



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral des migrations ODM

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC



La population de Bosnie et Herzégovine en Suisse

Bashkim Iseni, Didier Ruedin, Dina Bader,
Denise Efionayi-Mäder

Edition

- Editeur:** Office fédéral des migrations (ODM),
Quellenweg 6, CH-3003 Berne- Wabern
www.bfm.admin.ch
- Direction du développement et de la coopération (DDC),
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
www.deza.admin.ch
- Cette étude a été réalisée par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel sur mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et de l'Office fédéral des migrations (ODM).
- Auteurs:** Bashkim Iseni, Didier Ruedin, Dina Bader, Denise Efonayi-Mäder.
- Responsable du projet:** Denise Efonayi-Mäder
- Suivi du projet:** Direction du développement et de la coopération (DDC),
Office fédéral des migrations (ODM)
- Graphisme:** Casalini Werbeagentur AG, Bern
www.casalini.ch
- Photos:** © Lukas Linder
- Distribution:** Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL),
Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande: 420.047.f

© ODM/DFJP, DDC/DFAE Octobre 2014

Table des matières

| | | |
|----------|---|-----------|
| | Avant-propos | 5 |
| 1 | Introduction | 6 |
| 2 | La Bosnie et Herzégovine | 12 |
| 2.1 | Histoire de la Bosnie et Herzégovine | 14 |
| 2.2 | Diversité ethnique | 22 |
| 2.3 | Trois vagues de migration vers la Suisse | 25 |
| 3 | Caractéristiques sociodémographiques des ressortissants de BiH en Suisse | 34 |
| 3.1 | Chiffres officiels et estimations officieuses | 36 |
| 3.2 | Mouvements démographiques | 40 |
| 3.3 | Répartition géographique de la population de BiH | 43 |
| 3.4 | Profil démographique | 45 |
| 3.5 | Etat civil | 49 |
| 3.6 | Titres de séjour | 52 |
| 3.7 | Naturalisations | 54 |
| 4 | Intégration socioculturelle et participation économique | 58 |
| 4.1 | Notions liées à l'intégration | 60 |
| 4.2 | Connaissances linguistiques | 61 |
| 4.3 | Enseignement des langues du pays d'origine | 64 |
| 4.4 | Formation: situation contrastée selon les générations | 66 |
| 4.5 | Travail: exercice de métiers peu qualifiés | 70 |
| 4.6 | Santé: présence de troubles de stress post-traumatiques | 76 |
| 4.7 | Vie associative et religieuse diasporique | 80 |
| 4.8 | Transnationalisme des personnes originaires de BiH | 87 |
| 5 | Synthèse et perspectives | 94 |

Annexe I: Liste des associations et clubs de rencontres

Annexe II: Bibliographie élargie

Annexe III: Liste des interlocuteurs ou interlocutrices

Avant-propos

L'initiative à l'origine de ce projet de recherche a été amorcée dans le cadre du partenariat migratoire conclu entre la Bosnie et Herzégovine (BiH) et la Suisse. Au cours d'un dialogue migratoire bilatéral en 2011, le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés de la BiH a soumis au groupe de travail interdépartemental Migration du gouvernement suisse un projet intitulé «Mapping of BiH Diaspora in Switzerland». Ce projet proposait de créer des politiques et des programmes pragmatiques, c'est-à-dire des mesures susceptibles d'améliorer la contribution de la diaspora au développement de la BiH dans le respect des recommandations de l'analyse.

Le groupe de travail a approuvé l'initiative et suggéré une approche pas à pas, comprenant une étude approfondie sur la population de BiH en Suisse, notamment sur ses caractéristiques, ses réseaux et son potentiel de coopération. Les liens avec le pays d'origine et l'intégration dans le pays d'accueil constituent les particularités, étroitement liées entre elles, d'une diaspora. Aussi le projet a-t-il traité la question sous ces deux angles.

Les deux principales institutions responsables de l'élaboration de la stratégie relative au partenariat migratoire suisse dans les Balkans occidentaux, à savoir la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'Office

fédéral des migrations (ODM), ont convenu de cofinancer le projet de recherche. Elles ont vu en ce projet l'opportunité de combiner deux perspectives aussi différentes qu'étroitement liées: la migration et le développement, d'une part, la migration et l'intégration, d'autre part. Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, rattaché à l'Université de Neuchâtel, a été chargé de mener ce projet de recherche à deux facettes.

L'étude menée en Suisse constitue une première étape vers la réalisation de l'initiative ébauchée par le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés de la BiH et son département chargé de la diaspora, qui mettent tout en œuvre pour améliorer la contribution de la diaspora au développement global de la BiH. Elle brosse également un portrait de la population bosnienne et approfondit ses besoins, ainsi que son potentiel d'intégration en Suisse. En marge du projet, une étude séparée portant sur le lien entre la diaspora et le développement a été réalisée et publiée en BiH.



1 Introduction

La présence en Suisse de migrants originaires de Bosnie et Herzégovine (ci-après BiH) date des années 1960. Ils étaient considérés à cette époque et jusqu'au début des années 90 en tant que travailleurs yougoslaves. Néanmoins, la majorité des personnes originaires de BiH est issue des vagues migratoires économiques survenues durant les années 1980 ainsi que de l'exil politique consécutif à la guerre qui a ravagé ce pays entre 1992 et 1995. Bien que la population de BiH soit numériquement significative en Suisse, elle a relativement peu fait parler d'elle, à la différence d'autres collectivités originaires des Balkans. Malgré la guerre en BiH qui a marqué l'opinion publique suisse, on ne sait pourtant que peu de choses sur les Bosniens vivant en Suisse. Or il s'agit d'une population hétérogène, autant sur le plan de sa trajectoire migratoire que des points de vue socio-économique et culturel. Partant de la constatation que peu de travaux et de publications ont été produits en Suisse au sujet des immigrants de BiH, la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'Office fédéral des migrations (OFM) ont chargé le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSMP) de l'Université de Neuchâtel de présenter un aperçu de cette population, retraçant son histoire migratoire, sa situation démographique et économique, son intégration socioculturelle en Suisse ainsi que ses relations transnationales. Cette recherche vise à dresser un portrait global de cette population, à explorer ses besoins ainsi que ses potentiels en vue d'une intégration harmonieuse en Suisse et du développement socio-économique de la BiH. Comme les publications précédentes menées par le FSMP et consacrées aux populations kosovare, sri-

lankaise et portugaise, la présente étude s'adresse aussi bien à des professionnels de différents milieux (administratif, social, scolaire, médical, policier, etc.) qu'à des particuliers intéressés à mieux connaître le parcours des personnes originaires de BiH de Suisse.

Cadre méthodologique

Cette étude a fait appel à trois sources principales d'informations: littérature, données statistiques ainsi que des entretiens semi-directifs, individuels et collectifs. Ces informations, récoltées en Suisse, ont pu être mises en perspective avec quelques résultats obtenus lors d'une enquête réalisée en BiH par Adnan Efendić de l'Université de Sarajevo (School of Economics and Business), entre novembre 2012 et janvier 2014.

Notre étude est d'abord fondée sur un corpus de recherche, constitué de publications scientifiques et de rapports officiels. Différentes sources statistiques ont ensuite été consultées, en particulier les résultats du dernier recensement fédéral de la population, de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et d'autres statistiques thématiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'une des difficultés de l'exercice a été l'absence de statistiques précises, sachant qu'avant 1992, les résidents d'origine de BiH ne faisaient pas l'objet d'une catégorie distincte dans les statistiques officielles consacrées à l'ensemble des ressortissants de l'ancienne Yougoslavie. Qui plus est et ce même après cette date, un nombre non négligeable de personnes originaires de BiH continue à figurer dans les statistiques en tant que Croates et dans une moindre mesure Serbes. En effet, ces derniers ont fait valoir leur changement de citoyenneté,

de yougoslave à croate ou serbe (et non pas bosnienne), en raison d'un plus fort sentiment d'appartenance identitaire ethnique que nationale (voir 2.2).

Enfin, une vingtaine d'entretiens ont été menés avec, d'une part, des spécialistes provenant de différents milieux professionnels (recherche, santé, éducation, social, autorités) et, d'autre part, des migrants de la collectivité de BiH de Suisse. Ces entretiens constituent une source importante d'informations afin d'éclaircir différents aspects de la vie en Suisse de ces migrants, étant donné le peu de sources quantitatives et qualitatives disponibles.

Plan et contenu de la publication

Les contributions sont structurées autour de trois chapitres comprenant chacun plusieurs sous-chapitres. Ils sont conçus pour pouvoir être lus indépendamment les uns des autres.

- Le chapitre 2 retrace dans les grandes lignes l'histoire de la BiH. L'objectif consiste à fournir des clés de lecture pour mieux comprendre son héritage historique ainsi que sa complexité sociale et culturelle, en débutant avec son passé byzantin pour en arriver aux développements politiques des années 1990. Cette réflexion historique englobe également les différentes phases migratoires de la population de BiH vers la Suisse.
- Le chapitre 3 traite plus en détail des caractéristiques sociodémographiques de la population de BiH en Suisse. Ici, l'objectif est de rendre compte et d'interpréter l'évolution des différentes dimensions qui concernent cette population migrante en Suisse, au niveau notamment de sa répartition spatiale et de ses statuts de séjour.

- Le chapitre 4 aborde la question de l'intégration socioculturelle, économique et juridique des ressortissants de BiH en Suisse, dans une perspective à la fois quantitative et qualitative. Il vise aussi à fournir quelques pistes de réflexion sur les relations transnationales changeantes qu'entretiennent les migrants entre la Suisse et la BiH.

Chaque sous-chapitre étant indépendant, certaines répétitions ont été laissées intentionnellement et complétées par des renvois vers d'autres sous-chapitres. Au début de chaque chapitre se trouve un résumé des plus importants résultats. A la fin des chapitres figurent aussi une bibliographie indicative permettant au lecteur d'approfondir les divers sujets traités. La liste des références bibliographiques citées dans l'ouvrage se trouve en fin de publication. De plus, les différents thèmes traités sont illustrés par des graphiques, des images et des citations tirés des entretiens avec les spécialistes ou les migrants rencontrés. Enfin, en annexe figure une liste des interlocuteurs ainsi qu'une compilation des organisations et des points de contact. Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive et, compte tenu de l'évolution constante du paysage des associations et autres centres culturels ou sportifs, la pérennité de l'information ne peut être garantie.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier en premier lieu les interlocuteurs, membres de la population de BiH ou non, qui ont accepté de faire part de leur expertise, de leurs connaissances et expériences, rendant par leur disponibilité

cette étude possible. La liste de ces personnes se trouve dans l'annexe: que chacune d'entre elles soit vivement remerciée!

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail, en mettant leur expertise à notre service ou en nous consacrant de leur temps. Nous sommes particulièrement redevables à Ilka Steiner et Yannick Rossi du SFM pour leur soutien dans l'exploitation des données statistiques de l'étude. Les retours critiques et observations minutieuses des collègues du SFM, lors des séances internes de relecture des différentes parties de ce rapport, sont une valeur ajoutée indéniable pour ce travail. Nous les remercions chaleureusement et particulièrement Florian Tissot pour sa relecture avisée de l'ensemble du texte. Nous sommes également reconnaissants à Jasmina Opardija, Elma Hadzikadunić et Nenad Stojanović, du groupe d'accompagnement, ainsi qu'à Andreas Ernst pour la relecture de certains chapitres et leurs commentaires avisés, dont le retour critique nous a également aidés à nous orienter face à des informations provenant de différents bords.

Une mention particulière est adressée au professeur Rustem Simitović, consul honoraire de BiH à Zurich et ancien président de l'organisation «Matica». Il a toujours été attentif et particulièrement disponible pour nous mettre en relation avec des acteurs clés, des originaires de BiH ou experts en Suisse. Ses avis sur la population étudiée nous ont été d'une grande utilité. Merci également aux autres membres du groupe d'accompagnement: Taner Alićehić, Osman Besić, Tarik Kapić et Mario Perić. De plus, la perspective de Jean-Claude Métraux nous a donné une meilleure

compréhension de l'état d'esprit de la population de BiH après la guerre. Son réseau de connaissances nous a permis de mieux cerner les enjeux se posant avec la deuxième génération, enfants de primo-migrants.

Enfin, un très grand merci va aux représentants des organisations mandantes, qui ont suivi cette recherche tout au long de sa phase empirique et rédactionnelle. Nos vifs remerciements vont particulièrement à Stéphanie Guha et à Ursula Messerli Baftijaj (DDC), ainsi qu'à Stéphanie Zbinden (ODM). Nous remercions également le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés de la BiH (département chargé de la diaspora), qui a soumis le projet initial aux institutions suisses. Enfin, nous sommes reconnaissants à Azra Šarenkapa et Joseph Guntern du Bureau de coopération de la DDC à Sarajevo. Les déclarations et opinions exprimées sont celles des auteurs.

Bashkim Iseni, Didier Ruedin, Dina Bader, Denise Efnayyi-Mäder (responsable du projet)

Terminologie

Balkans (les): péninsule de l'Europe du Sud, bordée par des mers sur trois côtés: l'Adriatique et l'Ionienne à l'ouest, la mer Egée au sud, la mer de Marmara et la mer Noire à l'est. Dans son usage fréquent, le mot «Balkans» renvoie aux territoires de l'ancienne Yougoslavie.

Ce travail porte sur la **population de Bosnie et Herzégovine** (BiH) vivant en Suisse, c'est-à-dire sur l'ensemble des résidents originaires de BiH. La plupart des statistiques présentées se limitent aux citoyens de BiH (non naturalisés), mais les témoignages se réfèrent aussi aux doubles nationaux ou anciens migrants yougoslaves naturalisés suisses provenant de BiH.

Pour faciliter la lecture, nous utilisons également les termes abrégés **«Bosnien(ne) / population bosnienne»** pour désigner l'ensemble de la population de BiH en Suisse, c'est-à-dire les immigrés (première génération) et leurs descendants (deuxième génération) originaires de BiH. Ils sont désignés indifféremment par «migrants» ou «personnes issues de l'immigration bosnienne». L'appellation «bosnien» n'est pas à confondre avec «bosniaque» (voir ci-dessous).

Bosniaque: contrairement au terme «Bosnien» (*Bosnien*), qui s'applique à l'ensemble des habitants de la BiH, celui de «Bosniaque» désigne uniquement les Musulmans de BiH (*Bošnjak*). Voir la définition de «Musulman» ci-après et les explications du sous-chapitre 2.1 (Encadré 2).

Croates: ressortissants de langue et culture croate originaires de BiH. Dans la présente publication, on se réfère à eux en tant que Bosno-croates.

Serbes: ressortissants de langue et culture serbe originaires de BiH. Dans la présente publication, on se réfère à eux en tant que Bosno-serbes.

Communauté: dans cette publication, le terme «communauté» est utilisé en tant que synonyme de population ou collectivité migrante et ne revêt donc pas de connotation ethnologique ou sociologique particulière. De plus, il n'est pas compris ici dans sa signification négative, probablement issue d'un de ses dérivés grammaticaux: le terme *communautarisme*, fortement connoté dans le débat politique et public actuel. Plutôt et pour paraphraser une célèbre encyclopédie sociologique, une communauté se réfère, à nos yeux, à un groupe de personnes ayant «quelque chose» en commun.

Diaspora: terme grec signifiant «la dispersion». Lorsque nous utilisons ce terme, nous suivons l'approche du *Global Forum on Migration and Development*: une diaspora est composée de personnes originaires d'un pays, qui vivent en dehors de ce pays, indépendamment de leur nationalité et qui, individuellement ou collectivement, sont ou pourraient être disposés à contribuer au développement de ce pays. Les descendants de ces personnes sont également inclus (voir aussi une définition plus étroite au sous-chapitre 4.7).

Džemat: association religieuse islamique bosniaque.

Endogamie/exogamie: par opposition à l'exogamie (ou mariage mixte), l'endogamie est le fait d'épouser un(-e) partenaire issu(-e) du même groupe ethnique, religieux ou national.

ESPOP/STATPOP: en 2010, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a remplacé sa Statistique ESPOP par la STATPOP, qui fait partie des statistiques du nouveau système de recensement de la population. La population résidente permanente comprend: les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse; les personnes de nationalité étrangère, titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois (livret B ou C ou livret du DFAE [fonctionnaires internationaux, les diplomates ainsi que les membres de leur famille]); les personnes de nationalité étrangère, titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois (livret L); les personnes dans le processus d'asile (livret F ou N) totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse.

Groupe ethnique: ce concept a d'abord été utilisé par les sciences sociales pour des groupes humains qui partagent une même identité, unis par des éléments de civilisation communs tels que l'histoire, la langue, la religion, la culture ou l'origine. Il a ensuite aussi été revendiqué par des projets étatiques et nationaux qui ont été légitimés sur la base d'arguments ethniques.

Intégration socioculturelle: socialisation des migrants à la culture du pays d'accueil, c'est-à-dire l'apprentissage de la langue, mais aussi l'adhésion aux modes de vie et aux valeurs de la société d'accueil ainsi que l'identification avec celle-ci. Il s'agit également des aspects démographiques (mariages, fécondité), des contacts sociaux, de l'insertion dans des réseaux sociaux formels ou informels et autres.

Intégration socioéconomique ou structurelle: comprend des indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle, mais aussi le niveau de formation et éventuellement les conditions de logement.

Musulman/musulman: entre 1968 et 1993, l'utilisation du terme «Musulman» (*Musliman*) avec «M» majuscule avait une signification nationale et désignait des slaves de confession musulmane en République fédérative socialiste de Yougoslavie (RFSY), quel que soit leur degré de religiosité. Le terme «musulman» (*musliman*) avec «m» minuscule a une signification religieuse et désigne l'ensemble des fidèles musulmans, quelle que soit leur nationalité.

PIB: Produit intérieur brut.

Sex-ratio: mesure statistique du nombre d'hommes pour 100 femmes.

Transnationalisme: espaces dans lesquels les migrants créent des liens réels ou imaginaires entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

Troubles de dépression et troubles de stress post-traumatiques (TSPT): aussi connus sous les termes de syndrome de stress post-traumatique (SSPT), ou état de stress post-traumatique (ESPT), l'acronyme TSPT désigne un type de trouble anxieux sévère qui se manifeste à la suite d'une expérience vécue comme traumatisante.

Nous avons, dans la mesure du possible, privilégié une **rédaction épécène**, même si le masculin générique est parfois utilisé pour désigner les deux sexes, et ce pour des raisons de lisibilité.



2 La Bosnie et Herzégovine

En bref

- Entre 1945 et 1992, la BiH était l'un des six Etats démocratiques et fédérés constituant la RFSY. La BiH est caractérisée par une certaine *diversité ethnique*, qui a prédominé jusqu'en 1992, tout particulièrement via les mariages mixtes.
- La dissolution de la Yougoslavie au début des années 90 sonne le début de la guerre en BiH, qui durera de 1992 à 1995.
- Durant la guerre et la période qui a suivi la guerre, la Suisse est intervenue en BiH au travers d'un programme d'aide humanitaire. Par la suite, elle s'est engagée activement dans les processus de reconstruction et démocratique. Elle a développé des relations privilégiées avec ce pays, notamment en établissant un programme de coopération bilatéral et en signant un partenariat migratoire en 2009.
- La migration de ressortissants de BiH en Suisse a connu *trois vagues*. Les deux premières vagues (respectivement les années 1960 et 1980) sont constituées de travailleurs saisonniers, majoritairement non qualifiés, ayant répondu à l'appel de main d'œuvre en Suisse et à l'absence de perspectives d'ascension sociale dans l'ancienne Yougoslavie. La plupart de ces migrants sont des hommes et appartiennent à la communauté serbe ou croate. Selon le recensement yougoslave de 1971, seuls 1,5% de la totalité des émigrés de BiH travaillent en Suisse, le gros contingent étant allé travailler en Allemagne (71%) et en Autriche (17%). En 1991, le Conseil fédéral introduit le modèle dit des trois cercles, qui porte un coup d'arrêt à l'immigration

économique en provenance des pays du troisième cercle, dont font partie la Yougoslavie et les pays issus de son éclatement.

- La troisième vague d'immigration en Suisse est constituée de ressortissants de BiH qui ont fui la guerre. Les demandes d'asile culminent à presque 7000 en 1993 et le Conseil fédéral décide de leur accorder une admission collective provisoire. Malgré la fin des hostilités avec les Accords de Dayton en 1995, la réconciliation nationale en BiH est restée difficile, rendant le retour des réfugiés et leur réintégration délicate.
- Etant donné le conflit et la fracture que cela a engendrés au sein de la population de BiH, il n'est pas rare que certains migrants expriment un attachement au «*yougoslavisme*», perçu comme un rempart aux visées assimilationnistes nationalistes de tout bord.

2.1 Histoire de la Bosnie et Herzégovine

Connaître la diaspora de Bosnie et Herzégovine (BiH) en Suisse signifie comprendre le passé de ce pays et les conditions historiques de l'immigration en Suisse des citoyens bosniens. Un bref détour historique est donc indispensable, autant sur le plan de l'évolution sociopolitique du pays d'origine que sur celui des vagues migratoires successives de cette population vers la Suisse.

La dissolution de la RFSY au début des années 90 a entraîné l'éclatement en BiH de conflits armés, chaque partie souhaitant défendre ses propres revendications politiques et territoriales.

Ces guerres ont eu de lourdes conséquences sur le plan humain, raison pour laquelle, le passé, qu'il soit lointain ou récent, est un sujet qui demeure hautement sensible. Ce rapport hautement politique à l'histoire est encore

Figure 1: Bosnie comme province ottomane Eyalet en 1609:



aujourd'hui une entrave majeure à la stabilisation sur le long terme de ce pays, et par conséquent, au retour des réfugiés dans leur région d'origine, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de ce pays.

Le legs ottoman

Cette ancienne république constitutive de la fédération yougoslave porte le nom historique de «Bosnie et Herzégovine», car elle est constituée de deux régions, la Bosnie, au nord, plus montagneuse, et l'Herzégovine, au sud, plus petite avec un climat plus méditerranéen. Les actuelles frontières délimitant le territoire de la BiH et sa qualification au sens d'une unité territoriale et politique contemporaine datent de la période de la formation de la Yougoslavie socialiste (1945) du président Josip Broz Tito. Cependant, le territoire actuel de la BiH a fait partie intégrante de l'Empire ottoman, et ce pendant cinq siècles, soit du XV^e au XIX^e siècle.

Vilayet en 1880:



Encadré 1: Le système ottoman des millets

Le *millet* désigne des communautés religieuses légalement protégées. Durant sa domination, l'Empire ottoman est longtemps demeuré un système féodal occupant des territoires divers par la contrainte et la répression. Mais suivant les contextes historiques, il a aussi été caractérisé par une relative tolérance à l'égard des Chrétiens ou Juifs. Ces derniers, qui ont été chassés d'Espagne en 1492, se sont ensuite établis dans différentes provinces ottomanes. En fait, pour faire fonctionner ce vaste Empire, la Porte sublime (langage diplomatique utilisé pour désigner l'Empire ottoman, par analogie à la porte d'honneur monumentale du gouvernement du Sultan) par pragmatisme, avait permis l'accès à des fonctions dirigeantes de cer-

tains secteurs de la société ottomane à des sujets non musulmans aussi (notamment des métiers considérés impurs par la foi musulmane, comme la finance). Il faut aussi relever le fait que des sujets chrétiens ont parfois été amenés à gouverner des provinces et des grandes villes de l'Empire. Un nombre non négligeable de populations chrétiennes pauvres et dominées ont choisi de se convertir à l'islam sunnite, donc de passer dans le registre du *millet* de l'islam sunnite, et ce principalement pour des raisons socio-économiques. En fait, en se convertissant à la religion dominante, ils étaient libérés de l'impôt qui frappait les sujets non-musulmans (*ciziyé*).

La «Bosnie» constituait l'une des provinces européennes de l'Empire ottoman (*eyalets*, ensuite vilayets) (Figure 1). La province de «Bosnie» était divisée en plusieurs départements (*sandjaks*), à leur tour divisés en cantons ou districts (*kazas*). Les provinces ottomanes étaient en grande partie gouvernées par les habitants locaux convertis à la religion dominante, l'islam sunnite. Le contrôle des populations locales sous l'administration ottomane était régi par le système des *millets*.

La BiH a connu une longue période impériale byzantine et ottomane, mais aussi pendant trois décennies, une administration austro-hongroise (1878-1918). Les empreintes de ce riche passé, notamment byzantin et ottoman, mais aussi catholique-romain, imprègnent

encore de nos jours le paysage urbain et rural de BiH, que ce soit d'un point de vue visuel, social ou culturel. Les vestiges architecturaux ottomans, mais aussi byzantins ou encore habsbourgeois sont encore présents dans différentes villes du pays, notamment les mosquées ou les églises, qu'elles soient orthodoxes ou catholiques. Le legs ottoman demeure cependant prédominant dans les centres urbains, notamment par la présence des vieux bazars et des bains publics, les hammams. Le type de nourriture, le mode de vie ainsi que des traditions et des pratiques sociales et culturelles liées à ce passé ottoman sont encore omniprésentes, et ce aussi bien chez les populations de confession musulmane, orthodoxe ou catholique.

Le passage à l'ère nationale

Jusqu'au XIX^e siècle, les habitants de cette zone, à l'image des autres pays européens, s'identifiaient par des appartenances religieuses et des rangs sociaux. Ainsi, les notions d'ethnie ou de nationalité, en tant que catégories sociohistoriques et politiques modernes, n'avaient pas la même saillance qu'elles l'ont eu durant les périodes historiques qui suivront le passage du régime impérial ottoman à un ordre politique et territorial étatique-national et centralisateur. En réalité, à l'image des autres Etats modernes en Europe, c'est au XIX^e siècle que l'on peut dater la rupture historique marquant la transition pour l'Europe du Sud-est à une ère ethnonationale. Cette transition marque le début d'une politisation des phénomènes dits ethniques ou nationaux dans la région des Balkans. Par ethnie ou nation¹, il faut entendre des catégories socioculturelles et politiques historiquement construites et non pas des données «naturelles» et objectives. Cette région connut au XIX^e siècle de grands bouleversements historiques, dont les réminiscences ethniques sont perceptibles jusqu'à aujourd'hui encore. Dans le cadre de la Crise d'Orient et face à la déliquescence politique et territoriale de l'Empire ottoman, les Grandes puissances ont décidé, lors de la Conférence de Berlin de 1878, le transfert de l'administration de la BiH à l'Autriche-Hongrie (autorité protectrice ottomane). Toutefois, l'Autriche-Hongrie décide en 1908 d'annexer complètement la BiH. Ainsi, cette dernière connaîtra aussi un régime politique occidental et un début de modernisation étatique habsbourgeoise.

L'entité de BiH est aussi connue dans l'histoire européenne, en raison d'un évènement lourd de conséquences. En juin 1914, l'archiduc d'Autriche-Hongrie François Ferdinand est assassiné à Sarajevo. Cet attentat, commis par un nationaliste local, a été l'élément déclencheur de la Première Guerre mondiale. A la sortie de la guerre, en 1918, le «Royaume des Serbes, Croates et Slovènes» est proclamé, avant d'être rebaptisé «Royaume des Yougoslaves» en 1929. La BiH fera partie de ce Royaume jusqu'à l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Précisons que ce Royaume évitait délibérément les frontières historiques. Le conflit entre les Serbes et les Croates sur la structure de l'Etat yougoslave n'a laissé que peu de place aux Musulmans de Bosnie pour se forger une identité spécifique.

La formation de la Yougoslavie de Tito

En 1941, la Yougoslavie est occupée par l'Allemagne nazie. Ce qui est aujourd'hui la BiH devient, par sa configuration géographique, le fer de lance de la résistance des guérillas partisans contre l'occupation nazie. La création de la BiH moderne, dans ses frontières administratives actuelles, est décidée lors du Conseil populaire insurrectionnel antifasciste yougoslave (AVNOJ)². Cette réunion historique a lieu en novembre 1943 à Jajce (ville en BiH). Elle est menée par le leader Josip Broz Tito et l'élite résistante partisane. Le statut de la BiH est alors cimenté en tant qu'entité fédérale yougoslave, composée et dirigée par ses trois principales composantes

ethniques, lesquelles partagent la langue³, mais se distinguent sur le plan religieux, c'est-à-dire les Musulmans, les Serbes (orthodoxes) et les Croates (catholiques). La BiH accéda à ce statut depuis le fondement même de la République yougoslave, juste après la Seconde Guerre mondiale.

Caractérisant une entité politique multiethnique, la BiH est une des forces motrices de cette union politique yougoslave. Plus concrètement, la République fédérative socialiste de Yougoslavie (RSFY) était constituée de huit entités fédérales, soit de six républiques (la Slovénie, la Croatie, la BiH, la Serbie, le Monténégro et la Macédoine et de deux régions – appelées ensuite provinces autonomes – soit le Kosovo et la Voïvodine). Les populations reconnues au rang de peuples constituants sont les Slovènes, les Croates, les Musulmans⁴, les Monténégrins, les Serbes et les Macédoniens. Quant aux nationalités, il s'agit de minorités habitant dans les différentes républiques ou provinces de la RSFY et dont la «nation-mère» se situe à l'extérieur de la Yougoslavie, à l'image des Albanais, des Hongrois, des Turcs, des Italiens et des Roumains, entre autres.

La Yougoslavie était un pays sous influence communiste (ensuite socialiste) qui a joui d'une souveraineté reconnue sur l'échiquier international. Elle accède même au rang de puissance régionale et se prévaut d'un prestige international en s'imposant comme leader des pays non alignés. Depuis 1974, le pays se décentralise et opte pour l'autoges-

Encadre 2: Musulmans, Bosniens, Bosniaques

Il est important de relever que, dans le contexte de la BiH, l'utilisation du terme: «Musulman» (*Musliman*) avec «M» majuscule a une signification nationale entre 1968 et 1993 et désigne l'ensemble des Slaves islamisés de langue serbo-croate, quel que soit leur degré de religiosité. Le terme «musulman» (*musliman*) avec «m» minuscule a une signification religieuse et désigne l'ensemble des fidèles musulmans, quelle que soit leur nationalité. Alors que les musulmans de BiH sous Tito étaient désignés dans un premier temps comme «nationalement indéterminés», ils ont été officiellement désignés comme «Musulmans» avec une majuscule en 1968, donc comme une nation de la Yougoslavie. En 1993, le nom national «Musulman» est remplacé par celui de «Bosniaque» (*Bošnjak*). Celui-ci ne doit pas être confondu avec le terme «Bosnien» (*Bosnać*), qui s'applique à l'ensemble des habitants de la BiH (voir également Terminologie).

tion. En 1981, soit une année seulement après la mort du leader charismatique Tito, la RSFY, confrontée à une crise structurelle, économique et financière grave, est en proie à des bouleversements politiques majeurs ainsi qu'à des blocages institutionnels. La tension entre la fédération et ses composantes devient palpable. Cette tension fragilise la

1 Référence au sens de la nation en tant que communauté culturelle.

2 La République socialiste de Bosnie et Herzégovine fut créée à l'occasion du ZAVNOBIH (*Zemaljsko Antifašističko Vijeće Narodnog Oslobođenja Bosne i Hercegovine*, Conseil National Antifasciste de la Libération Populaire de la Bosnie et Herzégovine).

3 Le serbo-croate est une langue pluricentrique avec quatre ou cinq variétés standards mutuellement intelligibles: le serbe, le croate, le bosniaque, le monténégrin (naissant) et le croate du Burgenland.

4 Avant 1971, les Musulmans devaient eux-mêmes se déclarer Croates, Serbes ou «indécis» lors des recensements.

paix interethnique sur laquelle cette union politique repose. La suite est connue: désintégration de la fédération yougoslave et éclatement de conflits armés en Slovénie et en Croatie, lesquelles se propagent rapidement en BiH. Ainsi, la guerre éclate en BiH en 1992 et dure jusqu'en 1995.

La guerre en BiH: 1992-1995

En mars 1992, soit un an après la déclaration d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, un référendum pour l'indépendance est organisé en BiH. Bien que celui-ci ait été boudé par la grande majorité des Serbes, l'indépendance est proclamée. Les Serbes de Bosnie bénéficient du soutien politique, puis armé de la Serbie. Un conflit interethnique sanglant éclate alors entre Musulmans, Serbes et Croates, qui tous défendent des idées politiques différentes. Nombre de civils furent tués par la pratique de la purification ethnique. Face à l'ampleur du drame humain, avec la découverte des camps où sont amassées des populations civiles de BiH et le massacre de Srebrenica⁵, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) dresse une liste d'accusations pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Tous les criminels de guerre ont depuis lors été arrêtés et la plupart d'entre eux traduits et condamnés devant la justice internationale.

Outre les pertes humaines et les destructions, la guerre en BiH provoque le déplacement d'une grande partie de la population à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cette guerre prend fin avec l'intervention militaire occiden-

tale et les Accords de paix de Dayton, sous l'impulsion énergique des USA. Ainsi, l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) déploie une Force de mise en œuvre internationale de soixante mille hommes (IFOR), qui a eu pour mission d'imposer et de garantir la sécurité et la paix dans la région. Les tâches de l'IFOR sont ensuite réduites progressivement au maintien de la paix par une Force de stabilisation (SFOR) et enfin par des mesures de soutien de la Force multinationale de stabilisation de l'Union européenne (EUFOR).

L'Etat de BiH depuis 1995

Le plan de paix de Dayton, signé à Paris en décembre 1995, prévoit la création de deux entités politico-territoriales au sein de la BiH: la Fédération croato-bosniaque (nommée ensuite Fédération de Bosnie-Herzégovine), qui couvre 51 % du territoire du pays, et la République serbe de BiH (Republika Srpska). Véritable compromis entre les Bosniaques, les Croates et les Serbes, les accords de Dayton ont instauré une nouvelle structure gouvernementale. Ils reconnaissent en grande partie la nouvelle donne ethnico-territoriale issue de la guerre, tout en tentant de créer une base institutionnelle commune, avec de multiples niveaux, afin de garantir la paix et de maintenir l'unité du pays.

La Fédération de Bosnie et Herzégovine et la République serbe constituent l'Etat de BiH, avec pour capitale Sarajevo (Figure 2). La première est divisée en dix cantons, eux-mêmes subdivisés en municipalités. La seconde possède un gouvernement centralisé à Banja

Luka et est directement scindée en municipalités. Chaque entité dispose d'une Constitution, d'un gouvernement et d'un parlement. A l'intersection de ses deux entités politiques se situe une petite localité stratégique pour l'équilibre spatial interethnique: le district de Brčko. Situé au nord du pays, ce district est, à lui seul, une division administrative, à l'instar

de la Fédération de Bosnie et Herzégovine et de la République serbe.

D'une manière générale, le processus de consolidation de l'Etat de BiH et du fragile équilibre interethnique qui en résulte a été soutenu, durant de longues années, par une présence internationale. L'architecture

Figure 2: Carte administrative de la BiH: République serbe et Fédération de Bosnie et Herzégovine



Source: Modifié sur la base de http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/cb/Bosnia_and_Herzegovina_location_map.svg (consulté le 30 octobre 2013)

⁵ En juillet 1995, plus de 7000 Bosniaques, hommes et garçons, ont été tués par l'Armée de la République serbe de Bosnie. Ce massacre fut qualifié de génocide par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en 2001, un jugement confirmé en 2007 par la Cour internationale de justice.

Encadre 3: BiH – carte d'identité

Nom officiel du pays: Bosnie et Herzégovine (BiH)

Capitale: Sarajevo

Nombre des habitants: Citoyens de BiH ou, forme abrégée courante, «Bosniens»

Langues officielles: bosnien, croate et serbe

Superficie: 51 100 km²

Nombre d'habitants: 3 829 000 (estimation pour 2013)

Densité: 74 habitants/km²

Population urbaine: 48,3 %

Système politique: république confédérée à régime semi-présidentiel

Législatif: Chambre des représentants et Chambre populaire

Monnaie: mark convertible de BiH (BAM)

Indicateur du développement humain (IDH rang mondial 2012): 81/186

PIB (estimation 2012): 18 mia USD

Taux de chômage (estimation 2012): 28 %

Taux d'inflation (2012): 2,2 %

Importations de biens et services (estimation 2012): 10,2 mia USD

Exportation de biens et services (estimation 2012): 5,4 mia USD

Nombre d'abonnés internet haut débit (2011): 430 247

Branches économiques principales: industries des métaux, du bois, alimentaire et construction

institutionnelle étatique de BiH issue des Accords de Dayton est caractérisée par différents niveaux politiques. Cette configuration institutionnelle et politique s'avère coûteuse et entrave la fonctionnalisation d'un Etat de BiH efficace et moderne.

Depuis la guerre, époque à laquelle la Suisse est intervenue au travers d'un programme d'aide humanitaire, elle est engagée dans les processus de reconstruction et démocratique

de ce pays. Comme pour les autres pays européens, la stabilité de la région est un des objectifs de la politique étrangère, nécessaire pour garantir la paix. De même, le développement économique est un but important de l'intégration sociale et de la politique européenne, qui devrait conduire à terme à l'adhésion de la BiH à l'Union européenne. En raison notamment du nombre de ressortissants de BiH en Suisse, les deux pays ont développé des relations privilégiées.⁶

⁶ http://www.swiss-cooperation.admin.ch/bosniaandherzegovina/en/Home/Swiss_Cooperation_with_Bosnia_and_Herzegovina (consulté le 18 mars 2013).

La Constitution de 1995 mentionne l'existence de trois peuples constitutifs de BiH, c'est-à-dire les Bosniaques, les Serbes et les Croates.⁷ Quant aux citoyens de BiH qui ne s'identifient pas à l'un de ces trois peuples, ils sont mentionnés en tant que «Autres» (*Ostali*) et ne sont juridiquement pas considérés comme égaux aux personnes issues des trois groupes ethniques constitutifs de la BiH. Ainsi, les citoyens qui se déclarent «Bosniens» ou appartenant à d'autres groupes minoritaires ne sont pas éligibles à la présidence tripartite du pays ou à d'autres institutions.

A ce sujet, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a, dans un jugement, qualifié ce système de discriminatoire.⁸ Cette décision est devenue une exigence politique de Bruxelles envers la BiH pour l'obtention du statut de candidat à l'Union européenne. Cette exigence nécessite une révision de la Constitution de la BiH et par là-même des Accords de Dayton. Ces pressions ont commencé à produire des résultats car le 30 janvier 2013, l'Assemblée du Canton de Sarajevo a reconnu l'égalité entre les représentants des «peuples constitutifs» du pays et les membres des autres groupes.⁹

⁷ Dans la BiH post-Dayton, il y a trois langues en usage officielle: le bosnien, le serbe et le croate.

⁸ Sur ce point, deux citoyens, d'origine rom et juive (Sejdić/Finci), donc issus des «Autres», ont déposé plainte contre la BiH à la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Dans son jugement de décembre 2009, cette dernière conclut à une violation de l'article 14 (interdiction de discrimination) de la Convention européenne des droits de l'homme.

⁹ André Loersch, «Les Bosniens, étrangers sur leurs propres terres», *La Cité*, 22 février - 8 mars 2013, p. 10.



2.2 Diversité ethnique

La BiH est caractérisée, entre autres, par une grande diversité ethnique. La cohabitation est au centre des enjeux dans le processus de consolidation de la société d'après-guerre. En fait, la lutte contre cette diversité ethnique a été l'une des conséquences majeures des forces nationalistes durant la guerre de 1992 à 1995. Il est important de rappeler d'emblée que cette diversité est étroitement liée à l'identité historique de BiH, en tant que société plurielle sur le plan culturel et religieux.

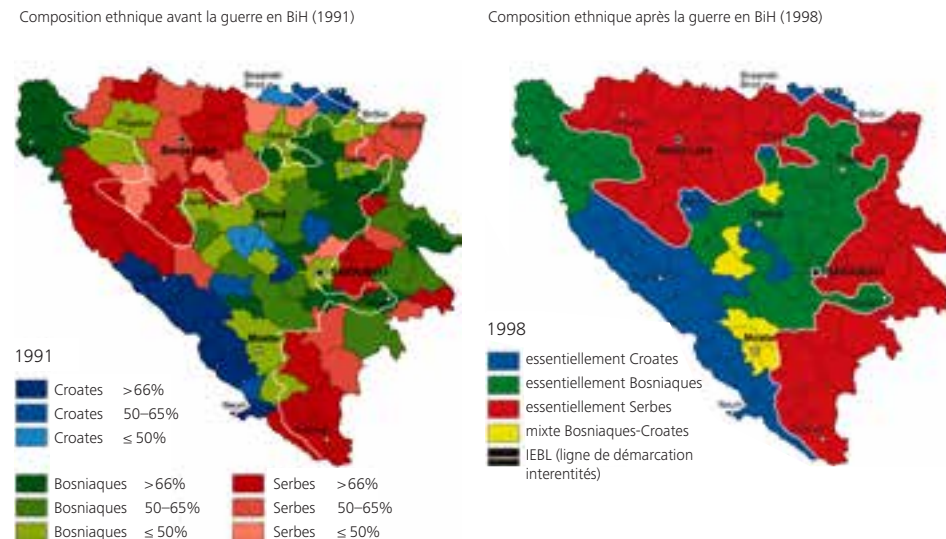
Historiquement, la BiH a longtemps été une «zone tampon» entre l'islam, l'église orthodoxe et le catholicisme. Elle a donc aussi été un lieu de rencontre, de brassage culturel et religieux. La cohabitation de plusieurs religions, ainsi que son passé au carrefour de différentes influences étrangères, expliquent la persévérance de la diversité, qui en somme a peut-être été le seul salut de ses habitants parlant les mêmes langues mais de religion différente. La particularité de la BiH est aussi sa mixité ethnico-religieuse *via* les mariages, ayant prédominé jusqu'en 1992. A titre d'exemple, en 1991, 17% des mariages en BiH étaient mixtes, avec une prédominance plus marquée dans les villes.

La propension à la tolérance et au brassage interethnique en BiH a aussi été intimement liée à l'histoire de la Yougoslavie. La BiH a été un territoire au centre des visées expansion-

nistes de ses voisins, respectivement la Serbie et la Croatie. La population de BiH, en particulier à composante musulmane, a fait l'objet, de manière récurrente, de tendances à la cooptation identitaire par ces mêmes Etats (qualifiés tantôt de «Serbes de confession islamique» tantôt de «Croates de confession islamique»). En revanche, les habitants orthodoxes de BiH se sont définis eux-mêmes comme Serbes et les catholiques comme Croates, laissant au milieu les habitants parlant la même langue, mais de confession musulmane. Cela explique sans doute la tendance, au sein de l'élite de confession musulmane de BiH, à soutenir stratégiquement l'idée yougoslave, en tant qu'identité supra-ethnique. Ainsi, l'attachement au «yougoslavisme» a été relativement fort en BiH, car il a été un rempart contre les visées assimilationnistes nationalistes de tout bord. La reconnaissance de la nationalité «Musulmane» en 1968 a été un moyen de contenir les velléités ethnonationalistes en Yougoslavie.

Le recensement de 1991 relevait la structure démographique suivante en ce qui concerne la population de BiH¹⁰: sur 4 365 000 individus, les Musulmans/Bosniaques représentaient 43,7% de la population globale, les Serbes 31,4%, suivis des Croates avec 17,3%. Parmi les personnes considérées alors comme «Autres», 5,5% se considéraient Yougoslaves et 2,5% faisaient partie des populations minoritaires, composées principalement de Roms, de Juifs et d'autres minorités.

Figure 3: Composition ethnique en 1991 et en 1998



Remarque: La carte de 1991 est basée sur le recensement yougoslave de 1991. Celle de 1998 s'appuie d'une part sur des estimations issues d'un recensement de l'UNHCR en 1996, non reconnu par l'Etat de BiH, et d'autre part sur des chiffres des offices de statistiques des différentes entités de BiH. De plus, il est important de noter que les couleurs ne sont pas directement comparables (voir texte pour explication).
Source: Office of the High Representative in Bosnia and Herzegovina

L'image générale de la BiH, qui prévaut encore de nos jours au sein d'une partie de sa diaspora, est celle de la proximité, de la tolérance et du brassage entre des populations de confessions différentes, habitant une région dotée d'un riche héritage socioculturel. «La Bosnie n'a de sens que dans une réalité de mixité ethnique, sinon elle ne peut s'appeler comme telle», souligne une ressortissante active auprès des populations migrantes en Suisse.

Cette diversité traditionnelle se retrouve encore dans la composition de la population d'après-guerre. Cependant, elle se présente davantage sous forme de zones aux composantes ethniques plus homogènes qu'avant, même si des minorités demeurent toujours en leur sein.

10 Pour des raisons politiques, les chiffres les plus récents qui sont évoqués ici sont ceux du recensement yougoslave de 1991. Les chiffres du recensement ont été tirés de: Roux Michel, «La population de la Yougoslavie en 1991. Inventaire avant le chaos». In: *Méditerranée*, Tome 81, 1.2.1995. Dynamiques actuelles de la population dans les pays méditerranéens, pp. 35-46. Un recensement a été tenu au mois d'octobre 2013 et les premiers résultats indiquent une chute de la population: la BiH a perdu quelque 600 000 habitants depuis 1991, ce qui s'explique par les conséquences de la guerre 1992-1995 et l'émigration massive de la population: http://bhinfo.fr/premiers-resultats-la-bosnie_3687/ (consulté le 13 novembre 2013).

Encadre 4: Dates clés dans l'histoire de la BiH

| | | | |
|------|---|------|--|
| 1377 | Indépendance du royaume de Bosnie | 1945 | Constitution de la République de Bosnie et Herzégovine au sein de la République fédérative socialiste de Yougoslavie |
| 1463 | Débuts de la domination ottomane | 1968 | Reconnaissance officielle de la nation «Musulmane» par le régime politique de Tito |
| 1878 | Congrès de Berlin et passage de la BiH sous administration austro-hongroise | 1980 | Mort de Josip Broz Tito |
| 1908 | L'Autriche-Hongrie annexe la BiH (octobre) | 1990 | Pluralisme politique et élections en BiH et dans toute la Yougoslavie |
| 1914 | Assassinat de l'archiduc d'Autriche François Ferdinand à Sarajevo (28 juin) | 1991 | Eclatement des guerres en Slovénie et en Croatie |
| 1918 | Intégration de la BiH dans le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes (Royaume SKS) | 1992 | Référendum sur l'indépendance de la Bosnie et Herzégovine et éclatement du conflit |
| 1929 | Passage du Royaume de SKS au Royaume de Yougoslavie | 1992 | Admission de la BiH comme Etat membre des Nations unies |
| 1941 | Incorporation de la BiH dans l'Etat indépendant de Croatie, sous Ante Pavelić | 1994 | Création de la Fédération croato-bosniaque |
| 1943 | Création en BiH du Conseil populaire insurrectionnel antifasciste yougoslave (AVNOJ) | 1995 | Accords de Dayton sur la paix en Bosnie-Herzégovine |

Quelques références clés

ALAIN, Marie-Françoise et al. (1997). *L'Ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*. Paris: L'Harmattan.

ANDERSON, Benedict (1996). *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris: La Découverte.

BABUNA, Aydin (2005). "National Identity. Islam and Politics in Post-Communist Bosnia-Herzegovina", *East European Quarterly*, vol. XXXIX, N. 4, S. 405-447.

BANAC, Ivo (1984). *The National Question in Yugoslavia: Origins, History, Politics*. Ithaca & London: Cornell University Press.

BOUGAREL, Xavier (1996). *Bosnie, anatomie d'un conflit*. Paris: La Découverte.

BRAUDE, Benjamin et Bernard LEWIS (éd.) (1982). *Christians and Jews in the Ottoman Empire. The Functioning of a Plural Society*. Vol. I & II. New York, London: Holmes & Meier Publishers Inc.

BREMER, Thomas (éd.) (1996). *Religion und Nation im Krieg auf dem Balkan*. Bonn: Justitia et Pax.



CABANEL, Patrick (1997). *La question nationale au XIX^e siècle*. Paris: La Découverte.

CASTELLAN, Georges (1991). *Histoire des Balkans XIV^e-XX^e siècle*. Paris: Fayard.

CALIC, Marie-Janine (2012). *Der Krieg in Bosnien-Herzegovina, Ursachen – Konfliktstrukturen – Internationale Lösungsversuche*, Frankfurt, Suhrkamp Verlag.

DELANNOI, Giles et Pierre-André TAGUIEFF (éd.) (1991). *Théories du nationalisme: nation, nationalité, ethnicité*. Paris: Kimé.

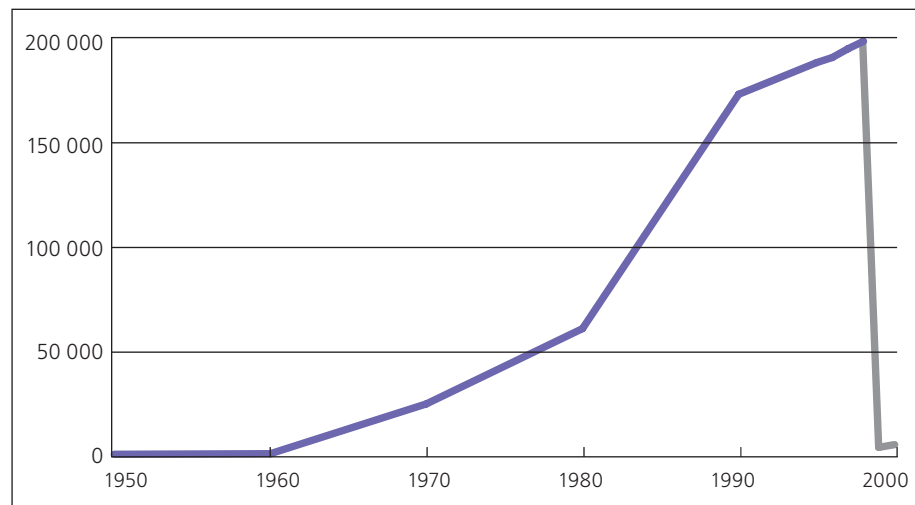
DUMONT, Paul et Sylvie GANGLOFF (éd.). *La perception de l'héritage ottoman dans les Balkans*. Paris: L'Harmattan.

MALCOLM, Noel (2002) *Bosnia, A Short History*, Pan.

2.3 Trois vagues de migration vers la Suisse

Lorsque le terme migration de BiH est évoqué par les institutions du pays d'origine ou d'accueil, ou par les milieux académiques, il se réfère à une population hétéroclite qui a immigré en Suisse durant différentes phases historiques. Toutefois, la plupart des experts consultés dans le cadre de cette recherche sont d'avis que le gros du contingent de la population de BiH en Suisse est arrivé avec la guerre. Pourtant, cette présence démographique ne doit pas être uniquement assimilée aux réfugiés de guerre ou aux requérants d'asile. En effet, elle est aussi due à une immigration économique antérieure.

Figure 4: Evolution de la population yougoslave résidente en Suisse



Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

L'immigration de BiH en Suisse, comme celle des autres pays de l'ancienne Yougoslavie, a connu différentes vagues. Bien que les experts et les migrants interrogés en évoquent le plus souvent deux, avant et après la guerre, il est, à notre sens, important d'en distinguer trois.

Première vague d'immigration économique

La *première vague* date des années 1960. Elle est directement liée à la signature, en 1965, d'une Convention entre la Suisse et la Yougoslavie en vue de faire venir des contingents de main-d'œuvre. Il s'agit d'un accord concernant les assurances sociales pour l'immigration saisonnière d'une main-d'œuvre travaillant pendant plusieurs mois par année en Suisse (4 ou 9 mois) et rentrant en Yougoslavie le reste de l'année. Durant cette décennie, ces personnes ne pouvaient séjourner de

manière permanente en Suisse qu'à partir de la 5^e année de travail consécutive. Cela leur donnait aussi la possibilité de procéder, s'ils le souhaitaient, au regroupement familial (voir Encadré 6).

Cette première vague était donc de nature avant tout économique. D'un côté, l'économie suisse avait besoin de main-d'œuvre étrangère. D'un autre côté, la Yougoslavie était confrontée à un taux de chômage important. Il faut préciser que durant cette période, ce pays était confronté à des difficultés économiques structurelles. Confrontée à une improbable amélioration au niveau de la création d'emplois, son gouvernement avait reconnu et facilité les départs à l'étranger: ce qui n'était pas sans conséquences pour l'idéologie du plein emploi communiste de l'époque.

Ses citoyens ne furent pas poussés à partir à l'étranger uniquement pour des problèmes liés au chômage. Une raison davantage invoquée étaient les gains supérieurs pouvant être assurés en allant travailler dans les pays occidentaux, en particulier l'Allemagne. En Suisse, les premiers travailleurs yougoslaves originaires de BiH, tout comme ceux du Kosovo, étaient peu qualifiés. Selon le recensement de 1971, 64% d'entre eux avaient précédemment travaillé dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts. Il s'agissait en majorité de jeunes hommes (74% ont moins de 35 ans). La proportion des femmes migrantes était bien inférieure à celle des hommes, soit 19%.¹¹ Toutefois, si on se fie aux chiffres officiels de l'époque, le nombre d'immigrés de BiH en Suisse est resté faible. Le recensement fédéral suisse de 1970 relève 24 971 ressortissants yougoslaves en Suisse (21 201 selon le recensement yougoslave de 1971). Durant la même période en Allemagne, 478 000 travailleurs yougoslaves ont été enregistrés (411 503 selon les statistiques yougoslaves de 1971) pour un total de 671 908 travailleurs yougoslaves immigrés en Europe.¹²

Selon le recensement yougoslave de 1971, seuls 1,5% de la totalité des migrants de la république originaires de la BiH travaillent en Suisse. Le gros contingent est effectivement allé travailler en Allemagne (71%) et en Autriche (17%). Ces données concordent avec les différents témoignages récoltés dans

le cadre de notre étude. Ils s'accordent à dire que la présence des ressortissants de BiH en Suisse, dans les années 1960, était minoritaire en la comparant avec les ressortissants des autres républiques et provinces autonomes de la Yougoslavie (Kosovo, Slovénie, Croatie, Serbie).

Les experts de BiH, consultés pour cette étude, nous ont aussi souvent rappelé que parallèlement à cette migration non qualifiée, une immigration de cadres originaires de Yougoslavie s'est développée. En effet, des médecins et des ingénieurs yougoslaves sont venus travailler en Suisse, en réponse à une demande du marché de l'emploi helvétique pour ce type de profils. L'augmentation substantielle et soudaine d'une émigration yougoslave qualifiée vers les pays occidentaux corrobore ces informations. Ainsi, 15 400 travailleurs auraient quitté le pays durant les huit premiers mois de l'année 1966, alors que pour toute l'année 1965, ce nombre aurait été seulement de 2700 personnes¹³.

Deuxième vague de migration économique

La *deuxième vague* d'immigration de BiH (donc de Yougoslavie) en Suisse date des années 1980. Il s'agit, une fois encore, d'une immigration saisonnière, en majorité non qualifiée, quittant le pays en raison de la crise économique et du chômage. En Suisse, à cette période, correspond une reprise économique et donc un besoin de main-d'œuvre

11 Travailleurs émigrés répartis en fonction de leur branche d'activité avant leur départ. Chiffres tirés de: Gokalp Catherine, «L'émigration yougoslave», Recensement de 1971, dans: Population, 29^e année, n° 1, 1974, p. 34 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1974_hos_29_1_16154; consulté le 10 mai 2013).

12 Immigration de travailleurs yougoslaves par pays d'accueil, idem, p. 42.

13 «L'émigration yougoslave», Population, 22^e année, n° 1, 1967 p. 131 (tiré de «Percée – Revues scientifiques»: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1967_num_22_1_10878, consulté le 12 mai 2013).

saisonniers étrangers dans certains secteurs de l'économie, notamment la construction, l'hôtellerie et l'agriculture.

Il n'existe pas alors de données, dans les statistiques suisses, pour les immigrés originaires de BiH car tous sont recensés comme «Yougoslaves». Toutefois, le recensement yougoslave de 1981 relève les données statistiques suivantes quant à la présence d'immigrés de BiH en Suisse: 899 enfants en bas âge (0-7 ans), 217 en âge de scolarité (7-14 ans), 7216 hommes de 15 à 64 ans et 3691 femmes de 15 à 64 (dont 3625 allant de 15 à 49 ans).¹⁴ En somme, le nombre de personnes originaires de BiH dépasse 12 000 personnes, soit 20 % du total de l'immigration yougoslave en Suisse qui, en 1980, compte, selon ces sources, 60 916 personnes.

Les statistiques suisses montrent des données démographiques révélatrices de l'augmentation rapide et importante de la population originaire de Yougoslavie: alors que leur nombre avait plus que doublé entre 1970 et

1980, il a quasiment triplé dans les dix années suivantes, pour atteindre, en 1990, 172 777 individus.

Le tableau 1 ci-dessous illustre la structure démographique des ressortissants originaires de BiH selon le recensement yougoslave de 1991.

D'après ces sources yougoslaves, 234 213 ressortissants de BiH (dont 61 % hommes) en 1991 ont émigré à l'étranger. Il ressort de ces chiffres une tendance des ressortissants de BiH à choisir davantage la Suisse comme pays de destination.

Cette propension dans les années 1980 à émigrer s'explique par l'enlisement de la situation économique (chômage structurel important et inflation galopante). Quant au choix de la Suisse, comme le rappellent aussi les spécialistes, il est lié aux besoins de l'économie suisse en pleine reprise et à la diminution de la main-d'œuvre immigrée italienne et espagnole.

Tableau 1: Ressortissants originaires de BiH en Suisse selon le recensement yougoslave de 1991

| | Personnes | Part | Hommes | Femmes |
|-----------|-----------|-------|--------|--------|
| Musulmans | 7328 | 19 % | 65 % | 35 % |
| Serbes | 12 038 | 32 % | 62 % | 38 % |
| Croates | 14 794 | 39 % | 56 % | 44 % |
| Autres | 3434 | 9 % | 51 % | 49 % |
| Total | 37 594 | 100 % | | |

Source: Recensement yougoslave de la population 1991, citoyens de BiH en travail temporaire à l'étranger (selon commune d'origine, pays de destination et sexe), Bulletin statistique 235 (Statisticki Bilten 235), Sarajevo, juin 1994

14 Popis stanovna i domaćinstava u SFRJ, 1981. godina – Tabela br. 069, osnovne skupine stanovništva u inostranstvu prema zemljama boravka [Recensement des habitats et des familles en RSFY, année 1981, table n° 069, données de base des ressortissants du pays à l'étranger, suivant le pays de séjour], SFRJ, SRBiH, Beograd, 1984. Godina, str. 3 – podaci za emigrante iz BiH u Švicarskoj.

Encadre 5: Témoignage d'une rescapée de la guerre en BiH

Quand la guerre a éclaté en BiH, j'avais 20 ans. Notre village de Kosterjevo a été pris pour cible par les forces militaires et paramilitaires bosno-serbes le 31 mai 1992. Ce jour-là, 117 villageois ont été froidement abattus et des femmes ont été violées. Nous avons survécu presque par miracle. Ma famille a été dispersée pendant la guerre dans différentes régions: mon père a été fait prisonnier et a connu les camps de détention pendant 27 longs mois, ma mère et ma sœur ont également été faites prisonnières. Elles ont eu la vie sauve grâce à l'humanité d'un bosno-serbe d'un village voisin, qui a fait semblant vis-à-vis de ses supérieurs, en se proposant d'exécuter les deux, mais qui les a libérées en leur laissant la vie sauve. Nous retournons souvent pour

lui rendre visite, en signe de reconnaissance. Mon frère a marché sur une mine et porte encore à ce jour dans son corps des fragments de métaux qu'ils n'ont pas tous pu extraire. En janvier 1993, j'ai fini par débarquer à Srebrenica, puis à Tuzla. J'ai été complètement coupée de ma famille pendant 18 mois, sans aucune nouvelle. Nous sommes venus en Suisse en juillet 1994, pour rejoindre mon père, qui était arrivé en Suisse en tant que réfugié. Il avait fait une demande de regroupement familial pour nous tous via la Croix-Rouge. Aujourd'hui je suis établie en Suisse et je travaille en tant qu'assistante en soins de santé communautaire. La guerre que nous avons vécue nous a marqués pour toujours.

Quant à la structure ethnique, cette immigration est davantage composée de groupes ethniques croates (originaires des municipalités d'Odžak, Travnik, Modriča, Tomislavgrad, Gradačac et Bosanski Šamac) et serbes (originaires des municipalités de Lopare, Banja Luka, Bijeljina, Odžak, Zvornik, Prnjavor). Les Bosniaques, majoritaires du point de vue démographique en BiH, viennent en troisième position (principalement originaires des municipalités de Sanski Most, Prijedor, Bihać, Lopare, Travnik, Ključ). Il est frappant de constater, dans ces données officielles, que les immigrés de Sarajevo sont très peu nombreux. Sur la base du recensement yougoslave de 1991, il ressort également qu'environ 40 % de cette population émigrée de BiH est féminine.

Emigration suite à la guerre

La troisième vague d'immigration de BiH en Suisse est liée au conflit dévastateur qu'a connu ce pays. La guerre éclate au lendemain de sa proclamation d'indépendance en mars 1992. Elle frappe très durement les populations civiles (voir 2.1). Près de 1,2 million d'hommes, de femmes et d'enfants de BiH fuient dans d'autres pays entre 1992 et 1995. On estime également à 1,3 million le nombre de personnes déplacées à l'intérieur. Le Tableau 2 illustre l'ampleur du phénomène.

La guerre en BiH affecte rapidement la Suisse, car une partie des victimes viennent s'y réfugier. Les demandes d'asile de BiH culminent à presque 7000 en 1993 (Figure 5). Ces demandes affluent aussi en 1994 et 1995, mais avec une moindre intensité.

Tableau 2: Réfugiés de BiH en Suisse et dans plusieurs pays européens durant la période 1992-1995

| Pays d'accueil 1992-1995 | Nombre de réfugiés enregistrés entre 1992 et 1995 | Changement de pays de réception | Réfugiés rapatriés en BiH | Nombre de réfugiés dans les pays d'accueil en 2005 |
|--------------------------|---|---------------------------------|---------------------------|--|
| Suisse | 24 500 | 2 600 | 11 000 | 10 900 |
| Autriche | 86 500 | 5 500 | 10 100 | 14 200 |
| Allemagne | 320 000 | 52 000 | 246 000 | 22 000 |
| Croatie | 170 000 | 52 000 | 56 000 | 62 000 |
| Pays-Bas | 22 000 | 2 000 | 4 000 | 16 000 |
| Serbie et Monténégro | 297 000 | 50 000 | 110 000 | 137 000 |
| Suède | 58 700 | – | 1 900 | 56 000 |

Source: Marko Valenta & Sabrina P. Ramet, *The Bosnian Diaspora. Integration in Transnational Communities*, Burlington: Ashgate, 2011, p. 4



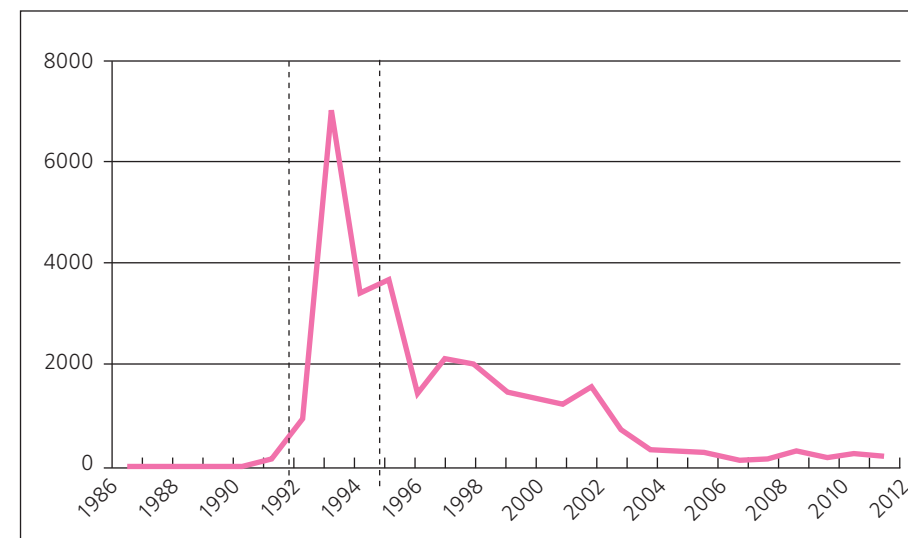
Le premier flux de réfugiés est davantage composé de femmes et d'enfants, venus en Suisse sur la base d'un contingent de réfugiés repartis entre différents pays occidentaux. Plusieurs de ces réfugiés affirment être arrivés en Suisse «par coïncidence», après une première halte en Croatie. Ils étaient en majorité originaires de Prijedor (nord-ouest) et de Bratunac (est). Les demandes déposées pendant les années 1993 et 1994 ont été liées à des contacts de familles en Suisse, mais aussi à des regroupements familiaux. Puis, un nombre de rescapés de Srebrenica (à l'est de la BiH) a aussi été placé en Suisse.

Le drame humain qui a frappé ce pays de l'Europe du Sud-Est a vivement sensibilisé l'opinion publique, mais aussi les autorités politiques suisses, et ce aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Ce climat émotionnel

a été vécu avec réconfort par les familles bosniennes meurtries. Lors des entretiens avec les migrants de BiH, il en ressort un sentiment de gratitude envers la Suisse pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé au plus fort de la guerre en BiH.

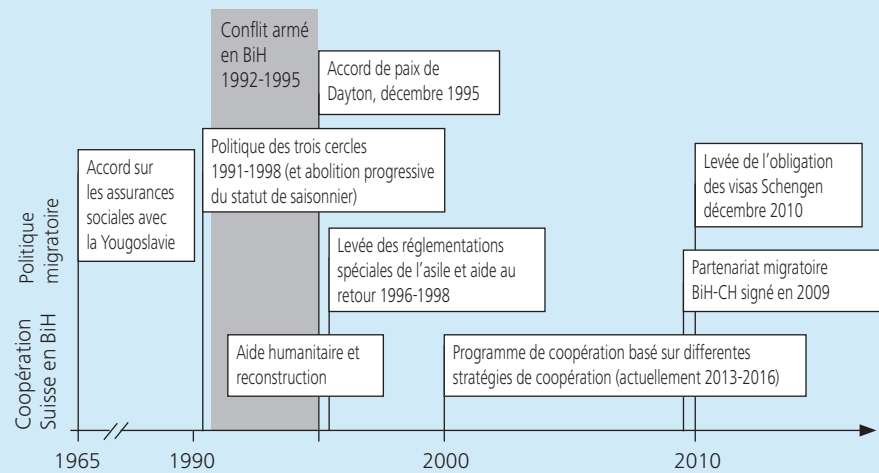
La cessation des hostilités et les Accords de Dayton en 1995 se traduisent par un tassement des demandes d'asile. Néanmoins, malgré la présence dans le pays des troupes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), la BiH a vécu dans un climat de réconciliation difficile pendant les dix années qui ont suivi ces Accords. Le problème majeur pour les réfugiés continue à être lié à l'épineuse question de leur réintégration difficile, voire impossible, dans leur village ou leur ville d'origine. A la fin de la guerre, la nouvelle configuration «ethnopolitique» de la BiH a

Figure 5: Nombre de demandes d'asile de la population de BiH de 1986 à juin 2012



Remarque: début de la guerre en BiH en 1992, Accords de paix de Dayton: 1995
Source: Office fédéral de la migration (ODM) – Statistiques en matière d'asile, 1986 à juin 2012

Encadre 6: Repères chronologiques en matière de politique migratoire suisse à l'égard de la BiH et de l'ancienne Yougoslavie



1965: La Suisse et la Yougoslavie signent un accord concernant les assurances sociales marquant le commencement effectif de l'immigration de travailleurs yougoslaves.

1991: Le Conseil fédéral introduit le modèle dit des trois cercles qui porte un coup d'arrêt à l'immigration économique en provenance des pays du troisième cercle, dont font partie la Yougoslavie et les pays issus de son éclatement. En raison de la guerre en BiH, le Conseil fédéral se décide en faveur d'une admission collective provisoire des déplacés de guerre. Il s'agit d'une mesure permettant d'accorder la protection nécessaire aux personnes dont la vie est exposée à un danger aigu et concret en raison de la guerre.

1995: Suite à la signature des Accords de Dayton qui met fin à la guerre en BiH, la Suisse envoie des experts et des inspecteurs sur place pour permettre l'implémentation de ces accords de paix.

1996: Le Conseil fédéral décide d'abroger progressivement la réglementation spéciale relative au séjour en Suisse des ressortissants de BiH. Ainsi, les personnes seules et les couples sans enfants originaires de BiH sont invités à quitter le territoire suisse, et cela, jusqu'au 30 avril 1997. Un projet-pilote d'aide au retour en BiH est lancé.

1996-98: Durant la période d'après-guerre, la Suisse apporte son soutien à la BiH en implémentant un programme spécial d'aide humanitaire et de construc-

tion. Conjointement un programme d'aide au retour individuel (1997-1999) est lancé par la Confédération avec les cantons.

1998: Le modèle des trois cercles (pour le recrutement de travailleurs) est aboli en faveur du système d'admission dual, prévoyant la libre circulation des travailleurs au sein de l'UE et des contingents pour le deuxième cercle (pays hors UE).

1999: Suite au programme spécial initié en 1996, la Suisse réitère son aide par un programme sur le long terme qui porte sur l'aide humanitaire et la coopération au développement, notamment dans la mise en place d'une économie de marché et de la démocratie.

2009: La Suisse et la BiH signent un protocole d'accords pour établir un partenariat migratoire avec la BiH.

2009-12: Un programme de coopération est mis en place pour le soutien de la Suisse envers la BiH concernant l'instauration de la démocratie, la relance de l'économie et la mise en place d'infrastructures sanitaires de base.

2010: Au vu des Accords de Schengen, le Conseil fédéral décide d'abolir l'exigence de visas aux ressortissants de BiH.

2013-16: Le programme de coopération entre la Suisse (DDC et SECO) et la BiH est prolongé.

rendu le retour à court et moyen terme en BiH extrêmement difficile. Toutefois, les nouvelles demandes d'asile des ressortissants de BiH ont oscillé autour de 1800 par année entre 1996 et 2002, avant de se stabiliser à un niveau plus bas (entre 150 et 500 en 2012).

Quelques références clés

BOSKOVSKA, Nada (2000) «Jugoslawen» in der Schweiz. Soziale, kulturelle und ethnische Herkunft, Integrationsprobleme, *Schweizerische Ärztezeitung* 81/2000, 47, p. 2647-2651. <http://www.saez.ch/docs/saez/archiv/de/2000/2000-47/2000-47-669.PDF>, 7 janvier 2013.

KASER, Eric et Saskia SCHENKER (2008). Rückkehrhilfe der Schweiz: Bilanz und Perspektiven. *Schweizerisches Jahrbuch für Entwicklungspolitik*, 27(2), 207-220.



3 Caractéristiques socio-démographiques des ressortissants de BiH en Suisse

En bref

- Il est difficile d'estimer précisément le *nombre* des personnes originaires de BiH en Suisse. Pour 2010, les statistiques officielles comptent environ 35 000 ressortissants de BiH, tous statuts de séjour confondus, alors que diverses sources doublent presque l'effectif en articulant un chiffre de 60 000 individus, naturalisés inclus. Les citoyens de BiH représentent ainsi environ 2 % de la population étrangère en Suisse.
 - Concernant les *mouvements naturels*, la population de BiH en Suisse a connu une forte augmentation de sa fécondité de 1993 à 2000, pour ensuite se rapprocher en une génération de la faible fécondité que l'on observe en Suisse.
 - Concernant les *mouvements migratoires*, le nombre des citoyens de BiH en Suisse fluctue au gré des vagues migratoires. Néanmoins, leur nombre s'accroît fortement avec le début de la guerre, atteignant un pic en 1994. A la fin de la guerre en 1995, le Conseil fédéral décide de mettre un terme au statut d'admission collective provisoire pour les réfugiés de BiH; dès lors, les regroupements familiaux et les cas de rigueur deviennent les principaux motifs d'entrée en Suisse.
 - La *répartition géographique* de la population de BiH est concentrée à plus de 65 % dans 7 cantons. Saint-Gall est le canton comprenant le plus grand effectif avec 4802 Bosniens et Herzégoviens; viennent ensuite Argovie (4267), Zurich (4039), Vaud (3342), Lucerne (2279), Berne (2065) et le Tessin (1938).
 - Il existe peu de différences entre le *nombre d'hommes et de femmes*, originaires de BiH
- et résidant de manière permanente en Suisse en 2011 car autant la migration économique que l'asile ont connu des flux plus ou moins alternés d'hommes, puis de femmes. De même, *l'âge moyen* des femmes et des hommes de nationalité bosnienne est sensiblement identique, oscillant autour des 35 ans.
- Tout comme les Suisses, la population de BiH est aujourd'hui *vieillissante*. Non seulement, le taux de fécondité et par conséquent de jeunes baisse, mais ces derniers sont nombreux à se naturaliser, n'apparaissant dès lors plus dans les statistiques de la population de BiH.
 - Alors que les *mariages mixtes* (interethniques) étaient courants en BiH, la guerre a quelque peu reconfiguré les liens matrimoniaux, favorisant les relations endogamiques. En Suisse également, cette tendance à l'endogamie se confirme, bien que les mariages mixtes, avec des personnes n'appartenant à aucune autre communauté de BiH, soient plutôt bien acceptés. En ce sens, les ressortissants bosniens demeurent ouverts à la mixité matrimoniale. Depuis l'an 2000, les mariages entre ressortissants bosniens et Suisses sont en constante augmentation.
 - Concernant les *titres de séjour* (voir Encadré 7) la majorité des citoyens de BiH détiennent actuellement un permis d'établissement B ou C. Très peu sont titulaires d'un permis N, F ou L avec une durée de séjour inférieure à 12 mois. En revanche, les permis relatifs à l'asile ont été nettement plus nombreux dans les années 1990 durant la guerre en BiH. En fait, la question des autorisations de séjour des ressortissants de BiH, mais aussi des autres ressortissants de l'ancienne

Yougoslavie est un thème récurrent et sensible, et ce pour deux raisons. Premièrement, suite à l'introduction de la politique des trois cercles en 1991, une partie des ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie, donc de la BiH compris, n'ont pas pu transformer leur permis saisonnier en un permis de séjour durable. Deuxièmement, les déplacés de guerre ont bénéficié d'une protection collective temporaire qui, à la fin du conflit, s'est transformée pour certains en un permis humanitaire, alors que d'autres ont été invités à quitter la Suisse.

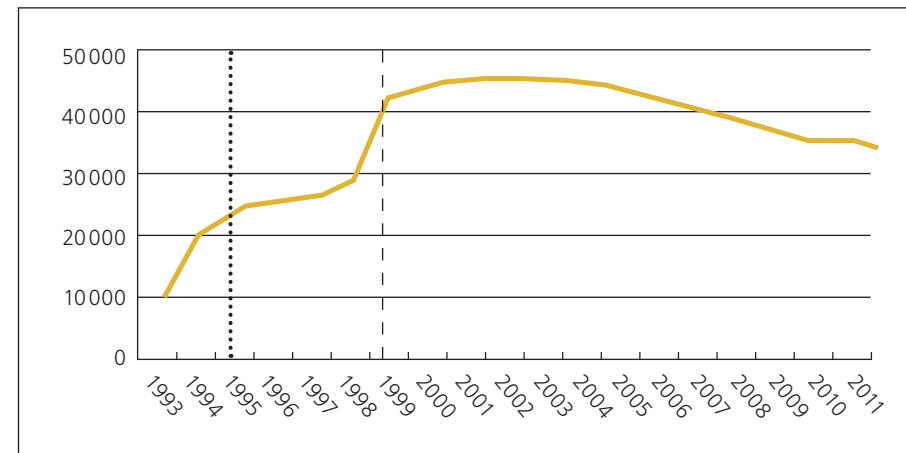
- De 1998 à 2006, le nombre des *naturalisations* de citoyens de BiH croît de manière linéaire au fur et à mesure qu'ils remplissent les exigences requises à l'obtention d'un passeport suisse. Néanmoins, dès 2006, le nombre de naturalisations baisse de plus en plus, sans que ce phénomène puisse être expliqué.

3.1 Chiffres officiels et estimations officieuses

L'estimation précise du nombre des personnes originaires de BiH en Suisse n'est pas une chose aisée, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les données officielles ne contiennent pas les chiffres sur les personnes naturalisées, même si ces personnes peuvent se compter comme membres des diasporas de BiH. Ensuite, la désintégration de la Yougoslavie et l'émergence de différents pays successeurs posent problème pour déterminer la taille de la population de BiH en Suisse. En effet, il arrive souvent qu'un ressortissant de BiH ait des documents officiels de deux Etats, de la BiH et de la Croatie par exemple. Nombreux sont donc les ressortissants comptés aussi comme Croates. Enfin, des modifications ont récemment été introduites dans la manière de rendre compte du nombre d'étrangers dans les statistiques officielles suisses, pour une meilleure compatibilité avec les statistiques européennes. Ensemble, ces facteurs peuvent influencer le degré de précision quant à l'estimation officielle du nombre des citoyens de BiH en Suisse.

Les données concernant la BiH ne sont disponibles que depuis 1993, ce pays ayant proclamé son indépendance en 1992.¹⁵ Jusqu'alors, les migrants de BiH étaient recensés comme ressortissants étrangers de nationalité yougoslave. Depuis, ils ont pu faire officialiser leur nationalité bosnienne. Cependant, ce changement ne suffit pas à clarifier entièrement une réalité complexe. Comme évoqué

Figure 6: Evolution de la population résidente permanente bosnienne en Suisse, 1993-2011



Remarque: ••• 1995 fin de la guerre de Bosnie-Herzégovine, --- 1999 changement d'enregistrement.
Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – STAT-TAB: ESPOP 1993-2009 / STATPOP 2010-2011

plus haut, les ressortissants bosniens se distinguent en fonction de leur appartenance ethnique: les Bosniaques, les Serbes et les Croates. Selon des responsables associatifs bosniens, leur nombre en Suisse serait sous-estimé. Un nombre non négligeable de personnes d'origine bosnienne figurerait, en effet, dans les statistiques en tant que Croates ou Serbes. Ces derniers ont fait valoir le changement de citoyenneté, de yougoslave à croate ou serbe et non pas bosnienne. Certains évoquent des raisons pratiques car les citoyens croates et serbes peuvent voyager au sein de l'Union européenne et vers la Suisse. D'autres évoquent également un effet de mode. Force est de constater toutefois que des ressortissants de BiH pouvaient obtenir aisément un passeport serbe ou croate, de par leur appartenance à un de ces groupes ethniques.

Pour estimer le nombre de ressortissants de BiH en Suisse, on doit se baser sur les nouvelles définitions d'estimation retenues par l'Office fédéral de la statistique. Les analyses dans ce chapitre, se basant sur la définition de la population résidente permanente, sont fondées, d'abord, sur la Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) pour la période de 1993 à 2010 et dès le 31 décembre 2010 sur la Statistique de la population et des ménages (STATPOP).

D'après ESPOP, on dénombre 34 688 résidents permanents de BiH en Suisse en 2010. Ce chiffre comprend les personnes titulaires des permis B et C seulement (voir Encadré 7). Si on se base sur la définition STATPOP, on obtient une population résidente permanente bosnienne de 35 513 personnes. Ce dernier chiffre compte, en effet, aussi les migrants titulaires des livrets N et F, ainsi que les

¹⁵ La BiH a été acceptée comme membre à part entière par l'Assemblée générale des Nations unies le 22 mai de cette même année (à la même date que la Croatie et la Slovénie). Etats membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), <http://www.un.org/fr/members/> (consulté le 20.08.2012).

Encadré 7: Types d'autorisations de séjour en Suisse

Les autorisations de séjour sont délivrées par les services cantonaux des étrangers et/ou l'Office fédéral des migrations.

Permis B: autorisation de séjour

«Les titulaires d'une autorisation de séjour B sont des étrangers, exerçant ou non une activité lucrative, qui séjournent durablement en Suisse dans un but précis» (contrat de travail indéterminé, minimum un an, conjoints de personnes suisses ou établies, étudiants, rentiers, etc.). Il doit être renouvelé chaque année pour les non-européens et tous les cinq ans pour les ressortissants des pays membres de l'UE/AELE.

Permis C: autorisation d'établissement

Une autorisation d'établissement s'obtient après un séjour de cinq ou dix ans en Suisse. Le droit au séjour est de durée indéterminée; il n'est assorti d'aucune condition, mais le titre de séjour doit néanmoins être renouvelé tous les cinq ans.

détenteurs du livret L présents dans le pays depuis plus de 12 mois. Il est ainsi aisé de comprendre que la population résidente permanente de BiH est plus grande selon la définition STATPOP que celle d'ESPOP.

Permis F: admission provisoire

«Il s'agit de personnes qui font l'objet d'une décision de renvoi de Suisse mais pour lesquelles l'exécution du renvoi se révélerait illicite (violation du droit international public), inexigible (mise en danger concrète de l'étranger) (...) ou matériellement impossible (pour des motifs techniques d'exécution)». Ce permis permet de travailler après obtention d'un titre d'autorisation auprès du canton.

Permis L: autorisation de courte durée (jusqu'à 364 jours)

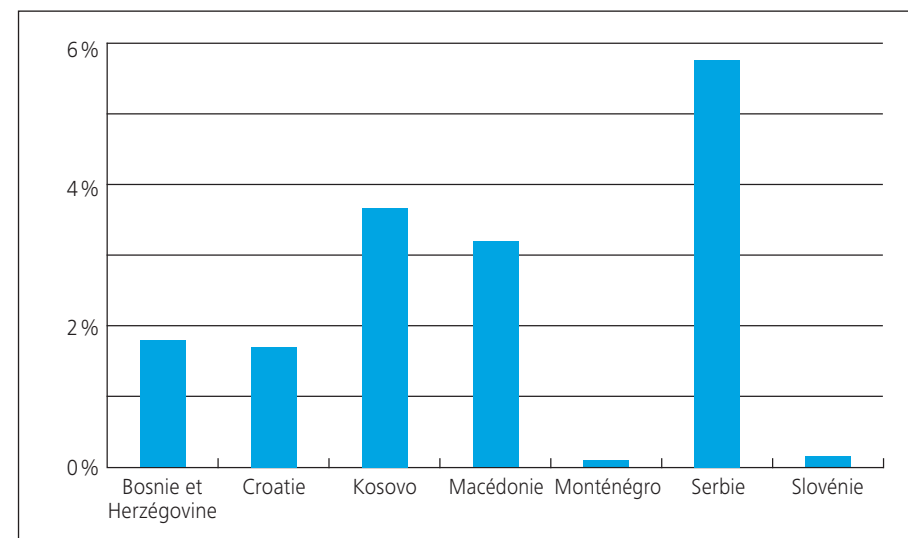
Ce permis octroie le droit à une activité lucrative temporaire, en règle générale de moins d'une année, ou d'un séjour sans activité lucrative.

Livret N: autorisation pour requérants d'asile

Les requérants d'asile sont des personnes qui font l'objet d'une procédure d'asile. Selon l'art. 43 LAsi, les requérants sont habilités, dans certaines circonstances, à exercer une activité lucrative dès le 4^e mois suivant le dépôt de la demande d'asile.

Les experts interrogés et la littérature grise articulent le chiffre d'environ 60 000 personnes originaires de BiH vivant en Suisse, premières et deuxièmes générations, ainsi que naturalisés compris. Ce chiffre est extrêmement difficile, voire statistiquement impossible à démontrer. Pour l'an 2010, la Banque mondiale a fourni une estimation de 52 078

Figure 7: Proportion des populations originaires des pays issus de l'ancienne Yougoslavie par rapport à la population étrangère totale, 2011



Note: La population étrangère totale (résidente permanente et non permanente) s'élevait en 2010 à 1 837 112 personnes.
Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – STAT-TAB: STATPOP 2011

personnes originaires de BiH¹⁶ en Suisse. Cette estimation est similaire à celle obtenue grâce à l'Enquête suisse sur la population active (ESPA): les ressortissants de BiH, les jeunes, les retraités et les naturalisés étant intégrés au calcul.

L'évolution de la population résidente permanente bosnienne en Suisse montre, en 1999, une brusque augmentation des effectifs. Nombre de Bosniens ont, en effet, acquis la nationalité bosnienne durant cette année, ce qui a fait monter leur effectif dans les statistiques de la population résidente permanente. Néanmoins, la plupart était déjà titulaire d'un permis d'établissement B ou C. Leur nombre n'a donc, pour ainsi dire, pas varié. Il s'agit là

d'un artefact statistique car jusqu'à la fin des années 90, les nationalités de l'ancienne Yougoslavie étaient regroupées sous la catégorie «Yougoslavie».

Les naturalisations, conjuguées aux retours au pays d'origine, conduisent à une diminution des effectifs de la population résidente permanente de BiH depuis 2002. Alors qu'en l'an 2000, la part de cette population, par rapport au nombre total d'étrangers en Suisse atteignait quasi 3,5%, elle ne représente aujourd'hui plus que 2% (Figure 7). Ce pourcentage est aussi dû au fait que le nombre d'immigrés d'autres nationalités en Suisse a davantage augmenté.

¹⁶ Les chiffres de la Banque mondiale se basent sur différentes sources et les dernières données statistiques des pays de destination des migrants. <http://go.worldbank.org/JITC7NYTTQ> (consulté le 21 mars 2013).

Il convient de situer le flux migratoire bosnien par rapport à l'ensemble des migrations en provenance de l'ancienne Yougoslavie. La totalité des ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie représente 4% de la population totale vivant en Suisse, soit environ 320 000 personnes, ce qui constitue plus de 17% de la population étrangère totale: les Serbes 6%, les Kosovars 4%, les Macédoniens 3%, les citoyens bosniens 2%, les Croates 2%, alors que les Slovènes et les Monténégrins se partagent moins de 1% (Figure 7). Ces chiffres doivent être pris avec une certaine précaution car ils ne reflètent pas toujours de manière objective la nationalité des personnes. Ainsi, par analogie, le nombre de Kosovars devrait être logiquement supérieur à celui des Serbes. Toutefois, en raison du statut du Kosovo jusqu'il y a peu, mais aussi du fait des nombreux problèmes liés aux documents officiels de voyage, un nombre non négligeable de Kosovars figure encore aujourd'hui dans les statistiques en tant que citoyens serbes. Ils ont préféré se déclarer ainsi auprès de leur commune de résidence en Suisse, pour des raisons pratiques, notamment pour être exempts de visas. Cette problématique est analogue à celle des citoyens de BiH qui ont été déclarés en tant que Croates ou Serbes.

3.2 Mouvements démographiques

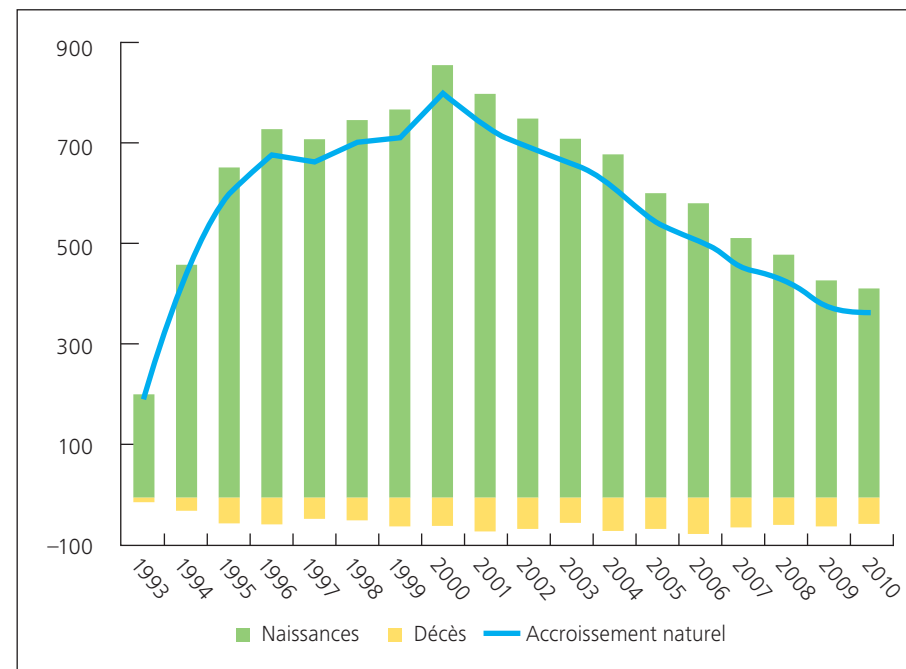
Pour comprendre les mouvements démographiques de la population de BiH en Suisse, il convient de considérer les mouvements naturels et les mouvements migratoires. Les mouvements naturels concernent les naissances et les décès de cette population, alors que les mouvements migratoires sont imputables aux flux de personnes qui entrent (immigrants) et qui sortent (émigrants) du pays. La différence entre ces deux flux donne le solde migratoire de la population de BiH en Suisse.

Mouvements naturels

La population bosnienne de Suisse a connu une forte augmentation de sa fécondité entre 1993 et 2000, pour ensuite se rapprocher de la faible fécondité que l'on observe en Suisse et en BiH.¹⁷ En effet, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) des Bosniennes est en 2011 de 2,0 enfants par femme, ce qui reste en dessus de l'ICF observé pour l'ensemble de la Suisse (1,5) mais qui se rapproche de l'ICF de la population étrangère totale de Suisse (1,8) (Figure 8).

En 2000, le nombre de Bosniens en Suisse s'élève à 45 000 environ, alors qu'en 2011, il est légèrement supérieur à 35 000 individus. Or, le nombre des femmes en âge de procréer (15-49 ans) est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 10 ans. Malgré l'augmentation de la population en âge d'avoir des enfants, on constate une diminution de moitié des naissances (Figure 8); il paraît donc clair que sur

Figure 8: Accroissement naturel de la population bosnienne en Suisse, 1993-2010



Source: ESPOP 1981-2010. Base de données: OFS - STAT-TAB Office fédéral de la statistique

une génération, la fécondité des Bosniens de Suisse a considérablement baissé.

Mouvements migratoires

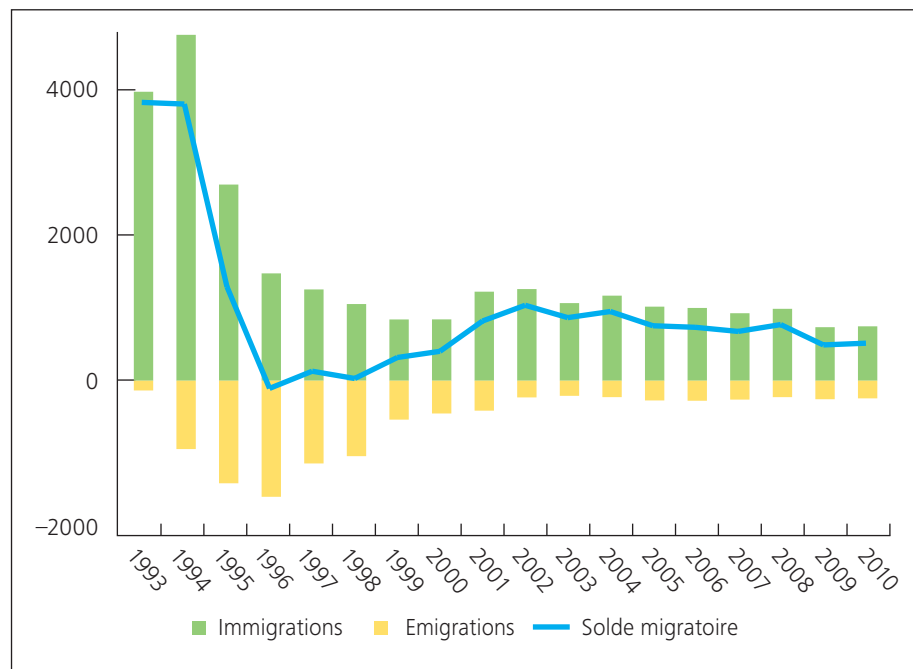
Les mouvements migratoires de la population bosnienne vers la Suisse ont connu plusieurs phases dans les dernières décennies. Comme nous l'avons déjà évoqué, cette population est principalement arrivée en trois vagues successives (voir 2.3). Les deux premières vagues, depuis les années 1960 jusqu'à la fin des années 1980, ont vu arriver en Suisse des hommes et des femmes de BiH venus pour travailler, mais qui ont aussi pendant ce temps effectué des regroupements familiaux. Puis, la troisième vague de migration, de 1992

à 1994, est constituée de réfugiés de guerre et de demandeurs d'asile. En ce qui concerne les migrations depuis 1995, elles concernent principalement le regroupement familial, découlant des migrations précédentes.

Un important contingent est arrivé durant la guerre, c'est-à-dire au début des années 90 avec un pic en 1994. Entre 1994 et 1998, beaucoup, majoritairement des requérants d'asile, sont repartis, probablement en Bosnie. En effet, dès le mois de juin 1996, le Conseil fédéral a décidé de mettre un terme au statut d'admission collective provisoire pour les réfugiés de BiH et fixe des échéances pour leur retour progressif.

17 Quant à la tendance en BiH, l'indice de fécondité aurait été de 1,2 en 2009. Source: http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_developpes/indicateurs_fecundite/ (consulté le 14 mai 2013).

Figure 9: Flux migratoires de la population bosnienne en Suisse, 1993-2010



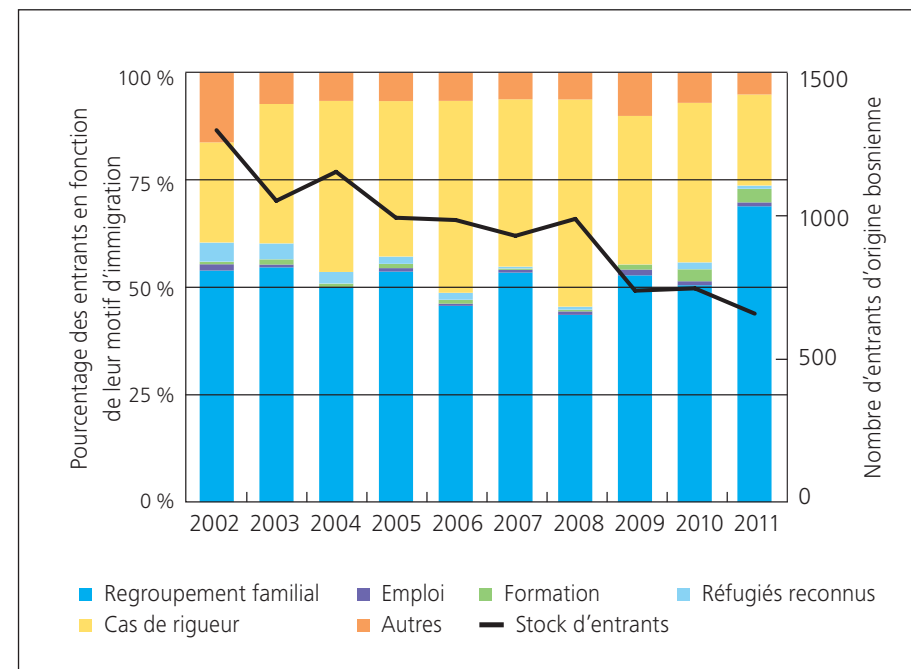
Note: Statistique de l'état et de la structure de la population résidente permanente au 31 décembre (entre 1993 et 2010) et des mouvements de la population résidente permanente enregistrés pendant l'année civile
Source: ESPOP 1993-2010. Base de données: OFS – STAT-TAB Office fédéral de la statistique

Les personnes retournant en BiH par décision du Conseil fédéral ont bénéficié d'un programme d'aide au retour. Passé ce délai, des mesures de contraintes ont alors été envisagées. Dans sa réponse du 1^{er} juillet 1998, relative à une question parlementaire urgente sur ce sujet, le Conseil fédéral a communiqué que sur les quelque 18 000 Bosniens admis en Suisse en raison de la guerre, 5 242 étaient rentrés de leur plein gré, dans le cadre de ce programme d'aide, et ce dès la fin 1997. De

plus, 6 816 personnes s'étaient annoncées pour y participer dans le courant de l'année 1998.¹⁸

Depuis 2002 (et même avant cela, si on se réfère à la Figure 9), le nombre d'entrants originaires de BiH tend à baisser (voir la courbe noire de la Figure 10). Depuis lors, deux motifs d'immigration principaux régissent les entrées de migrants en Suisse: les regroupements familiaux et les cas de rigueur. Les cas de

Figure 10: Motifs d'immigration de la population bosnienne, 2002-2011



Source: Statistique de la population et des ménages (STATPOP). Base de données: OFS – STAT-TAB. Office fédéral de la statistique

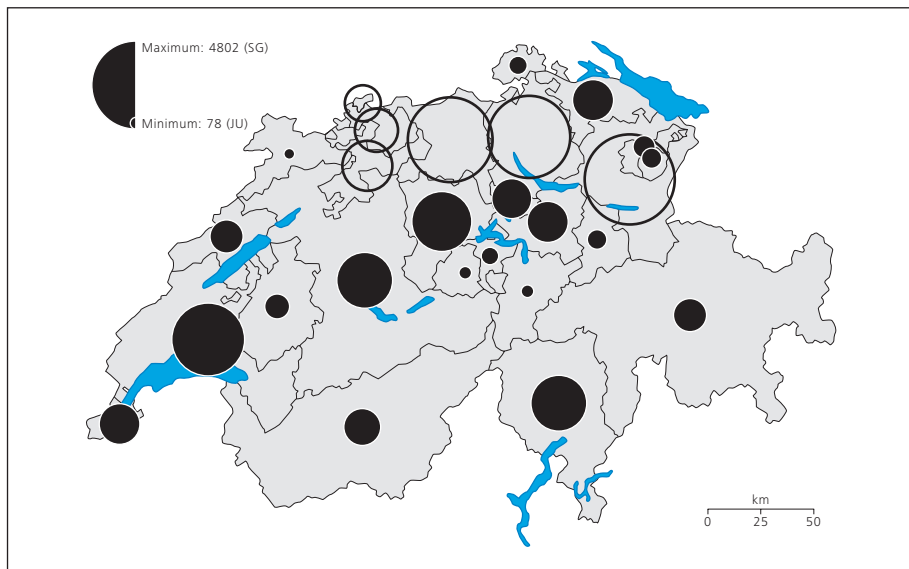
rigueur comprennent les anciens titulaires d'admission provisoire du domaine de l'asile, qui ont obtenu un permis de séjour en Suisse. Quant aux migrations de regroupement familial, elles sont clairement la principale source d'entrée d'immigrants bosniens en Suisse depuis les années 2000.

3.3 Répartition géographique de la population de BiH

Les populations migrantes, principalement celles qui arrivent dans un pays par vagues successives, ont tendance à se regrouper, par effet de chaînes migratoires, afin de pouvoir s'entraider, mais aussi conserver les liens avec leur communauté et leur pays d'origine. Les migrants ont également tendance à se regrouper dans les centres urbains qui sont par définition plus attractifs d'un point de vue économique et plus propices à l'intégration socio-économique, donc à un meilleur accès à

¹⁸ http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?qesch_id=19981091 (Consulté le 10 mai 2013).

Figure 11: Taille de la population bosnienne dans les cantons, 2011



Note: Faite avec Philcarto: <http://philcarto.free.fr>
Source: Office fédéral de la statistique (OFS), STATPOP 2011

l'emploi. En ce qui concerne les deux premières vagues de migrants de BiH, leur répartition spatiale en Suisse est due à des facteurs inhérents à toute migration, mais aussi au recrutement dans les régions d'origine de proches par l'intermédiaire d'employés bosniens en Suisse. Cependant, en ce qui concerne les réfugiés et les admis provisoires, leur répartition en Suisse est plutôt fonction de la politique d'asile qui, depuis 1990, répartit les requérants suivant des quotas d'admission par canton.

Comme le montre la Figure 11, plus de 65 % de la population bosnienne et herzégovine de Suisse est regroupée dans 7 cantons, à savoir dans l'ordre de grandeur des effectifs: Saint-Gall (4802), Argovie (4267), Zurich

(4039), Vaud (3342), Lucerne (2279), Berne (2065) et le Tessin (1938). Le point commun entre ces cantons est qu'ils abritent tous de grandes villes à l'exemple de Zurich ou de Lausanne. Il est également possible d'avancer que les contacts familiaux et amicaux jouent un rôle important dans la décision d'un migrant de choisir une ville de résidence. Cette situation est par exemple présente à Saint-Gall, canton avec une immigration traditionnelle de populations serbes de BiH et des structures associatives actives (voir Figure 12).

La concentration dans les centres urbains est également importante pour la vie communautaire des migrants. Ainsi, dans les cantons du Valais et de Fribourg par exemple, il n'existe quasiment pas de vie associative

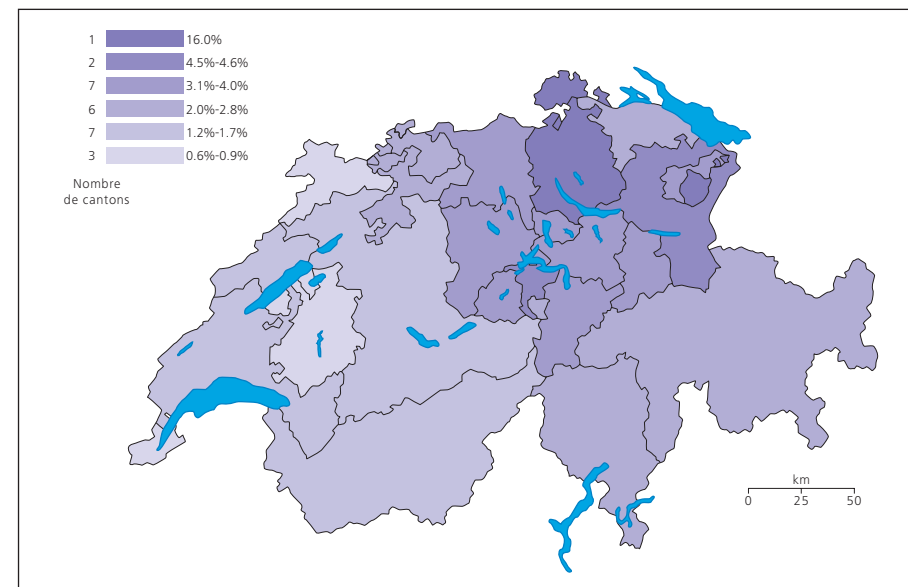
bosnienne, en raison notamment du faible nombre de ressortissants bosniens, dispersés de surcroît entre différentes localités.

Enfin, selon un expert, une certaine concentration dans des villes suisses de Bosniens originaires des mêmes localités de BiH est parfois le résultat de contingents de réfugiés accueillis durant la guerre. Ainsi, des réfugiés ayant fui par exemple les régions périphériques de la BiH comme Konjević Polje et Srebrenica (Bosnie de l'est) ont été affectés à Yverdon-Bains et ceux de Prijedor et de Kozarac (nord de la BiH) ont davantage été regroupés à Lausanne.

3.4 Profil démographique

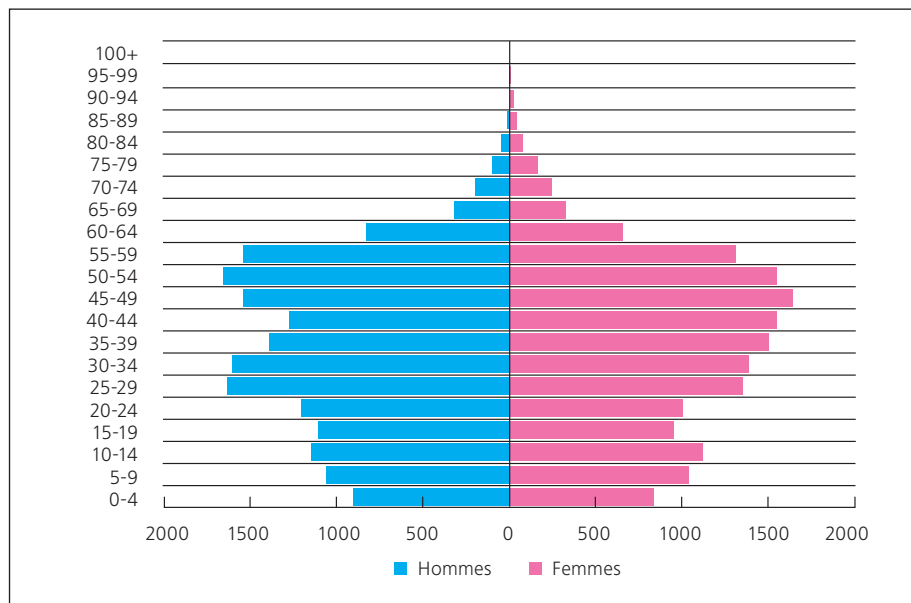
Pour comprendre la dynamique de la population de BiH, il est essentiel d'étudier ses composantes démographiques. En effet, l'âge des personnes et les rapports de dépendance permettent de savoir si la population est jeune ou vieillissante et quelle proportion de la population dépend des actifs. Les rapports de genre et les caractéristiques matrimoniales indiquent les déséquilibres existants entre les hommes et les femmes ainsi que le potentiel de fécondité de la population.

Figure 12: Pourcentage de la population bosnienne au sein de la population étrangère résidente permanente, 2011



Note: Faite avec Philcarto: <http://philcarto.free.fr>
Source: Office fédéral de la statistique (OFS), STATPOP 2011

Figure 13: Pyramide des âges de la population résidente permanente bosnienne en Suisse, 2011



Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – STAT-TAB: STATPOP 2011

Age et genre

L'analyse de la pyramide des âges de la population de BiH se fonde sur sa forme, son profil et ses éventuelles irrégularités, ainsi que sur le *sex-ratio*.¹⁹ La Figure 13 montre qu'il existe peu de différences entre le nombre d'hommes et de femmes, originaires de BiH et résidents de manière permanente en Suisse en 2011. Néanmoins, quelques variations peuvent être relevées.

En ce qui concerne la classe d'âge de 15 à 34 ans, on constate un surplus d'hommes de 10 %, avec un *sex-ratio* de 120 contre 108

pour la population étrangère totale. Ce surplus d'hommes peut probablement s'expliquer par la surreprésentation des jeunes hommes parmi les bénéficiaires de permis humanitaires pour cas de rigueur. A l'inverse, les classes d'âge entre 35 et 49 ans présentent un *sex-ratio* de 90 indiquant une proportion moindre d'hommes. Cela est vraisemblablement en lien avec la guerre durant les années 1990. En effet, la Suisse a accueilli de nombreux réfugiés venus de l'est de Bosnie (la région de Srebrenica notamment), où beaucoup de femmes avaient perdu mari et fils. Alors que l'immigration d'avant-guerre, essen-

19 Le *sex-ratio* est un indicateur démographique qui mesure le nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population. Généralement, le *sex-ratio* à la naissance oscille aux alentours de 105 hommes pour 100 femmes et est assez équilibré par la suite avant de passer au-dessous de 100 aux grands âges en raison de la plus longue espérance de vie des femmes.

tiellement pour motifs économiques, était majoritairement masculine, expliquant ainsi la légère dominance des hommes parmi les classes d'âge entre 50 et 64 ans. Dans les grands âges, la proportion de femmes est de plus en plus importante, ce qui correspond à leur espérance de vie plus élevée. Dès 60 ans, on remarque en effet que le *sex-ratio* n'a de cesse de diminuer.

L'âge moyen des femmes et des hommes de nationalité bosnienne est assez équilibré. Néanmoins, celui des femmes (35,5) est supérieur d'environ une demi-année à celui des hommes (34,9 ans). Cela est sans doute dû au fait que les femmes ont une plus grande espérance de vie. Dans l'ensemble, la forme de la pyramide des âges montre une forte présence des ressortissants bosniens entre 25 et 60 ans, c'est-à-dire en âge de travailler. Cette concentration est évidente lorsqu'elle est comparée avec la forme de la pyramide des âges de la population suisse dont les effectifs par classes d'âge diminuent de plus en plus dès 30 ans. Or, cette diminution ne s'opère pour les Bosniens qu'à l'âge de la retraite. Par ailleurs, la forme de la pyramide des Bosniens montre un taux de fécondité en baisse puisque le nombre d'enfants de moins de 15 ans est en diminution constante.

Vers une population vieillissante?

Afin de comprendre une population, il est essentiel d'analyser les rapports de dépendance des catégories de population²⁰ afin de savoir si une population est jeune ou vieillissante. Concernant les ressortissants de BiH, on remarque certaines divergences, mais aussi quelques points communs avec les résidents suisses.²¹

La première différence constatée entre les ressortissants de BiH et les Suisses concerne l'évolution du rapport de dépendance. En 2011, 68% de Suisses inactifs dépendent des 32% d'actifs restants (contre 63% en 1995). Alors que ce rapport de dépendance pour la population bosnienne en Suisse est de seulement 39% (contre 68% en 1995), une tendance à la baisse depuis 16 ans (Tableau 3). La deuxième différence concerne les jeunes de moins de 20 ans. Plus concrètement, le nombre de jeunes Bosniens en Suisse tend à diminuer fortement depuis 1995. En fait, le rapport de dépendance des jeunes de moins de 20 ans est passé de 64% à 33% en 2011. Cela veut dire qu'il y a moins d'enfants par adulte, généralement actif. Deux raisons expliquent cette brusque chute du rapport de dépendance des jeunes. Premièrement, une partie des jeunes de moins de 20 ans est entrée dans la classe d'âge des actifs en atteignant l'âge de 20 ans. Deuxièmement, les naturalisations sont montées en flèche de 2000 à 2006. Par conséquent, beaucoup de jeunes, en obtenant la naturalisation, n'apparaissent plus comme Bosniens dans les chiffres. Il y a donc moins de jeunes de nationalité bosnienne et plus d'actifs pour les entretenir. En Suisse, le rapport de dépendance des jeunes de moins de 20 ans a également tendance à diminuer mais de façon plus douce (35% en 2011).

20 Le rapport de dépendance désigne le rapport entre le nombre de personnes généralement inactives sur le plan économique (moins de 20 ans et 65 ans ou plus) et le nombre de personnes en âge d'exercer une activité lucrative (de 20 à 64 ans). Il s'exprime en nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

21 Dans le Tableau 3, on calcule séparément un rapport de dépendance des jeunes et un rapport de dépendance des personnes âgées. Un rapport de dépendance supérieur à 50 signifie que plus de la moitié de la population dépend du reste tandis qu'un rapport de dépendance inférieur à 50 veut dire que moins de la moitié de la population dépend du reste.

Tableau 3: Evolution des rapports de dépendance des populations totales suisse et bosnienne en Suisse, 1995-2011

| | | 1995 | 2000 | 2005 | 2011 | Tendance |
|--|--------|------|------|------|------|-----------|
| Rapport de dépendance total | Suisse | 63 | 64 | 63 | 68 | ■ ■ ■ ■ ■ |
| | BiH | 68 | 64 | 52 | 39 | ■ ■ ■ ■ ■ |
| Rapport de dépendance des jeunes (-20 ans) | Suisse | 37 | 37 | 35 | 35 | ■ ■ ■ ■ ■ |
| | BiH | 64 | 61 | 48 | 33 | ■ ■ ■ ■ ■ |
| Rapport de dépendance des âgés (+65 ans) | Suisse | 26 | 28 | 28 | 34 | ■ ■ ■ ■ ■ |
| | BiH | 4 | 2 | 3 | 6 | --- --- |

Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – STAT-TAB: ESPOP 1981-2009 / STATPOP 2011

En ce qui concerne le point commun de ces deux populations, on constate que les deux sont vieillissantes. Cela apparaît dans le fait que le rapport de dépendance des jeunes baisse tandis que le rapport de dépendance des âgés augmente (pour les ressortissants de BiH depuis 2000). En fait, la Suisse est connue pour avoir une population vieillissante en raison d'une espérance de vie qui a fortement augmenté mais aussi de par le fait que la fécondité a drastiquement diminué au cours des dernières décennies. Ce phénomène est également constaté parmi la population bosnienne de Suisse puisque la part des personnes âgées a plus que doublé depuis 2000. Si on compare avec la population étrangère totale, on remarque que la proportion de personnes âgées est passée de seulement 7 % en 2000 à 10 % aujourd'hui.

Actuellement, ces faits traduisent une baisse du rapport de dépendance total pour les ressortissants de BiH, et ce pour deux raisons. D'une part, beaucoup de jeunes ont été naturalisés ou sont entrés dans la catégorie d'âge 20-65 ans. D'autre part, on constate une hausse du rapport de dépendance totale pour la Suisse car le rapport de dépendance des âgés augmente plus rapidement que ne baisse le rapport de dépendance des jeunes de moins de 20 ans.

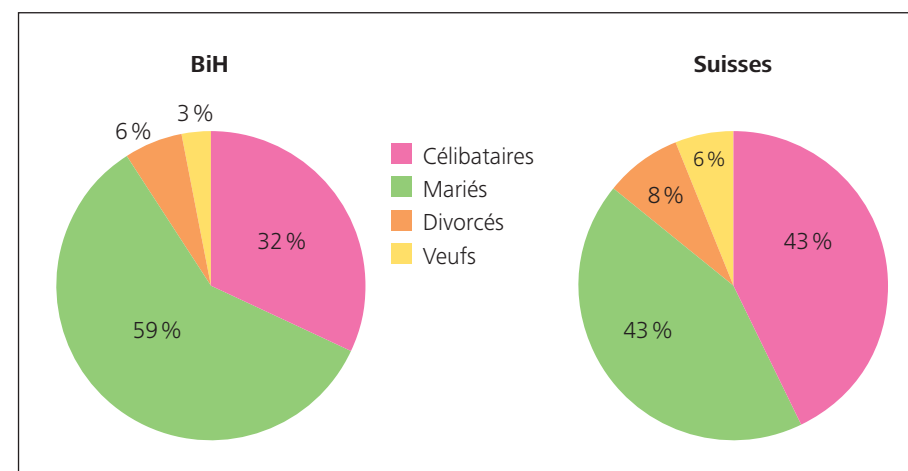
3.5 Etat civil

Comme le montre la Figure 14, la population résidente permanente bosnienne est composée à près de 60% de personnes mariées, contre 33% environ de célibataires. Cette forte surreprésentation des mariés chez les Bosniens contraste avec la situation de la population suisse qui se compose à part égale de célibataires (43%) et de personnes mariées (43%). Le pourcentage élevé des personnes mariées parmi la population bosnienne peut s'expliquer par la structure d'âge et probablement aussi par le fait que pour nombre de migrants, l'union matrimoniale est un moyen qui permet de stabiliser leur statut en Suisse; contrairement aux Suisses qui peuvent choisir le concubinage et par conséquent restent représentés parmi les célibataires. Quant à la part des personnes divorcées, elle est inférieure chez les Bosniens (6%) à celle des Suisses (8%). Néanmoins, le taux de divortia-

lité de ces deux groupes est similaire puisqu'en 2010, 11 personnes bosniennes mariées sur 1000 ont divorcé, contre 12 personnes pour les Suisses. Bien que les femmes bosniennes aient une tendance moindre à divorcer (10/1000), on constate effectivement que leurs homologues masculins divorcent autant que les hommes et les femmes suisses (12/1000).

Au vu de la forte proportion de personnes mariées parmi la population bosnienne, il est pertinent de s'intéresser ici aux mariages de manière plus spécifique. Comme évoqué dans le chapitre précédent (voir 2.2), la BiH a été un pays de brassage et de mixité ethniques, surtout dans les villes, mais aussi dans certaines régions périphériques. Dans le passé yougoslave, les mariages mixtes entre des individus de groupes ethniques et religieux différents, appelés aussi mariages exogamiques, ont été monnaie courante. Toutefois, on remarque un

Figure 14: Etat civil de la population résidente permanente selon la nationalité, en 2012



Source: STATPOP

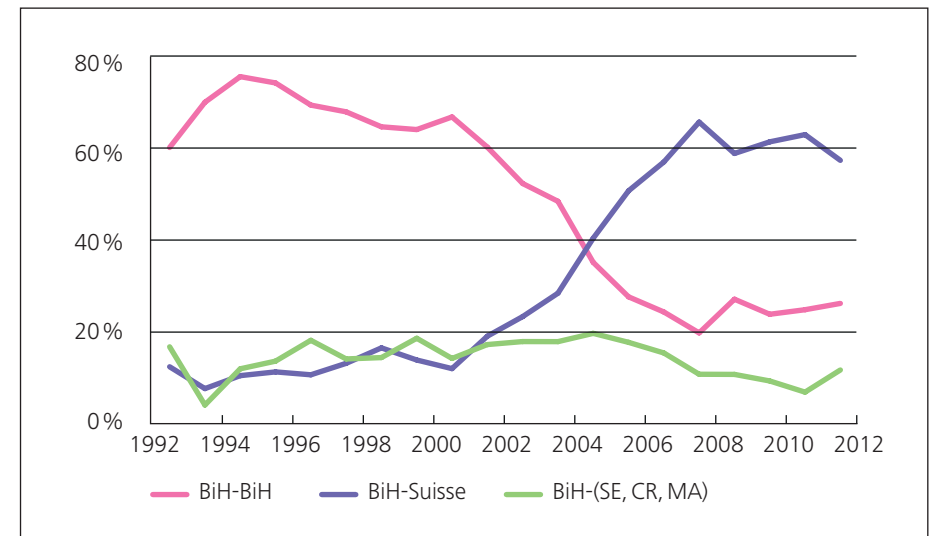
changement substantiel sur ce plan avec la guerre. En effet, les mariages mixtes sont devenus une question sensible dans le contexte des déchirements interethniques qu'a connus la BiH depuis l'éclatement de la guerre. En fait, les couples mixtes de BiH ont été mis sous pression par la logique des clivages ethniques, notamment dans les petites localités. Plus concrètement, ils ont été confrontés à un choix cornélien, entre résister à la logique de l'exclusion ethnique qui découlait de la guerre, se séparer ou alors fuir le pays afin d'échapper au regard stigmatisant de la communauté et/ou de la famille. Comme le relevait aussi en 2006 un rapport de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), «[en] Bosnie-Herzégovine, les couples ethniquement mixtes et leurs enfants peuvent aujourd'hui encore se retrouver dans des situations difficiles. Dans les régions où les combats et les épurations ethniques ont fait rage (notamment à Pale), les familles ethniquement mixtes sont plus fréquemment exposées aux discriminations» (Walser 2006:15). Certains couples mixtes ont fait le choix de quitter le pays et la plupart des pays occidentaux se sont montrés plus sensibles à leur situation, notamment le Canada.

Selon un point de vue convergent des personnes consultées, le choix matrimonial exogamique ou endogamique (au sein de la même communauté) en BiH est lié au profil socioculturel des parents des jeunes mariés. En fait, une tendance plus nette envers l'exogamie est à remarquer auprès d'enfants issus de parents mixtes ou qui proviennent de régions urbaines. Toutefois, la tendance générale actuelle en BiH est moins orientée vers la mixité, et les choix conjugaux se font

davantage au sein de la même communauté ethnique. La même tendance se remarque aussi au sein de la population bosnienne en Suisse, et ce bien qu'elle ait moins de contraintes dans le choix conjugal que les personnes qui vivent sur place (pression de l'entourage et de la famille). Selon les experts interrogés, la tendance endogamique des Bosniens en Suisse se remarque plus fortement auprès des personnes issues de familles réfugiées originaires des zones qui ont souffert de la guerre, notamment de Srebrenica. Toutefois, une observatrice remarque aussi que l'endogamie est plus récurrente chez les nouveaux arrivants (2009-2011), qui sont jeunes et à tendance plus pieuse. Un expert explique que «les groupes folkloriques servent souvent de lieux pour que des jeunes bosniens fassent connaissance, afin de perpétuer ainsi l'identité d'origine». Les rencontres transnationales sur internet entre des jeunes bosniens en BiH et en Suisse, en particulier à travers les réseaux sociaux comme «MSN» ou «Facebook», joueraient un rôle non négligeable dans cette tendance endogamique. Bien sûr, les vacances annuelles dans le pays d'origine s'inscrivent aussi dans cette optique-là. Enfin, des stratégies matrimoniales sont développées aussi par la jeune population bosnienne de BiH qui cherche, par le biais du mariage avec un(e) compatriote immigré(e), à sortir durablement du pays dans l'espoir d'une ascension sociale.

Un expert affirme que les familles bosniennes de Suisse n'ont pas d'exigences particulières envers un mariage exogamique, bien qu'il soit «plus difficile de voir un mariage accepté avec un musulman/Serbe ou Croate qu'avec un Italien ou un Suisse». A titre de comparaison,

Figure 15: Evolution du mariage des ressortissants de BiH en Suisse, selon la nationalité de l'époux ou de l'épouse



Note: pourcentage des mariages BiH selon nationalité de conjoint: BiH, Suisse, Serbie, Croatie, Macédoine (combiné)
Source: BEVNAT, OFS

la situation matrimoniale des Bosniens se présente de manière quelque peu différente de celle des Kosovars. Ces derniers ont été, pour des raisons sociohistoriques qui leur sont propres, moins enclins aux mariages interethniques. Cette attitude s'explique principalement par leur situation politique minoritaire, leur culture albanaise (donc non slave) et leur faible intégration socioculturelle dans l'ancienne Yougoslavie. Ces facteurs-là ont clairement favorisé les mariages intra-albanais au Kosovo, lesquels étaient aussi officiellement considérés comme un moyen de résistance au régime politique de Belgrade. Ce sont exclusivement les élites communistes albanokosovares qui se sont mariées en dehors de la communauté albanaise de Yougoslavie. D'ailleurs, il n'est pas rare que le discours na-

tionaliste pointe cette élite-là en tant que responsable de la mise en péril des droits nationaux des Albanais au Kosovo et en Macédoine. Cette rhétorique est aussi en partie présente aujourd'hui au sein d'une partie de la population bosnienne, qui considère que le mariage exogame (avec des Bosniaques, Serbes et Croates) a nui à sa propre situation ethnoreligieuse. Néanmoins, pour des raisons sociohistoriques que nous avons développées plus haut, la population bosnienne demeure relativement tolérante sur ce plan. Par exemple, une Bosnienne de deuxième génération, issue d'un couple mixte, témoigne que durant toute son enfance, son père, musulman de confession, l'avait accompagnée tous les dimanches à l'Eglise catholique car elle avait choisi de suivre la foi de sa mère.

Au sujet du mariage des Bosniens avec des citoyens suisses, les statistiques indiquent ces dernières années une tendance en constante augmentation (Figure 15). Ces données peuvent être interprétées de deux manières: soit il s'agit de mariages exogamiques avec des Suisses d'origine, soit il s'agit de mariages endogamiques avec des Bosniens naturalisés suisses. Toutefois, le dernier cas de figure semble plus fréquent. En parallèle à une augmentation croissante effective des mariages bosno-helvétiques, on remarque une forte propension à la naturalisation des jeunes bosniens (voir 3.7). Ce qui corrobore cette supposition est le fait que la vague croissante linéaire des mariages avec des citoyens suisses est similaire à celle des naturalisations pendant la même période, soit de 2002 à 2006, voire 2007. Cela signifie qu'en réalité, la tendance au mariage culturellement endogamique demeure fortement présente au sein de cette population en Suisse.

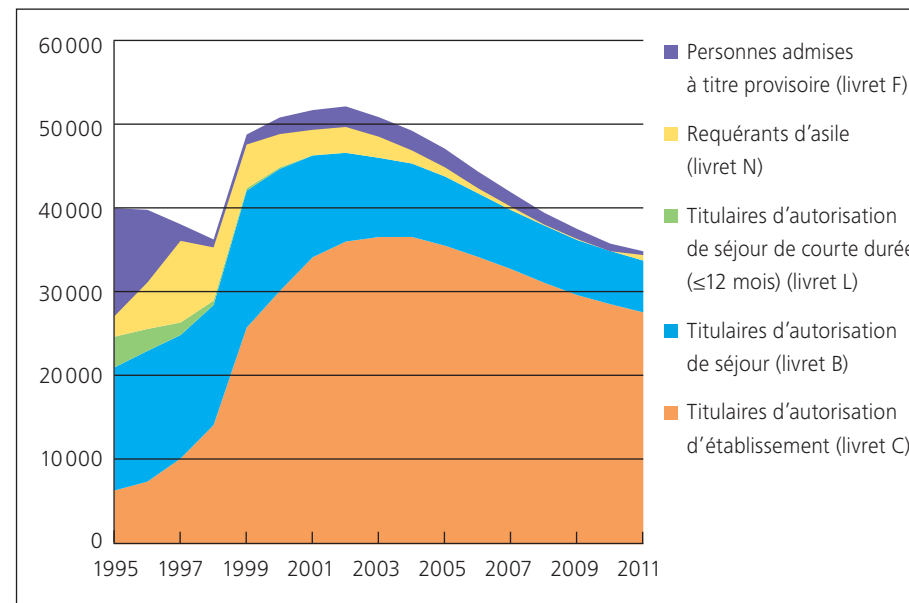
3.6 Titres de séjour

En 1995 et 1996, près d'un quart des Bosniens relèvent du domaine de l'asile, c'est-à-dire sont titulaires d'un livret N ou F. Dès les années suivantes, la part des personnes détenant un permis d'établissement (C) augmente, alors que le nombre de permis de séjour reste stable (Figure 16). La brusque augmentation des titulaires de permis C en 1999 est probablement due à l'obtention de la nationalité bosnienne de nombreux ressortissants de l'ancienne Yougoslavie, originaires de BiH. En effet, les travailleurs immigrés des années 1980 détenaient déjà un permis d'établissement. Dès lors, il n'est pas question d'une augmentation d'immigrés de BiH, mais uniquement d'un changement de passeport, de yougoslave à celui de BiH. Le nombre des personnes résidentes en Suisse n'a donc objectivement changé que de très peu.

Les Bosniens de Suisse constituent aujourd'hui une population fortement stabilisée (Figure 17): le nombre de nouvelles entrées est limité alors que la proportion de personnes nées en Suisse est plutôt élevée (23% contre 20% pour l'ensemble des étrangers) en 2011. Parallèlement, le nombre de ressortissants de BiH titulaires d'un permis N, F ou L avec une durée de séjour inférieure à 12 mois est très faible en 2011. Finalement, la majorité des Bosniens détient un permis d'établissement B ou C.

La question des autorisations de séjour des ressortissants bosniens, mais aussi des autres ressortissants de l'ancienne Yougoslavie est un thème récurrent et sensible, et ce pour deux raisons. Premièrement, suite à l'intro-

Figure 16: Evolution de la population résidente bosnienne en Suisse en fonction de l'autorisation de résidence, 1995-2011

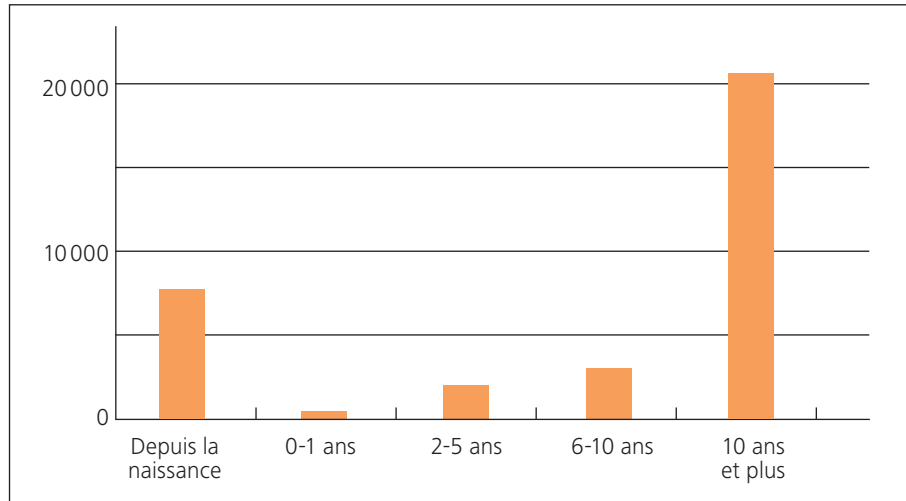


Source: Office fédéral de la statistique (OFS) – STAT-TAB: ESPOP 1981-2009 / STATPOP 2010-2011

duction de la politique des trois cercles en 1991, une partie des ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie, donc Bosniens compris, n'ont pas pu transformer leur permis saisonnier en un permis de séjour durable. Après la guerre, la politique de la Suisse a consisté à endiguer la migration en provenance de la BiH. Selon un ancien responsable communautaire interrogé, ces statuts précaires dont le délai d'attente en vue d'une stabilisation a entravé le processus d'intégration des migrants de la première génération, ainsi privés pendant de longues années d'autorisations de séjour à long terme. Deuxièmement, les personnes de BiH ont bénéficié d'une protection collective temporaire (per-

mis F selon l'ancienne législation). Après la guerre, une partie d'entre eux sont retournés dans leur pays d'origine, alors qu'une autre a pu obtenir des autorisations de séjour «B» (cas de rigueur). Néanmoins, un groupe de personnes sont restées durant de longues années, titulaires de permis F (admission provisoire) et donc défavorisées dans leur intégration jusqu'en 2007-2008 (dès lors, des bases légales sont définies pour que les personnes avec une admission provisoire deviennent un groupe cible de la promotion d'intégration), avec par exemple des limitations d'accès au marché du travail et une absence de mesures d'intégration).

Figure 17: Durée de séjour de la population totale bosnienne en Suisse, 2011



Source: Statistique de la population et des ménages (STATPOP). Base de données: OFS – STAT-TAB. Office fédéral de la statistique

Enfin, il est à relever qu'actuellement, les voies les plus répandues d'établissement en Suisse pour les ressortissants de BiH sont le regroupement familial et le mariage.

3.7 Naturalisations

La population de nationalité bosnienne en Suisse a été marquée par une diminution substantielle de ses effectifs, en raison d'une forte propension des Bosniens (ainsi que des autres ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie) à acquérir dès 1998 la nationalité suisse. L'augmentation des naturalisations de migrants bosniens croît de manière linéaire entre 1998 et 2006, au fur et à mesure qu'ils remplissent les exigences requises pour l'obtention du passeport suisse (Figure 18).

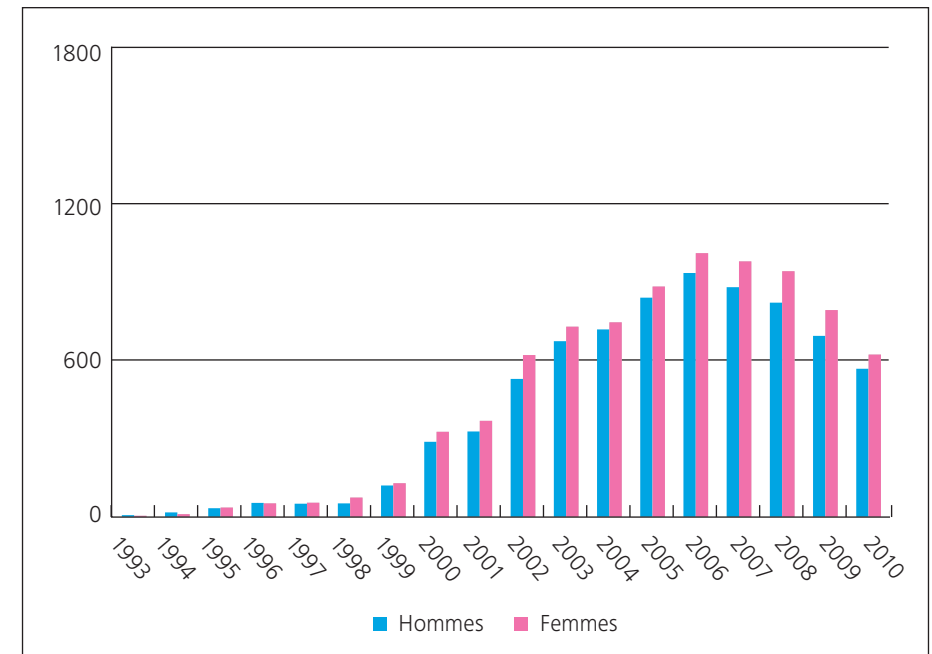
Depuis 2006, on observe néanmoins une baisse des naturalisations des ressortissants de BiH, une tendance qui concerne l'ensemble des naturalisations.²² Cette évolution

22 OFS, STATPOP 2011, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/key/03.html> (consulté le 29.10.2012).

est difficilement explicable car on aurait pu s'attendre à ce que les naturalisations continuent à augmenter. En effet, la plupart des Bosniens de Suisse satisfont aux conditions de durée de séjour dans la mesure où ils sont nés dans le pays ou y résident depuis suffisamment longtemps (Figure 18). Une étude réalisée par Wanner et Steiner (2012) arrive au même constat en ce qui concerne l'ensemble des candidats qui satisfont aux conditions de naturalisation mais qui n'en font pas la demande.

Selon nos entretiens, les demandes d'acquisition de la nationalité suisse par les Bosniens seraient liées à trois principales raisons. Premièrement, l'intégration socioculturelle des deuxièmes générations étant en cours, l'acquisition de la citoyenneté s'inscrit dans l'ordre naturel des choses. Deuxièmement, le passeport suisse procure une sécurité pour ces personnes qui ont connu des statuts précaires durant des années. En outre, il facilite aussi les voyages en Europe et ailleurs car les ressortissants de BiH ont été, jusqu'à mi-décembre 2010, soumis au régime des visas d'entrée au sein des pays de l'UE.

Figure 18: Evolution du nombre de naturalisations de la population bosnienne par sexe, 1993-2010



Source: ESPOP 1981-2009, base de données: OFS – STAT-TAB, Office fédéral de la statistique, 2010, Neuchâtel / Suisse et Statistique de la population et des ménages (STATPOP) 2010. Base de données: OFS – STAT-TAB, Office fédéral de la statistique



Troisièmement, de l'avis d'un expert, la nationalité helvétique viendrait aussi, en quelque sorte, pallier un vide émotionnel ressenti par les Bosniens suite à la disparition de la Yougoslavie. La citoyenneté helvétique constitue un nouveau départ pour ces populations meurtries par la guerre dans leur pays d'origine. Elle concerne davantage les

femmes qui s'identifient plus fortement avec la Suisse et souhaitent moins retourner vivre en BiH que les hommes. D'ailleurs, les femmes acquièrent plus souvent la nationalité suisse que les hommes, comme observé aussi auprès d'autres groupes d'immigrés.

Quelques références utiles

GROSS, Dominique (2006). "Immigration to Switzerland. The Case of the Former Republic of Yugoslavia", *World Bank Policy Research, Working Paper 3880*.

HALILOVICH, Hariz (2013). *Places of Pain. Forced displacement, popular memory and trans-local identities in Bosnian War-torn communities*. New York: Berghahn.

HERŠAK, Emil et Milan MESI (1990), «L'espace migratoire de Yougoslavie: historique des migrations Yougoslaves». *Revue européenne de migrations internationales*, 6(2): 27–64.

INTERDEPARTEMENTALE LEITUNGSGRUPPE RÜCKKEHRHILFE (ILR) (2007). *Beitrag der ILR zu den Migrationspartnerschaften Schweiz-Westbalkan: Strategie 2007–2009, Kosovo, Bosnien und Herzegowina, Serbien*. Bern: Bundesamt für Migration (BFM); Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit (DEZA).

KADIĆ, Asmir (2011). *Les cinq piliers de la Yougonostalgie en Bosnie et Herzégovine. Une étude de la Yougoslavie communiste de 1945 à 1990. Quel héritage pour la Bosnie et Herzégovine?* Seminararbeit am Institut für Politische Studien in Grenoble, (unveröffentlicht, auf Internet online abrufbar unter: <http://www.dzana.net/content/download/759/3587/file/cinq-piliers-yougonostalgie-Asmir-Kadic.pdf>; Stand am 3. September 2012)

KASER, Eric et Saskia SCHENKER (2008). «Rückkehrhilfe der Schweiz: Bilanz und Perspektiven. Migration und Entwicklung: eine Zweckallianz». *Schweizerisches Jahrbuch für Entwicklungspolitik*, 27(2): S. 199–212.

PIGUET, Etienne (2005). *L'immigration en Suisse depuis 1948. Une analyse des flux migratoires*. Zurich: Seismo.

PIGUET, Etienne (2013, Dritte, vollständig aktualisierte Aufl.). *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*. Lausanne: PPUR-Le savoir Suisse.

VALENTA, Marko et Sabrina Petra RAMET (2011). *The Bosnian Diaspora: Integration in Transnational Communities*. Farnham Ashgate Publishing, Ltd.

WALSER, Katja (2006). *Bosnien-Herzegowina. Aktuelle Situation, insbesondere die Situation verletzlicher Gruppen*. Berne: SFH.

WANNER, Philippe et Ilka STEINER (2012). *Einbürgerungslandschaft Schweiz. Entwicklungen 1992–2010*. Bern: Eidgenössische Kommission für Migrationsfragen.



4 Intégration socioculturelle et participation économique

En bref

- La population bosnienne en Suisse est divisée en deux groupes, de taille *quasi* similaire, avec d'un côté, ceux *communiquant* principalement dans une langue nationale helvétique et d'un autre, ceux utilisant au quotidien une langue de la région des Balkans. La première génération de migrants s'exprime davantage dans une langue du pays d'origine, alors que la deuxième, bien intégrée, connaît mieux les langues du pays d'accueil. Par ailleurs, chaque groupe ethnique de BiH enseigne à ses enfants sa propre langue et culture d'origine (bosnienne, serbe ou croate) dans des structures séparées.
- Le *niveau de formation* des Bosniens est varié. Environ la moitié de ses ressortissants en Suisse n'a suivi aucune formation après la scolarité obligatoire, souvent en raison de l'exil ou de l'émigration en tant que jeunes travailleurs saisonniers. Un peu plus d'un tiers a privilégié une formation professionnelle après l'école obligatoire. Le dernier décile a obtenu une maturité ou un diplôme de formation supérieure. L'achèvement d'un diplôme de bachelor par les ressortissants bosniens connaît une croissance significative et progressive depuis 2002.
- En raison d'un faible niveau de qualification pour les uns et d'une déqualification professionnelle postmigratoire pour les autres, les ressortissants bosniens, en particulier ceux de la première génération, sont majoritairement *employés* dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie et de

la construction. L'apport de la main-d'œuvre bosnienne dans ces secteurs économiques est indéniable. Leur taux de chômage s'élevait à 7,1% en 2010 (contre 8,3% pour les étrangers dans l'ensemble et 3,4% pour les Suisses).

- De nombreux ressortissants de BiH sont confrontés à divers problèmes de *santé*. Les réfugiés sont en proie à une souffrance psychique, liée à une expérience traumatisante de la guerre et un parcours migratoire difficile. Les migrants de la première génération souffrent, quant à eux, de maladies chroniques et somatiques, en lien le plus souvent avec l'exercice de métiers physiquement éprouvants. De plus, les femmes bosniennes sont peu nombreuses à faire des examens de santé préventifs.
- Au vu des nombreuses divisions entre les trois groupes ethniques de BiH, il est plus approprié de parler «des» diasporas bosniennes en Suisse. La grande majorité des *associations* sont organisées selon une logique intraethnique. Quelques organisations nationales bosniennes, non limitées à une appartenance ethnique ou religieuse, tentent, néanmoins, de dépasser ces clivages. Toujours est-il que la religion prend une place croissante dans la vie des ressortissants bosniens. Les institutions religieuses sont devenues progressivement les principaux liens formels et informels entre les diasporas bosniennes et leurs origines.
- La première génération de migrants garde un *lien* exclusif avec le pays d'origine, alors que la deuxième génération se sent davantage appartenir à la Suisse. La plupart des

migrants soutiennent économiquement leur famille restée au pays. Toutefois, en raison d'une instabilité politique et économique en BiH, rares sont les migrants, en âge de travailler, envisageant un retour à court ou moyen terme, sans pour autant l'exclure lors de leur retraite.

4.1 Notions liées à l'intégration

Afin d'être en mesure de cerner l'intégration des immigrés de BiH en Suisse, ainsi que leur rôle dans le développement du pays d'origine, il est d'abord nécessaire d'introduire quelques concepts, utilisés pour notre analyse de cette population. Cela nous permettra d'analyser, ensuite, les processus d'intégration socioculturelle et d'y déceler ses spécificités migratoires.

La notion d'intégration revêt différentes significations et utilisations, en fonction des contextes et des périodes. Elle a été utilisée en tant que synonyme d'acculturation, d'incorporation, d'adaptation, d'accommodement, d'assimilation ou en tant qu'antonyme de marginalisation, d'exclusion, de repli identitaire et de ghettoïsation. Il est, dès lors, central d'aborder les différents sens que ce terme peut endosser, mais aussi les enjeux qui lui sont liés. Jusque dans les années 60-70, le terme «assimilation» a été, dans une large mesure, utilisé pour décrire le processus mul-

tiforme d'immersion et d'interactions sociale et culturelle des personnes migrantes dans un pays d'accueil «afin de provoquer chez des individus un sentiment d'identification à une société et à ses valeurs, grâce auquel la cohésion sociale est préservée». ²³ L'intégration est aujourd'hui définie dans la loi des étrangers en tant que processus social et individuel d'insertion et d'accueil basé sur la réciprocité; il requiert à la fois la participation des migrants et celle de la société d'accueil et ses membres (art. 4).

Il est toutefois important de souligner que l'appartenance à une collectivité nationale est le fruit d'une construction historique complexe et n'est pas conditionnée de manière mécanique par les origines culturelles, ethniques ou religieuses des individus qui la composent. Ce processus continu d'intériorisation de normes et de valeurs communes permet de socialiser, dans un cadre national, des citoyens appartenant à des entités géographiques, des classes sociales, des cultures ou des religions différentes. L'intégration se construit aussi dans une relation avec l'Etat. Ce dernier attribue des droits (séjour, nationalité, droits civils ou politiques) et impose des devoirs. Cependant, ce processus d'intégration implique, en premier lieu, un «échange» *mutuel* entre les migrants et la société d'accueil. Il comporte généralement plusieurs étapes (accommodement, adaptation et même conflits), sans toujours suivre un ordre préétabli. ²⁴



Dans ce chapitre, nous analyserons différents aspects de l'intégration socioculturelle des Bosniens en Suisse, à savoir la connaissance de la langue du pays d'accueil et de leur pays d'origine, la formation, le travail, la santé, le monde associatif et religieux, ainsi que les relations des Bosniens avec leur pays d'origine et le pays d'accueil. Cette analyse se base sur les informations recueillies durant les interviews et les focus groupes, ainsi que sur la littérature scientifique et les données statistiques disponibles.

4.2 Connaissances linguistiques

Plus de la moitié des citoyens de BiH ont pour langue principale celle du pays d'origine, soit le bosniaque, le serbe ou le croate. Par langue principale, il est entendu la langue la plus couramment utilisée au quotidien. ²⁵ Cette situation est similaire à celle des autres populations, issues de cette région, immigrées en Suisse. De manière plus fine, on y constate néanmoins deux groupes, de taille relativement

²³ Fred Constant, *Le Multiculturalisme*, Paris, Flammarion («Dominos»), 2000, p. 104, cité par: Patrick Weil, *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, Seuil, 2005, pp. 47-48.

²⁴ «Intégration», in: Guido Bolafi, Raffaele Bracalenti, Peter Braham et Sandro Gindro, *Dictionnaire of Race, Ethnicity & Culture*, Londres, Sage Publications, 2003, pp. 151-153, citation tirée de: Patrick Weil, op. cit. p. 48.

²⁵ La première question du recensement de 2010 demandait: «Quelle est votre langue principale, c'est-à-dire la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux?» Cette question offre une possibilité de réponse plus large.

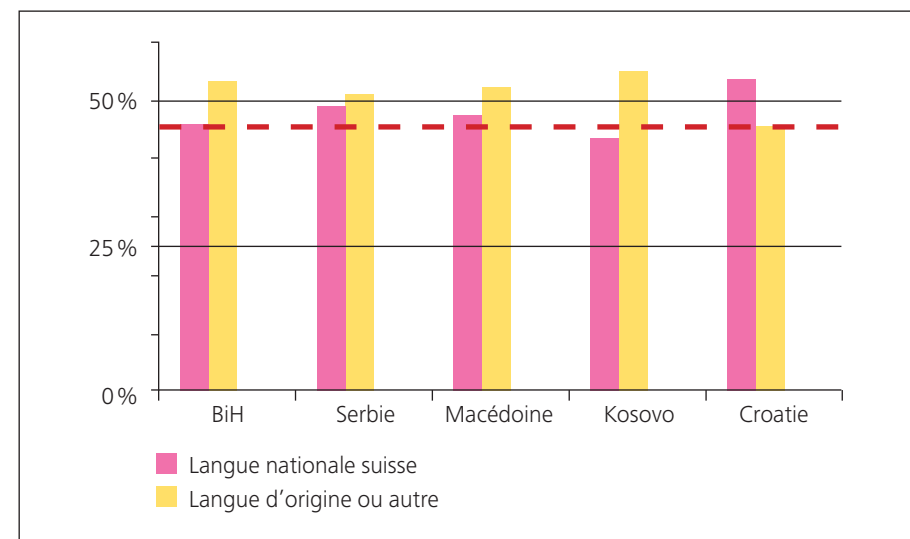


semblable, avec d'un côté, ceux maîtrisant mieux une langue nationale helvétique et d'un autre, ceux utilisant au quotidien une langue de la région des Balkans (Figure 19). Il convient de noter que cette distinction comporte de légères variations en fonction des pays d'origine (l'écart entre les langues n'oscillant qu'entre 2 et 10 points de pourcentage). Elle n'est, cependant, pas assez marquée pour permettre de généraliser l'usage d'une langue (nationale suisse ou celle des Balkans) à l'ensemble d'une population immigrée. Notons que ces données, ventilées par nationalité et non pas par groupe ethnique, ne tiennent pas compte des connaissances linguistiques de personnes naturalisées suisses (voir 3.7).

Aucune donnée statistique n'est malheureusement disponible concernant le niveau de maîtrise des langues des migrants de BiH. Toutefois, selon les spécialistes, la première génération s'exprime davantage dans la langue du pays d'origine, alors que la deuxième a plus de facilité dans les langues du pays d'accueil. De ce fait, les immigrés de BiH de la première génération sont davantage tributaires de leurs enfants ou de personnes-ressources issues de leur communauté, pour communiquer avec la société d'accueil. Cette situation concerne en particulier ceux qui ont un statut juridique précaire.

Pour un grand nombre d'individus, issus de la première génération, la langue du pays d'accueil n'a pas été une priorité et cela pour plusieurs raisons, notamment leur parcours migratoire. D'une part, les migrants peu qua-

Figure 19: Langue principale utilisée par les ressortissants étrangers de plusieurs pays des Balkans en 2010



Remarque: Par langues d'origine ou autre, il s'agit principalement des langues balkaniques; pour la Macédoine, 7% déclarent mieux maîtriser une autre langue que la langue de leur pays d'origine. La ligne en traitsillés marque la situation (langue nationale de Suisse) pour les ressortissants de BiH pour faciliter la comparaison.
Source: Relevé structurel 2010, OFS

liés ne se sont pas investis dans l'apprentissage de l'une des langues du pays d'accueil, n'ayant pas prévu rester en Suisse. Qui plus est, le type d'activité exercée ne nécessitait pas de connaissances poussées. D'autre part, une grande partie des réfugiés n'a pas pu bénéficier dès le départ de cours de langue, en raison du contexte migratoire et de leur statut juridique en Suisse, bien que nombre d'entre eux soient détenteurs d'un diplôme universitaire ou d'autres qualifications. En conséquence, ils n'ont pas pu s'immerger assez tôt dans la langue du pays d'accueil. Pour un spécialiste, le problème de la mauvaise maîtrise de la langue se pose aussi pour les enfants de BiH venus en Suisse durant l'adolescence.

Si l'intégration sociolinguistique semble avoir été difficile pour la première génération, la deuxième génération, née ou socialisée en Suisse, maîtrise et utilise couramment la langue du lieu de résidence dans la vie quotidienne professionnelle et privée. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. La principale raison est liée à la prise en charge précoce des enfants de BiH. Selon un psychiatre originaire de BiH, «il y a eu une prise en charge efficace des enfants de BiH par l'école. Ils ont été rapidement intégrés dans le système et ont ainsi bénéficié des cours de français intensifs.» La maîtrise d'au moins une des langues du pays d'accueil s'explique aussi par une immersion, dès le plus jeune âge, dans la culture du pays d'accueil et par une volonté à

Encadré 8:
La connaissance des langues:
témoignage d'une experte
communautaire

Une psychologue issue de la deuxième génération, en contact quotidien avec les ressortissants de BiH, notamment les réfugiés, souligne les difficultés qu'éprouvent les migrants de la première génération au niveau de la compréhension de la langue: «Sur le plan de la communication dans la langue du pays d'accueil (par écrit notamment), je suis constamment sollicitée par des patients-migrants de la première génération. Ils viennent en consultation en me demandant de leur lire et de leur expliquer des lettres diverses qui n'ont aucun rapport professionnel avec mes consultations, y compris des rappels de factures. Ils ont à chaque consultation un problème avec quelque chose...»

s'identifier à celui-ci. Ce sentiment d'identification à la Suisse est renforcé par une certaine tendance à vouloir «occulter» son appartenance à la BiH. Le pays d'origine aurait perdu de son attrait auprès de la deuxième génération. Ce constat est corroboré par l'organisation Matica (voir Encadré 11), obligée de traduire son site, les jeunes comprenant de moins en moins les langues bosniennes.

4.3 Enseignement des langues du pays d'origine

La langue du pays d'origine est mal maîtrisée par la deuxième génération de Bosniens en Suisse, se limitant à des connaissances orales de base. Le *code-switching*, c'est-à-dire l'intégration de mots ou de phrases issus d'une autre langue dans une même conversation, peut être courant chez des jeunes ne parlant pas assez bien une langue bosnienne, reprenant des mots d'une langue suisse. L'absence de structures adéquates d'enseignement des langues bosniennes en Suisse explique en partie cette situation. L'existence de telles institutions, ne bénéficiant pas du soutien de l'Etat de BiH, est reléguée à l'initiative des migrants eux-mêmes. Qui plus est, selon un responsable associatif d'un *Džemat* en Suisse (association religieuse islamique bosniaque), l'organisation de l'enseignement des langues bosniennes en Suisse est victime des logiques ethniques en BiH: «L'organisation de l'enseignement des langues par le gouvernement de BiH est mise à mal par des politiciens de BiH voulant éviter que l'école commune des populations de BiH fonctionne. Cela pourrait ressouder une communauté nationale bosnienne de Suisse.» En conséquence, l'enseignement des langues de BiH en Suisse, pour les enfants de familles immigrées, est caractérisé par une séparation ethnique, calquée sur les relations entre les trois groupes qui composent ce pays (voir 2.1).

En ce qui concerne la population *bosniaque*, les cours de langue et de culture bosniennes sont dispensés dans la plupart des *Džemats* de BiH en Suisse. L'enseignement y est auto-

financé, notamment par les contributions des parents d'élèves. Il y a actuellement 27 *Džemats* actifs en Suisse, concentrés pour la majorité en Suisse alémanique. La plupart d'entre eux dispensent des cours hebdomadaires de langue bosnienne, à côté d'autres types d'activités comme l'enseignement de l'islam, le soutien social ou les activités folkloriques.

Les enfants de la population *bosno-serbe* fréquentent des écoles de langue serbe (financées en grande partie par le Ministère de l'Education et de la Culture de la République serbe de Bosnie) à Saint-Gall, Zurich, Winterthur, Soleure, Berne, Lausanne et Genève. Le nombre d'enfants fréquentant ces écoles est probablement inférieur à 10% de la totalité des enfants issus de familles d'origine culturelle serbe en Suisse. Ces derniers sont environ 20 000.²⁶ Parallèlement, trois «écoles autonomes» d'enseignement de la langue serbe ont été fondées au début des années 2000, dans les cantons de Lucerne, Vaud et Zoug. Selon une spécialiste communautaire, leur spécificité se traduit par une indépendance vis-à-vis du Ministère serbe et un autofinancement par les parents. Contrairement aux premières, l'enseignement s'y inscrit notamment dans une perspective d'intégration avec le pays d'accueil et non pas uniquement dans l'idée de maintenir les liens avec le pays d'origine. Celle du canton de Vaud est la dernière à être encore fonctionnelle aujourd'hui. Elle

compte environ 70 élèves de différents âges, répartis dans diverses localités. Environ la moitié de ces élèves sont originaires de BiH.

En ce qui concerne les enfants de la population *bosno-croate*, il faut relever la *quasi*-impossibilité à estimer précisément cette population au sein des communautés croates de Suisse.²⁷ Les Croates originaires de BiH fréquentent dans leur grande majorité des écoles complémentaires de langue croate. Jusqu'en 1990, ces cours de langue et culture croates ont été organisés par le biais d'associations culturelles et d'églises catholiques croates. Toutefois, depuis 1993, ils ont été pris en charge par le Ministère de l'éducation, des sciences et des sports de la République de Croatie. Vingt enseignants sont chargés de dispenser ces cours de croate pour 1750 élèves, dans 94 localités de Suisse.²⁸ Les cantons où la présence des populations croates est la plus forte sont Zurich et Argovie, suivis de Saint-Gall, Berne, du Tessin, de Lucerne, Soleure, Bâle, Schaffhouse et du Valais. Toutefois, selon une responsable associative croate, le nombre d'élèves d'origine croate fréquentant les cours de langue et de culture croate diminue rapidement, en raison d'une immersion culturelle conséquente dans le pays d'accueil. Pour un responsable religieux serbe, ce phénomène d'affaiblissement de l'intérêt pour l'apprentissage de la langue d'origine touche également, de manière conséquente, la population serbe en Suisse.

26 Chiffre pour 2007: <http://www.srpskadijaspora.info/vest.asp?id=4833> (consulté le 18 mai 2013). Le chiffre de 2000 élèves qui suivent les cours de langue serbe a aussi été articulé par les spécialistes communautaires.

27 Si on se base sur l'avis de M^{me} Marija Čulap Imhof, collaboratrice de «Drustvene obavijesti», organe de presse de l'association culturelle croate en Suisse, les deux tiers des Croates de Suisse seraient originaires de Bosnie et Herzégovine, Bilten Udruge «fra Grga Vilić», Année III (printemps 2013), n° 8, p. 2.

28 <http://www.mvep.hr/hr/hmiu/iseljenistvo/svicarska/> (consulté le 22 mai 2013).

Encadré 9: L'école des langues bosniennes d'Emmenbrücke

Certaines associations menées par des Bosniaques se veulent bosniennes, à l'image de «Heimatliche Sprachen und Kultur (HSK)» à Emmenbrücke (Lucerne). Cette école vise à «améliorer les connaissances des langues bosniennes, la représentation de la culture, de la littérature, de l'art de BiH et enfin, le renforcement des relations entre les enfants de BiH à travers l'enseignement et le jeu».²⁹ Contrairement aux écoles des *Džemats*, celles-ci visent à regrouper des enfants issus de différents groupes ethniques (confessionnels) et permettent d'apprendre les langues bosniennes en lettres latines et cyrilliques.

Cette école persiste encore, mais d'autres, à l'image de celles de Bâle ou de Soleure, ont cessé de fonctionner. L'apprentissage des langues bosniennes dans le cadre de ces structures est de plus en plus menacé par une baisse d'intérêt des élèves et des parents pour ces cours. Le coût que représente cette instruction pour les parents en est en grande partie responsable. Selon les responsables de l'école d'Emmenbrücke, le besoin d'un soutien matériel ou logistique des autorités locales en faveur de leurs cours devient de plus en plus pressant.



4.4 Formation: situation contrastée selon les générations

En termes de formation³⁰, la Figure 20 montre que les Bosniaques se concentrent principalement dans les filières pratiques, et ce, comparativement, de manière même plus forte que l'ensemble des ressortissants de pays extra-européens. Un peu plus de la moitié des ressortissants de BiH ont un niveau de formation qui s'arrête à la scolarité obligatoire. Un autre tiers a suivi une formation professionnelle, et moins de 10% ont un diplôme de maturité ou une formation supérieure.

Ces chiffres ne donnent néanmoins qu'une image partielle du niveau de formation des migrants bosniens en Suisse et cela pour deux raisons. Premièrement, ces données ne distinguent pas le niveau de formation selon les vagues migratoires. Or, les témoignages recueillis s'accordent à dire que les migrants économiques issus des deux premières vagues migratoires ont généralement un niveau de qualification inférieur à celui des migrants d'après-guerre. L'interruption de leur scolarité fut une conséquence de leur engagement comme jeunes travailleurs saisonniers. Un spécialiste relève que les enfants de réfugiés ont une «bonne formation de départ» et un

niveau souvent avancé en mathématiques.³¹ En comparaison avec les ressortissants kosovars, les enfants bosniens ont, selon lui, un meilleur niveau d'instruction.³² Le profil socio-professionnel des parents et l'environnement familial des enfants jouent un rôle clé dans ce processus. Ces constats doivent être relativisés dans la mesure où le profil des primo-migrants Bosniaques ayant fui le conflit en BiH diverge également, allant de villageois isolés et peu instruits de l'Est de Drina, aux universitaires ayant vécu dans de grands centres urbains. Finalement, la grande majorité des réfugiés qualifiés originaires de BiH vivent une déqualification professionnelle post-

migratoire: leurs diplômes n'ayant pas été reconnus en Suisse (voir 4.5).

Deuxièmement, ces chiffres ne permettent pas de distinguer les niveaux de formation entre les générations. Pourtant, de nombreux enfants de migrants bosniens poursuivent actuellement des études postobligatoires, voire supérieures. En ce qui concerne la formation supérieure, les statistiques montrent un faible taux d'étudiants bosniens. Ces chiffres cachent la présence effective de nombreux étudiants naturalisés dans les hautes études. On observe, néanmoins, une croissance significative et progressive depuis 2002,

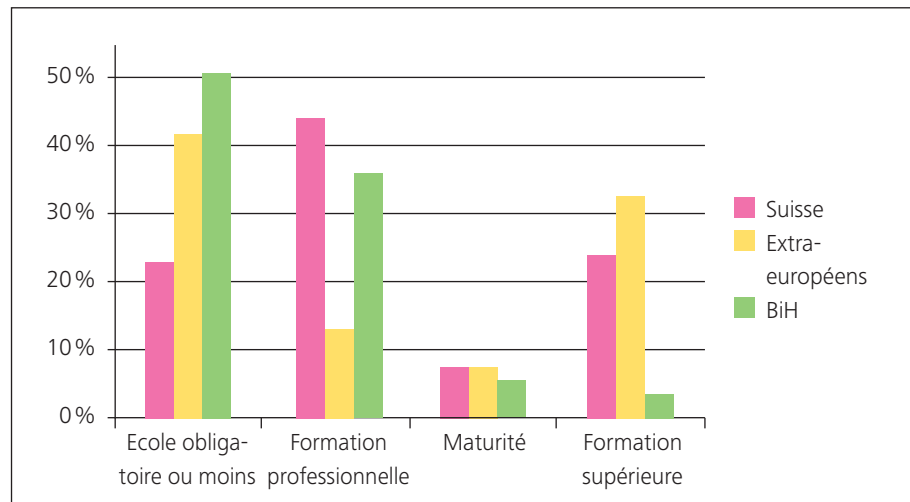
29 Entretien avec un membre de la direction de Langue et culture d'origine (LCO) de Emmenbrücke. Suisse, 4 octobre 2012.

30 *Lexique des niveaux de formations*: «Ecole obligatoire» comprend l'école primaire et l'école de secondaire I; «Formation professionnelle», de niveau secondaire II (post-obligatoire), comprend le préapprentissage, l'apprentissage de 2 à 4 ans, l'école professionnelle à plein-temps, le diplôme de commerce, les ateliers d'apprentissage et les formations similaires; «Formation tertiaire» comprend les études universitaires ou des hautes écoles, la formation supérieure spécialisée et professionnelle avec un brevet fédéral, les études dans une école technique ou supérieure, etc. Les chiffres cités dans ce paragraphe viennent du relevé structurel.

31 Op. cit. Bernard Courvoisier, p. 110.

32 Sur le sujet de niveau de formation des Kosovars en Suisse, voir Burri-Sharani, B., et al., 2010; il est à souligner que la population albanophone, majoritaire au Kosovo, a été confrontée, pendant les années 90, à un embargo éducatif lié à la domination militaro-policière du Kosovo par le régime de Slobodan Milošević. Au sujet de la situation des écoles au Kosovo pendant les années 90, voir Ibrahim Rugova, *La question du Kosovo*, entretiens avec Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche, Paris, Fayard, 1994.

Figure 20: Comparaison des niveaux de formation selon la nationalité, en 2010



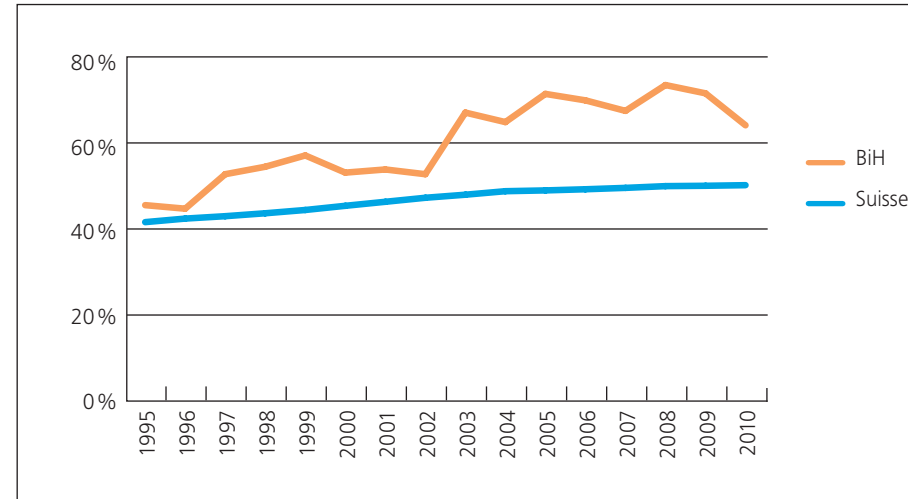
Remarque: Situation en 2010; de 18 à 64 ans. Moins de 7 ans d'école obligatoire; école obligatoire (une année supplémentaire incluse); formation professionnelle initiale; maturité gymnasiale ou professionnelle; Formation supérieure (maîtrise ou brevet), université ou EPF. Source: RS

avec près de 60 étudiants bosniens en bachelors en 2010. Les diplômés de master rencontrent moins de succès, avec un nombre stable de 20 étudiants depuis 2008. De même, ceux effectuant une thèse de doctorat ne sont que 5 à 10, par année, depuis 2002. La tendance générale d'une croissance du nombre d'étudiants – à l'exception de la filière doctorale – est similaire à celle de l'évolution des étudiants suisses.

Lorsque l'on compare la situation des Suisses avec celle des Bosniens, au sein d'un même niveau de formation, on remarque que l'écart entre les sexes est nettement plus marqué chez les Suisses. La répartition se trouve être relativement égalitaire chez les Bosniens (env. moins de 10 points de pourcentage; voir aussi 4.5). Au moment du recensement, la différence de genres chez les

Suisses varie considérablement en fonction des niveaux de dernière formation achevée. La surreprésentation de femmes dans le groupe n'ayant terminé que l'école obligatoire (68 %) s'estompe au fur et à mesure que l'on progresse sur cette échelle, pour arriver à une majorité masculine au niveau tertiaire (59 %). Ce contraste est également visible chez les ressortissants des pays extracommunautaires (env. 20 points de pourcentage). Par ailleurs, la Figure 21 montre qu'au niveau de la formation supérieure, le taux d'étudiantes bosniennes est bien plus élevé (env. 60 % en 2010) que le taux global d'étudiantes en Suisse, toutes nationalités confondues (env. 50 %). Ce taux élevé et croissant de femmes bosniennes dans les universités et les hautes écoles spécialisées (HES) peut être interprété comme un signe positif d'une émancipation héritée du socialisme yougos-

Figure 21: Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des étudiants entre 1995 et 2010



Remarque: Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des étudiants. «Suisse» fait référence à toutes les étudiantes en Suisse, indépendamment de la nationalité. Source: SIUS

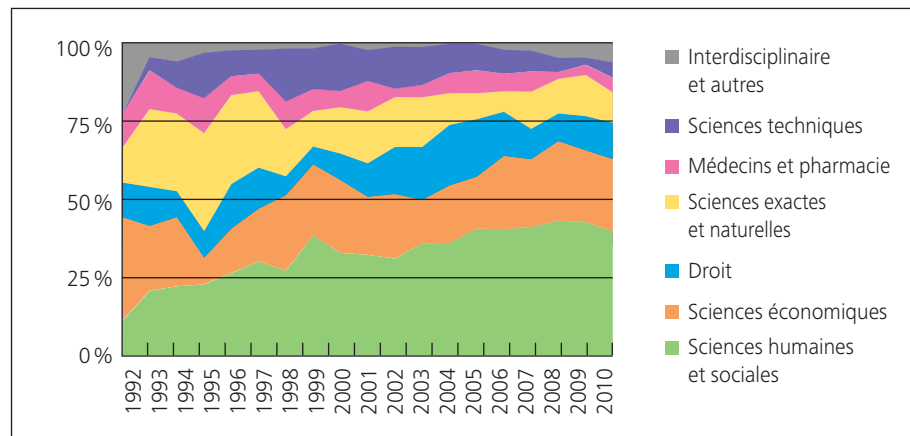
lave, mais aussi, pour celles issues de milieux plus traditionnels, comme un indice de leur bonne intégration.

Dans les filières universitaires (Figure 22), les étudiants bosniens s'orientent en premier lieu vers les sciences humaines et sociales (env. 40 % en 2010), puis vers les sciences économiques (env. 25 %). A noter que la tendance s'est inversée depuis 1992 (respectivement env. 10 % et 35 %). Toujours est-il que ces deux filières font état, depuis cette date, d'une attraction croissante auprès des étudiants bosniens. Ce revirement en faveur des études en sciences humaines et sociales peut être interprété par la situation difficile en BiH depuis 1992, mais aussi par les conséquences, en premier lieu, humaines provoquées par les affres de la guerre. Plus concrètement, les traumatismes vécus ou transmis aux nouvelles

générations par les parents pourraient avoir motivé ces choix. En 2010, le droit et les sciences exactes accueillent chacun env. 10 % des étudiants bosniens. Les sciences exactes perdent de leur attrait, comparativement à l'année 1995 où elles accueillait jusqu'à 30 % des étudiants originaires de BiH. Enfin, la médecine-pharmacie et les sciences techniques viennent en dernière position dans les filières choisies en 2010.

Deux aspects au sujet de la formation des ressortissants de BiH, ressortant de manière récurrente lors des entretiens avec les experts et les migrants, méritent également d'être relevés. Premièrement, le rapport culturel des parents avec la formation a eu une influence sur les décisions de leurs enfants. Il s'avère que les parents placent les études universitaires au plus haut rang de la réussite

Figure 22: Domaine d'études universitaires suivi par les étudiants bosniens entre 1992 et 2010



Source: SIUS

socioprofessionnelle. Cela reflète leur méconnaissance des opportunités qu'offrent aussi les filières professionnelles non universitaires et les hautes écoles en Suisse. Deuxièmement, les parents de BiH n'ont généralement pas compris à temps le système scolaire suisse, en raison notamment de difficultés d'accès aux informations et d'obstacles linguistiques. Selon un expert, une première vague d'enfants de BiH a été «sacrifiée», et ce pour deux raisons: d'abord, il a fallu des années aux parents pour comprendre leur rôle central dans la scolarité de leurs enfants. Le système suisse demande une participation active de leur part. Ensuite, ils n'ont compris que tardivement que, contrairement au système yougoslave (lire bosnien), les filières socioprofessionnelles des élèves sont fixées très tôt en Suisse, c'est-à-dire à la 5^e, voire 6^e classe de la scolarité obligatoire (11-12 ans). Cela a eu des conséquences pour les jeunes arrivés en Suisse à un âge critique de leur formation. Par ailleurs, les témoignages recueillis affirment

que les jeunes ont davantage été soutenus par leurs parents, lorsque ces derniers ont un bagage universitaire puisque le soutien scolaire s'inscrit dans leurs propres expériences.

4.5 Travail: exercice de métiers peu qualifiés

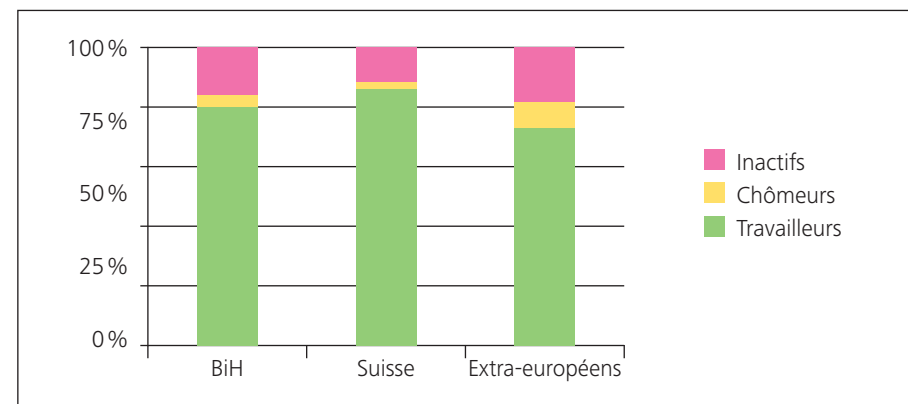
En 2010, 65% des Bosniens de Suisse font partie des travailleurs exerçant une activité lucrative, un taux similaire à celui des ressortissants de pays extra-européens mais supérieur à celui des Suisses (61,5%) (voir Figure 23). En effet, on constate que plus d'un tiers des Suisses (36%) sont sans activité professionnelle, sans doute en raison d'un plus grand nombre de retraités et d'étudiants parmi la population helvétique. Dans la population bosnienne le taux de personnes inactives s'élève à 27,8%, dont une partie est représentée par les bénéficiaires d'une assurance-invalidité (AI). Comme cela est évoqué dans le

sous-chapitre suivant sur la santé (voir 4.6), les migrants économiques des premières et deuxième vagues d'immigration sont relativement nombreux à souffrir de maladies chroniques, notamment en raison d'une activité physique éprouvante dans leur emploi et parfois aussi en raison de traumatismes subis pendant la guerre. Des études confirment que les ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie sont nettement surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'assurance invalidité (Guggisberg 2010).

En ce qui concerne la population active, 6,6% des Bosniens sont au chômage, contre 2,2% des Suisses et 11% des extra-européens. En effet, en 2010, le taux de chômage de la population bosnienne de Suisse (8,1%) est bien plus élevé que celui des Suisses (3,4%). Bien que la première proportion soit à prendre avec précaution pour des raisons méthodologiques, l'écart entre les nationalités en termes d'insertion sur le marché du

travail est significatif. Cette différence est également visible dans la répartition des bénéficiaires de l'aide sociale. En 2011, 2968 ressortissants de BiH touchaient des prestations d'aide sociale. Ils représentent 2,8% de l'ensemble des étrangers bénéficiaires de l'aide sociale et entre 6 à 10% de la population bosnienne de Suisse. En comparaison, le taux de Suisses bénéficiaires de l'aide sociale s'élève à un taux stable de 2,1%, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs: tout d'abord, un faible niveau de formation augmente les risques de recours à l'aide sociale et une grande partie des Bosniens de Suisse sont effectivement peu qualifiés (voir 4.4). Ensuite, ce faible niveau de formation et la déqualification professionnelle postmigratoire implique qu'une partie non négligeable d'étrangers en Suisse travaillent dans des emplois peu qualifiés ou précaires (voir plus bas). Enfin, les couples avec enfants étant surreprésentés dans cette population, de nombreuses personnes doivent compléter un

Figure 23: Situation professionnelle selon la nationalité, en 2010



Source: Relevé structurel



faible revenu par l'aide sociale afin de subvenir aux besoins de la famille (voir 3.5). Néanmoins, le taux de bénéficiaires de l'aide sociale des immigrés de BiH connaît une baisse depuis 2006.

Si la situation professionnelle diverge selon les nationalités, des différences se constatent également entre les sexes. La Figure 24 montre que de manière générale la part des personnes inactives est plus importante parmi les femmes, et ce quelle que soit la nationalité. Cette surreprésentation féminine s'explique notamment par le fait qu'elles sont plus nombreuses parmi les personnes «au foyer» et les retraités, ayant une espérance de vie plus élevée (voir 3.4). En revanche, les divergences entre les hommes et les femmes sont nettement moindres dans la population bosnienne, qui compte seulement 4 % d'écart

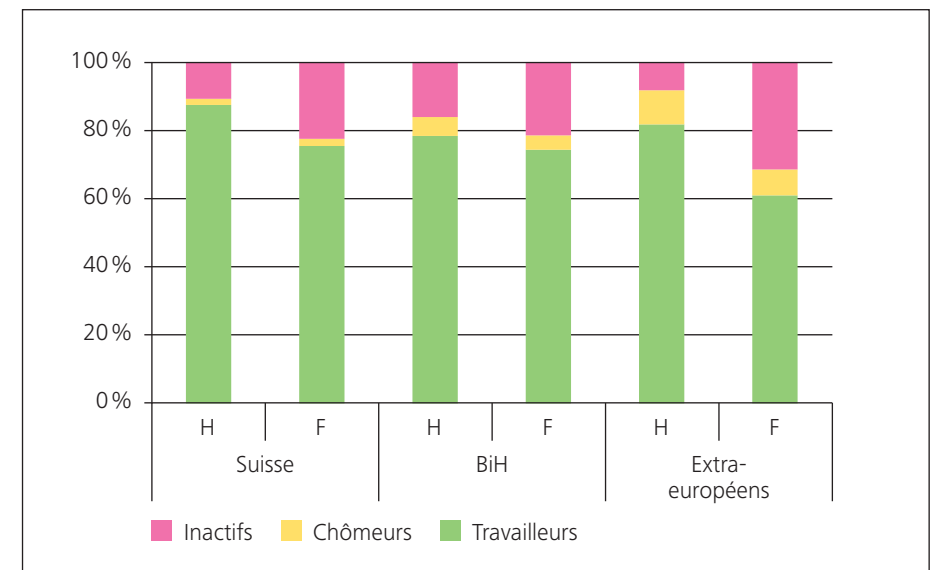
pour ce qui est de la part des personnes actives. Cet équilibre dans la situation professionnelle entre les sexes – qui rappelle d'ailleurs celui qu'on constate par niveau de formation (voir 4.4) – n'est en revanche observé ni chez les Suisses (12 points de pourcentage d'écart) ni chez les migrants extra-européens (21 points).

Afin de comparer la situation salariale des populations suisse et bosnienne, nous utilisons le revenu annuel médian car il représente la valeur qui se trouve exactement au milieu de l'échelle des salaires; en d'autres termes, la moitié des individus de la population observée gagne moins et l'autre plus que cette valeur. Aussi, nous constatons que la moitié des hommes bosniens (18-65 ans), en activité professionnelle à temps plein gagnent annuellement moins de 66 600 CHF, alors que seul

un quart des Suisses est dans cette situation. En effet, le revenu annuel médian des hommes suisses se situe à 87 100 CHF. A l'image de leurs homologues masculins, la moitié des ressortissantes bosniennes (18-65 ans) touche un salaire inférieur à 52 300 CHF, contre un quart des Suissesses dont le revenu annuel médian se situe à 68 900 CHF. De manière générale, on observe que le revenu annuel des femmes, toutes nationalités confondues, est plus bas que celui de leurs homologues masculins, puisque pour un même temps de travail, elles reçoivent environ 80 % du revenu masculin. En fait, les inégalités salariales entre les nationalités et – dans une moindre mesure – entre les sexes s'expliquent en partie par le type de profession exercée (voir Figure 25).

Comme le montre la Figure 25, les ressortissants bosniens sont majoritairement employés dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie et de la construction, formant presque le tiers des travailleurs occupés. Ces chiffres confirment ainsi une tendance des ressortissants des pays des Balkans de l'Ouest à travailler dans ces secteurs, observée également chez les Kosovars, les Serbes ou les Macédoniens. Ainsi, la forte présence de la main-d'œuvre originaire de BiH, ou des pays de l'ancienne Yougoslavie de manière générale, constitue un apport économique indéniable pour ces branches en Suisse. Dans les secteurs de la santé, de la science, du management et des professions judiciaires, les ressortissants bosniens sont, en revanche, sous-représentés par rapport à la population suisse. Bien que ces statistiques ne permettent

Figure 24: Situation professionnelle selon la nationalité et le sexe, en 2011



Note: Extrapolation basée sur moins de 90 observations (BiH). Source: ESPA

Encadré 10: Cadre en BiH, nettoyeur en Suisse

Une personne de la deuxième génération en Suisse témoigne: «Avant de venir en Suisse en raison de la guerre, mes parents travaillaient en tant que cadres: mon père était ingénieur et ma mère chimiste. Ils ont commencé à travailler en Suisse en tant qu'employés simples dans le nettoyage car il leur fallait un travail pour devenir financièrement indépendants et ainsi régulariser leur situation de séjour, c'est-

à-dire pour pouvoir sortir du régime de l'admission provisoire et bénéficier d'un permis de travail de catégorie B. [...] Par la suite, les parents n'ont pas réussi à s'intégrer, et ce malgré leurs efforts pour apprendre le français. Ils ont été confrontés à de nombreux défis personnels, familiaux et professionnels en Suisse. Pour moi, c'était plus facile.»

pas de différencier la première de la deuxième génération de migrants, les témoignages recueillis confirment en effet que les hommes bosniens de la deuxième génération sont nombreux à travailler dans des métiers manuels, c'est-à-dire dans le bâtiment ou l'électricité. Dans ces secteurs, ces ressortissants ont également créé leur propre entreprise. Les femmes sont souvent présentes dans la vente de détail, la coiffure ou engagées comme employées de commerce, des filières plus accessibles, selon elles, pour les migrantes de BiH. Quant à leurs mères, primo-migrantes, elles occupent souvent des postes dans les secteurs du nettoyage-conciergerie, un métier où elles travaillent à temps partiel et où des réseaux d'entreprises communautaires ont été développés.

Si quelques Bosniens ont réussi à se mettre à leur compte dans les secteurs du nettoyage et du bâtiment et engagé leurs compatriotes, une spécialiste relève néanmoins que, de manière générale, les immigrants de BiH semblent peu enclins à se lancer dans la créa-

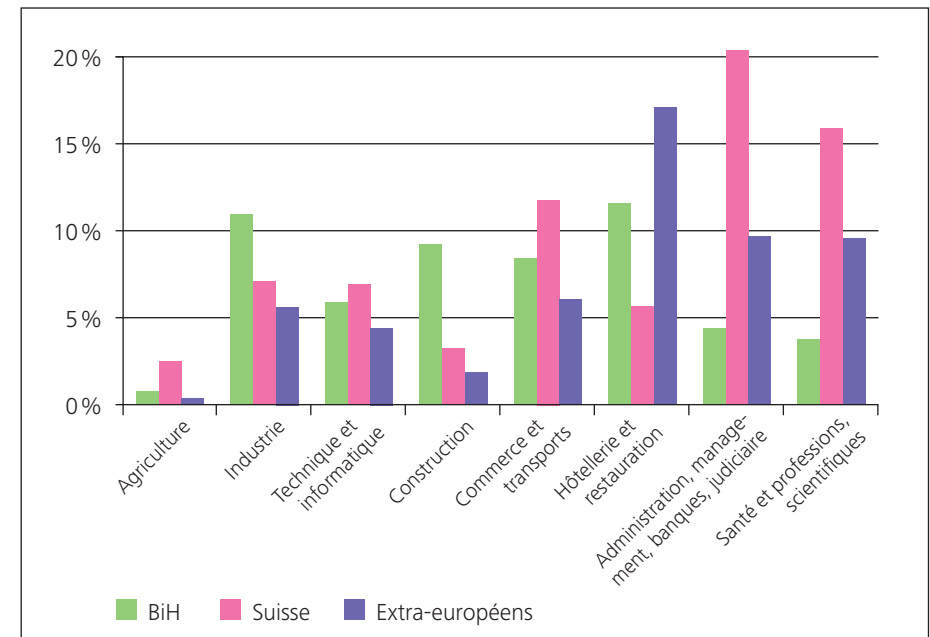
tion d'entreprises, donc à devenir indépendants, contrairement aux Kosovars. Cette différence s'explique en partie par le fait que ces derniers ont généralement été indépendants et peu insérés dans les entreprises étatiques yougoslaves, alors que les Bosniens ont été davantage attachés au modèle socialiste de production yougoslave, lequel procurait stabilité et plein emploi.

Les Bosniens occupent donc, en Suisse, majoritairement des emplois peu qualifiés et, d'après les sources interrogées, ne changent pas facilement de métier une fois celui-ci adopté. En effet, selon les témoignages recueillis, la population bosnienne ne semble pas avoir beaucoup utilisé les possibilités existantes en Suisse pour acquérir de nouvelles compétences professionnelles (formation continue). De plus, elle a peu investi dans un bon niveau d'apprentissage des langues du pays d'accueil, en raison d'une histoire migratoire liée à un contexte de guerre. Certaines personnes issues de la première génération, qui ont exercé des professions très

qualifiées dans leur pays d'origine (juristes, ingénieurs, médecins), n'ont pas réussi à s'insérer professionnellement dans leur domaine en Suisse. Cette déqualification professionnelle trouve sa cause dans les conditions d'émigration, liées aux conséquences de la guerre notamment, mais aussi dans les obstacles rencontrés dans le pays d'accueil (non-maîtrise des langues, absence de réseau professionnel, manque d'informations pour accéder à la reconnaissance des diplômes). Comme le montre la répartition des niveaux de formation chez les migrants bosniens (voir

4.4), l'émigration de BiH dans les pays occidentaux compte également une population qualifiée. Selon la Banque mondiale, la «fuite des cerveaux» de BiH s'élève à 24,5% et en 2007, l'Organisation internationale des migrations avance que le taux d'émigration des médecins de la BiH est de 12,7%. Cette fuite des diplômés et des cadres est en grande partie due à la guerre et à ses conséquences.

Figure 25: Type de profession selon la nationalité, en 2010



Source: Relevé structurel



4.6 Santé: présence de troubles de stress post-traumatiques

Selon plusieurs experts suisses et originaires de BiH, une proportion significative des membres de cette population immigrée est confrontée à de sérieux troubles de la santé. Les maladies psychiques concernent de ma-

nière spécifique les troubles de dépression ou de stress post-traumatiques (TSPT)³³, alors que les maladies somatiques concernent notamment les douleurs chroniques.

Ces problèmes de santé touchent particulièrement les adultes, qui sont venus en Suisse avec la vague de réfugiés. Il s'agit de personnes confrontées directement, ou indirectement,

au conflit en BiH. Il n'est pas rare de rencontrer des Bosniaques qui, pendant la guerre, sont passés par des camps de concentration ou ont été témoins de scènes d'extrême violence. Beaucoup de Bosniaques de Suisse ont perdu un proche ou un membre de la famille élargie durant le conflit. Ces vécus traumatisants ont été, pendant de nombreuses années, émaillés par des phases de deuil et de dépression collectives, au point d'avoir des répercussions négatives dans leur processus d'intégration en Suisse.

Une étude relève qu'au-delà des expériences traumatisantes liées à la guerre, les trajectoires migratoires, avec leur lot de problèmes structurels – tels que le statut légal, les conditions de travail et de vie, les contraintes financières, les réseaux manquants dans la vie quotidienne, ou encore les stress émotionnels – comme la peur du rapatriement, l'avenir incertain, l'isolement social, la xénophobie, l'impuissance et la solitude, sont mentionnés comme étant des causes possibles d'atteintes à la santé des ressortissants bosniaques. De plus, les réfugiés ont émigré dans des circonstances différentes (liées aux conditions stressantes et à la mobilité fréquente) que ceux partis pour des motifs économiques, sociaux ou de formation. Des recherches cliniques, comparant des populations de BiH ayant émigré avant et après la guerre, permettent d'arriver à la conclusion suivante: la population bosniaque réfugiée est particulièrement concernée par la problématique de la santé. Plus concrètement, 78% des 36 Bosniaques consultés ont

identifié leur expérience traumatique comme la cause de leur maladie, en addition d'une série de facteurs psychologiques ou biomédicaux.³⁴

Pour un ancien acteur associatif issu de la population bosniaque de Suisse, la problématique de TSPT affecte en particulier les individus de sa communauté, dont les symptômes ont d'abord été ignorés, avant de refaire surface quelques années plus tard. Selon un spécialiste, la plupart des personnes ayant assisté aux atrocités de la guerre n'ont pas bénéficié d'un traitement approprié aux traumatismes qu'elles ont subis. Or, les séquelles peuvent être profondes, surtout parmi les femmes victimes de viols durant la guerre.³⁵ Une connotation négative des consultations psychologiques et psychiatriques pourrait expliquer une attitude sceptique envers la prise en charge. Il prévaut, en effet, au sein de la collectivité, l'idée que ces services spécialisés sont destinés à des personnes ayant des déficiences mentales. Néanmoins, cette attitude n'est pas exclusive aux Bosniaques puisque la réticence à recourir aux psychologues est aussi récurrente parmi d'autres populations immigrées et suisses issues de catégories sociales défavorisées. Le deuxième rapport du monitoring sur la santé souligne que les migrantes et les migrants sont plus souvent traités pour une dépression ou des migraines que la population autochtone.³⁶ Cette observation vaut pour les personnes originaires de Turquie, du Portugal, de Somalie et pour les personnes de langue tamoule.

33 Le trouble de stress post-traumatique (TSPT), aussi connu sous les termes de syndrome de stress post-traumatique (SSPT) ou état de stress post-traumatique (ESPT), désigne un type de trouble anxieux sévère qui se manifeste à la suite d'une expérience vécue comme traumatisante. La DDC et les cantons de Berne, Fribourg, Genève et Jura s'allient pour renforcer le système de santé mentale en Bosnie et Herzégovine. http://www.ddc.admin.ch/fr/accueil/Projets/Exemples_de_projets/Moderniser_les_soins_psychiatriques_en_Bosnie_Herzegovine (consulté le 17 juin 2013).

34 Gilgen D., et al., «Impact of migration on illness experience and help-seeking strategies of patients from Turkey and Bosnia in primary health care in Basel», *Health & Place* 11, 2005, pp. 261-273.

35 A ce sujet, voir le site de l'association Trial, avec son siège en Suisse: <http://www.trial.ch.org/BiH/Pocetna.html>.

36 Santé des migrantes et des migrants en Suisse. Principaux résultats du deuxième monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse, Office fédéral de la santé publique, 2010.

Selon un expert, ces souffrances psychiques qui affectent de plein fouet les réfugiés de BiH en Suisse ont également des répercussions, dans une certaine mesure, sur leurs enfants. Ces derniers ont évolué pendant de longues années dans une «ambiance familiale dépressive», ce qui laisse des séquelles dans leur estime d'eux-mêmes. En quête de modèles à suivre, ces enfants se confrontent à des parents exilés, en proie à leurs traumatismes et faisant face à un échec de transition socio-professionnelle en Suisse. Toutefois, selon un autre spécialiste, les jeunes issus de la deuxième génération de BiH sont plus conscients de ce problème que leurs parents et acceptent plus facilement de consulter un psychologue. Par ailleurs, l'opinion générale de la communauté au sujet de la psychiatrie se revalorise progressivement, son rôle étant de plus en plus accepté socialement.

Des données statistiques significatives sur la santé générale de la population de BiH en

Suisse manquent. Cependant, une étude réalisée en 2011 dans le canton de Vaud sur la population de l'ancienne Yougoslavie corrobore la plupart des avis recueillis, par rapport à la prévention et l'hygiène de vie (alimentation, tabagisme et activités sportives notamment). Selon cette étude, les populations originaires des Balkans souffrent beaucoup plus fréquemment d'une surcharge pondérale (64 % contre 36 % pour les Suisses). En effet, 30 % des personnes originaires de l'ancienne Yougoslavie et résidant dans le canton de Vaud sont physiquement inactives. Le dernier monitoring sur la santé générale des migrants le confirme. En matière d'alimentation et d'activité physique, les habitudes des migrants tendent à être moins saines que celles des Suissesses et des Suisses. De l'avis des personnes interrogées, les ressortissants de BiH ont une consommation alimentaire traditionnelle, riche et grasse, ont moins d'activités sportives et fument davantage.

Des différences entre les nationalités persistent aussi sur le plan de la santé des femmes, notamment en ce qui concerne le dépistage du cancer du col de l'utérus ou encore l'examen préventif contre le cancer du sein. Une experte fait remarquer qu'en termes de prévention, il y a un «laisser-aller» chez les femmes de BiH en Suisse. Selon elle, les populations réfugiées n'ont pas un accès suffisant aux informations liées à la santé et à la prévention, puisque leur attitude est contraire à celle des femmes des centres urbains dans leur pays d'origine. Cela est confirmé par les résultats du dernier monitoring sur la santé des migrants en Suisse, lesquels mettent en exergue les faibles compétences en matière de santé de la part des populations issues de l'asile. Ces populations ont de grandes difficultés, non seulement, à se faire comprendre par les médecins, mais aussi, à les comprendre. En conclusion, cette étude montre que plus le niveau de formation et les compétences linguistiques sont élevés, meilleur est l'état de santé.

Toutefois, un expert révèle que les Bosniens, et en particulier les réfugiés bosniaques, ont pu bénéficier d'un «soutien médical alternatif qui a été sensibilisé à la situation des réfugiés de BiH, victimes de la guerre dans le pays d'origine». Il s'agit de structures telles que les associations «Mosaïque» ou «Appartenance», œuvrant à Lausanne et à Genève. A Berne et à Zurich, des structures similaires, destinées aux migrants, ont été et continuent à être fréquentées depuis de nombreuses années par

les ressortissants bosniens. De telles institutions proposent un cadre social pour que les migrants puissent exprimer et partager leurs expériences et leur vécu avec d'autres migrants ayant connu l'exil forcé. Selon un professionnel de la santé, la forte mobilisation de ressources au niveau de l'interprétariat a également facilité la relation entre les migrants victimes de la guerre en BiH et les structures sociomédicales helvétiques.

Selon un médecin, les douleurs chroniques qu'endurent certains individus de la population bosnienne sont aussi les conséquences d'un état dépressif qui frappe une partie de cette population. En fait, les migrants de la première génération de BiH souffrent de maladies chroniques somatiques. Cette situation est similaire à l'état de santé des autres populations migrantes, en raison notamment de l'exercice de métiers physiques difficiles durant de longues années. Comme cela a été relevé dans l'étude sur les Kosovars en Suisse³⁷, les symptômes d'affections du dos, des articulations et des tissus chez les hommes apparaissent avec l'âge mais bien souvent, des années avant le départ à la retraite. Par ailleurs, le risque d'accident est particulièrement élevé dans de nombreux métiers physiques exercés par les ressortissants de BiH. Enfin, le mauvais état de santé bucco-dentaire de cette population est un problème. Selon une experte, les limitations d'accès liées au statut de séjour (pour les requérants d'asile) ont eu un impact dans le choix de soins dentaires sommaires et moins coûteux.



37 Burri-Sharani B., et al. (2010). La population kosovare en Suisse, Berne-Wabern: Office fédéral des migrations (ODM).



4.7 Vie associative et religieuse diasporique

Dans le langage politique courant, «diaspora» désigne l'ensemble des individus appartenant à un groupe ethnique ou national donné, ayant émigré à l'étranger. Il est donc utilisé pour indiquer une population, issue de la migration, partageant une même origine ou nationalité. Dans son acception plus étroite, ce terme entend le partage entre ses membres de certaines coutumes et valeurs, et souvent un désir de retourner un jour au pays d'origine.³⁸ En se référant à son sens étroit, une constatation s'impose au sujet de la population bosnienne: il n'y a pas «une diaspora bosnienne», mais au moins trois diasporas –

bosniaque, croate et serbe – en Suisse. De plus, il est difficile de faire converger les avis d'experts concernant la population de BiH en Suisse, tant ils soulignent des différences entre les personnes arrivées à l'époque de l'ancienne Yougoslavie (migrants économiques) ou pendant la guerre (réfugiés), mais aussi entre les générations. Les migrants de BiH se différencient aussi fortement en ce qui concerne l'origine rurale ou urbaine, l'identité régionale, le niveau socio-économique ou encore la trajectoire familiale. Pour toutes ces raisons, il est plus approprié de parler *des diasporas bosniennes*. Cette réflexion est valable pour la vie associative, organisée sur une base ethnoreligieuse.

³⁸ Brubaker, R. (2005). The 'diaspora' diaspora. *Ethnic and racial studies*, 28(1), 1-19.

a) Organisations nationales bosniennes

D'une manière générale, les diasporas de BiH sont peu structurées à l'échelle suisse, même si une myriade d'associations et d'organisations de BiH existent; la plupart d'entre elles demeurent confinées à un groupe ethnique. Bien que certaines associations, non orientées ethniquement, se revendiquant nationales de BiH (nommée par un expert de «4^e Bosnie»), tentent de subsister. La logique organisationnelle basée sur des appartenances ethnoreligieuses exclusives bosniaque, croate ou serbe domine. Les ressortissants ne se retrouvant pas dans ces différentes affiliations ethniques sont des personnes davantage qualifiées ou issues de familles mixtes. Elles demeurent actives individuellement ou dans un cercle d'amis bosniens partageant cette vision d'une identité unitaire bosnienne. Toutefois, force est de constater qu'ils n'ont pas réussi à ériger des structures articulant leurs visions et valeurs, en faveur d'une identité nationale commune interethnique. Cette vision identitaire de la «4^e Bosnie» en Suisse (et aussi en BiH) transparaît avec force lors de manifestations culturelles (concerts notamment). Il s'agit d'une réalité, dont il ne faut pas négliger le réel potentiel, mais qui désormais demeure informelle et confinée à l'échelle d'individus dispersés dans différentes régions de Suisse. L'ancrage institutionnel et associatif de cette vision, qui s'inscrit dans la durée, représente un défi pour les originaires de BiH en Suisse et au-delà. La difficulté à se constituer autour d'un sentiment d'appartenance à un seul et unique pays d'origine s'explique principalement par les conséquences directes de la guerre, à savoir les intérêts divergents des élites politiques en BiH menant à une frag-

Encadré 11: Matica BiH

Créée à Zurich en 1993, en plein pendant la guerre, Matica BiH est une association s'étant démarquée vers la fin du conflit. Cette structure bénévole se veut neutre des points de vue confessionnel et politique. Avec le nom évocateur de «*Source de BiH*», l'association cherche à réunir des informations, mais aussi à réaliser des enquêtes et des recherches afin de valoriser le patrimoine bosnien. Matica a été engagée dans l'acheminement de l'aide humanitaire, mais aussi dans l'aide aux réfugiés de BiH. Elle a également été mobilisée en faveur de l'octroi de bourses à des étudiants en BiH. Matica a été active pendant plusieurs années, soit pendant la crise et la phase de reconstruction de la BiH. Le professeur Rustem Simitović, de l'EPFZ, a été son coordinateur durant plusieurs années. Il a mis ses réseaux privé, professionnel et politique au service des projets de l'association. Ces dernières années, Matica BiH cherche à réunir, par le biais de divers événements, différents acteurs de BiH et des diasporas bosniennes en Suisse, afin de promouvoir les investissements dans le pays.

mentation ethnique. En somme, l'organisation de la diaspora de BiH post-Dayton dépend des divisions ethniques prévalant dans le pays d'origine (voir 2.1).

Force est de constater que les organisations «nationales» bosniennes ne sont actuellement pas nombreuses, même si certaines d'entre

elles ont connu leur «heure de gloire». La tendance à l'effilochage rapide du tissu associatif BiH en Suisse est remarquable, surtout en ce qui concerne les organisations «nationales». Ces structures ont été créées par des ressortissants de BiH en Suisse, qui partagent la vision d'une société bosnienne unie aspirant à la création d'un Etat réuni et fonctionnel. Ces organisations mobilisent ainsi les individus de la première génération ainsi que leurs enfants afin de préserver l'héritage métis de l'identité bosnienne et ex-yougoslave. Selon un acteur communautaire interrogé, souvent les personnes qui fréquentent ces associations ont en parallèle aussi un pied dans leur propre communauté ethnoreligieuse. Ces structures non délimitées par une appartenance ethnique sont des lieux où tous les groupes linguistiques et religieux confondus se retrouvent

au sein d'un même espace. Elles représentent des instances où se cultivent et se perpétuent les valeurs de la BiH d'avant-guerre, c'est-à-dire une vision citoyenne, de proximité, de tolérance et de mixité intercommunautaire.

b) Organisations communautaires religieuses

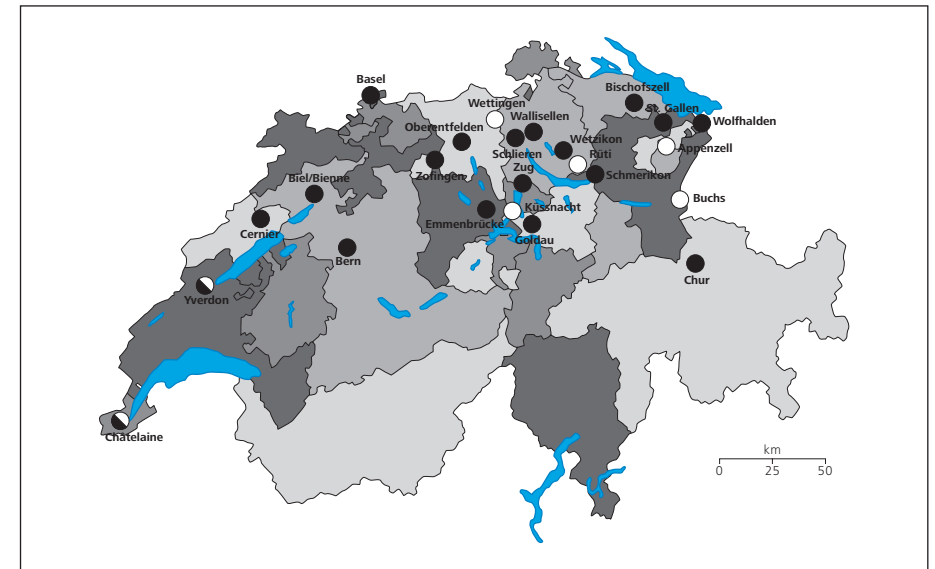
Le revirement endogamique, évoqué plus haut (voir 3.5), est accompagné par un retour en force de la religion dans la vie quotidienne en BiH. L'importance croissante de la religion cristallise davantage encore l'appartenance ethnoculturelle des différentes composantes bosniennes. Par là même, elle endigue la mixité culturelle et matrimoniale traditionnelle. Un expert rappelle que durant l'ère yougoslave, le rapport à la religion en BiH a été, en principe, très libre: «c'était plus <culturel>

Encadré 12: Kultur Shock

L'association Kultur Shock a été créée à Berne, en 2006, par Mario Perić, un immigré bosnien, s'étant engagé durant des années pour des événements culturels yougoslaves, après son arrivée en Suisse, en 1984. Kultur Shock est un lieu culturel où se produisent notamment des chanteurs de BiH, mais aussi de la région des Balkans et des diasporas. Pour Mario Perić, enfant d'un couple mixte bosnien, le lancement de cette initiative est le fruit d'un besoin de dépasser les frontières ethniques divisant ces communautés en Suisse. Se revendiquant neutre, l'association est composée d'environ trois cents membres

issus de la BiH, de la région des Balkans, mais aussi de Suisse. Comptant sur l'appui de fondations suisses pour faire rayonner la culture de BiH et des Balkans en Suisse, l'association organise régulièrement des concerts dans ses locaux. Les groupes y sont triés sur le volet, c'est-à-dire qu'elle évite tous ceux véhiculant une idéologie ethnoreligieuse. A en croire son fondateur, un signe positif de son action est la croissance régulière de l'association, rassemblant également aujourd'hui des ressortissants de BiH qui auparavant n'étaient centrés que sur leur propre groupe ethnique.

Figure 26: La répartition des Džemats et associations bosniaques en Suisse



Légende: ● Associations religieuses ○ Associations culturelles

que <culturel>», affirme-t-il. Depuis, les sphères religieuse et politique se sont rapprochées, d'abord pendant, puis après la guerre, et ce aussi bien chez les Bosniaques et les Serbes que chez les Croates.³⁹ Même si la majorité, toutes religions confondues, demeure peu pieuse, ce rapprochement finit inévitablement par produire des répercussions sur la nature des liens qui unissent les individus des différents groupes ethniques.

La religion occupe aussi une place grandissante dans les diasporas de BiH en Suisse. Son emprise progressive, durant la dernière

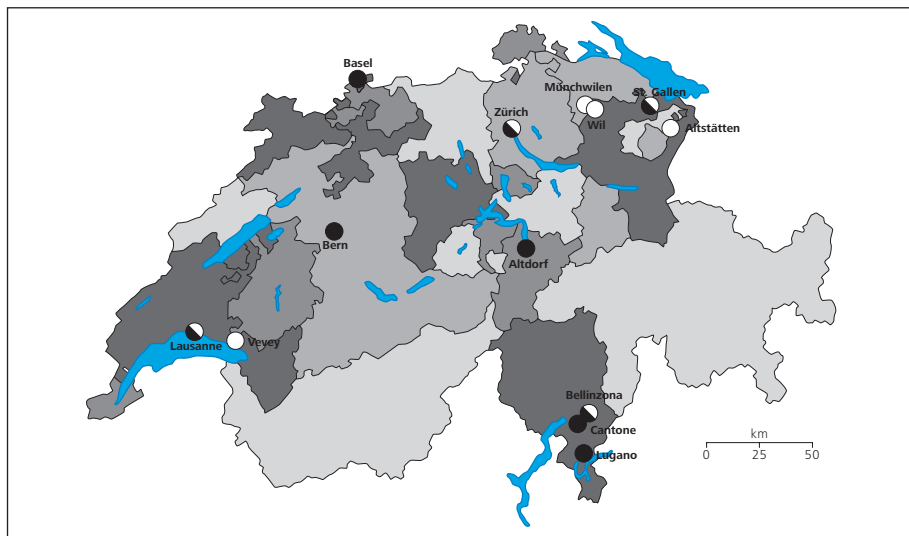
décennie, est non seulement le reflet d'une quête identitaire, mais aussi le résultat d'une présence accrue des milieux religieux dans la vie publique et politique de la société d'origine. Cela a des influences indéniables au sein des diasporas de BiH en Suisse.

Les institutions religieuses sont devenues les principaux relais informels des diasporas bosniennes avec leur pays d'origine. En effet, les *Džemats*⁴⁰, comme les Eglises catholique et orthodoxe, arrivent à mobiliser ces ressortissants en Suisse, du fait qu'ils «offrent un socle de valeurs et des repères identitaires (reli-

39 Sur ce sujet, voir par exemple «Bosnia's Dangerous Tango: Islam and Nationalism», Policy Briefing, Europe Briefing N° 70, International Crisis Group: Sarajevo/Brussels, 26 February 2013 (<http://www.crisisgroup.org/~media/Files/europe/balkans/bosnia-herzegovina/b070-bosnias-dangerous-tango-islam-and-nationalism>, consulté le 15 juillet 2013).

40 Rappel: les *Džemats* sont des associations religieuses islamiques bosniaques (voir aussi 4.3).

Figure 27: La répartition des Eglises orthodoxes et associations serbes en Suisse



Légende: ● Associations religieuses ○ Associations culturelles

gieux) que les autres structures associatives ou l'Etat de BiH n'arrivent pas à fournir». Certains experts relativisent néanmoins cet engouement religieux. A leurs yeux, la fréquentation de ces lieux témoigne non pas nécessairement d'un regain de piété, mais plutôt d'une volonté des membres de se socialiser avec leur groupe ethnique.

Selon un expert, les Eglises serbes et croates des diasporas étaient mieux organisées avant la guerre que les *Džemats*. Ces derniers se sont davantage structurés durant et après la guerre. Dès lors, le poids de ces institutions, dans la vie associative des ressortissants bosniaques, s'est progressivement affirmé. Il reflète un retour à des représentations davantage religieuses et ethniques de la communauté d'origine ayant des implications sur l'organisation de la vie dans le pays d'accueil.

Force est donc de constater aujourd'hui la position centrale qu'occupent les *Džemats* dans la vie diasporique bosniaque en Suisse. Ils bénéficient d'infrastructures et sont financés par leur communauté. Leur influence, indéniable, ne se limite pas uniquement à la stricte dimension religieuse, c'est-à-dire aux prières ou aux célébrations religieuses (fêtes de l'Aïd, fiançailles, circoncisions, rites mortuaires). Leurs activités sont multiples puisque leurs implications sont également linguistiques (cours de langues, voir 4.3), sportives (clubs de foot), culturelles (groupes folkloriques) et humanitaires (actions d'aide en faveur de la BiH).

Bien que leur action reste focalisée sur leur groupe ethnique spécifique, ces institutions jouent un rôle prépondérant autant au niveau du maintien de la vie diasporique bosnienne

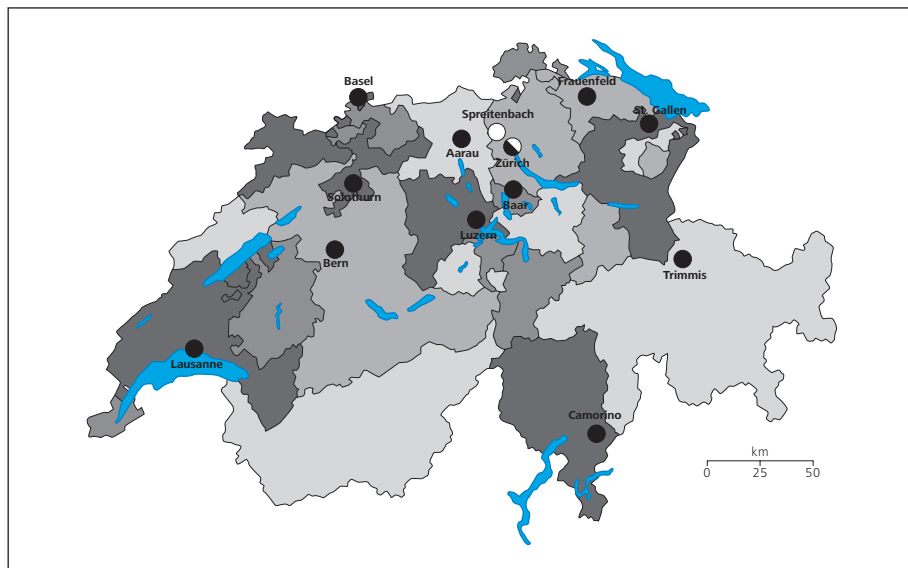
en Suisse, qu'au niveau de la dynamique, à la fois humanitaire, culturelle et de développement, entre la Suisse et la BiH.

En ce qui concerne les Bosno-serbes, pour la plupart orthodoxes, la religion et les institutions religieuses tiennent aussi une place capitale, car ils se sentent attachés à leur identité ethnique. Un acteur religieux serbe confirme leur présence dans la vie religieuse orthodoxe serbe en Suisse. L'Eglise serbe fait effectivement office de pont avec la culture et le pays d'origine. Leur nombre en Suisse témoigne de leur importance pour la diaspora. Pour assumer ce rôle de pont avec le pays et la culture d'origine, l'Eglise orthodoxe serbe s'est progressivement séparée de l'Eglise orthodoxe russe en Suisse. En effet, à ses débuts, les offices religieux étaient dispensés dans le cadre de cette dernière.

S'agissant de la communauté croate, les acteurs religieux occupent aussi une place prépondérante dans l'organisation de la vie diasporique en Suisse. L'Eglise catholique croate est très active, sur le plan non seulement religieux (catéchisme, communions), mais aussi culturel (fêtes traditionnelles et groupes folkloriques) et linguistique. En d'autres termes, elle est active dans l'organisation d'événements culturels ainsi que dans l'enseignement des langues. Le catholicisme est un signe distinctif de l'identité nationale croate tant en Croatie qu'en BiH, d'où son rôle de pont diasporique avec le pays d'origine. Pendant la guerre (1990-1995) et la crise humanitaire en Croatie, l'Eglise croate en Suisse s'est intensivement mobilisée pour leur venir en aide. Cette Eglise est davantage fréquentée par les Croates de BiH que ceux de Croatie. Comme nous l'avons vu plus haut, il



Figure 28: La répartition des Eglises catholiques et des associations croates en Suisse



Légende: ● Associations religieuses ○ Associations culturelles

est néanmoins très difficile d'effectuer une distinction claire entre les Bosno-croates et les Croates, les deux populations considérant appartenir à la même communauté ethnique. Selon une responsable, la relation de la population croate à son Eglise est devenue de plus en plus ponctuelle ces dernières années, *i.e.* lorsque les migrants arrivent en Suisse en situation de vulnérabilité et en quête de repères, ou pour les communions et confirmations. Par la suite, les familles s'en éloignent progressivement. Les prêtres catholiques croates en Suisse sont affectés depuis Mostar (ville en BiH). L'Eglise croate en Suisse dépend de ce diocèse (les Eglises croates d'Allemagne dépendent du diocèse de Split, en Croatie). Soulignons enfin que l'Eglise croate aide les familles pauvres en Croatie et en BiH.

Pour conclure, précisons que ces institutions religieuses, qu'elles soient islamiques, orthodoxes ou catholiques, ne sont pas structurées autour des pays de la région, mais réunissent les fidèles d'une même appartenance ethnique. Ainsi par exemple, il n'existe pas, en Suisse, d'Eglise orthodoxe spécifiquement dédiée aux Serbes de Serbie. Bien au contraire, elles réunissent les membres de la communauté serbe en général, de Serbie, de BiH ou d'ailleurs. Cela est donc également le cas de l'Eglise catholique pour la communauté croate et des *Džemats* pour les populations bosniaques de BiH et de la région de Sandjak. Il s'agit d'un espace territorial et culturel à prédominance bosniaque (musulmane) se situant en partie en Serbie et au Monténégro (longeant la BiH).



4.8 Transnationalisme des personnes originaires de BiH

La BiH compte un taux très élevé de population émigrée par rapport à la population du pays. Selon les données démographiques du dernier recensement de 1991 (voir 2.2), ce taux atteint presque 38,9% de la population totale, soit 1,5 million de personnes. D'après la Banque centrale de la BiH, les revenus provenant des envois de fonds vont de 1 à 1,5 milliard d'euros par an, voire 1,8 milliard d'euros, si l'on inclut le versement des rentes

aux retraités depuis l'étranger. Ces chiffres rejoignent les estimations de la Banque mondiale: pour l'année 2010, les envois de fonds provenant des émigrés se montent à 2,2 milliards de dollars, soit environ 13% du PIB.⁴¹ Ces fonds sont acheminés via des agences spécialisées, par voie bancaire ou alors par le biais de proches ou de connaissances qui se rendent périodiquement au pays. En ce qui concerne la population de BiH en Suisse, elle continue à y effectuer des envois d'argent. En 2012, 73,4 millions de dollars ont été envoyés depuis la Suisse.⁴² Soulignons que la

41 Ces estimations de la Banque mondiale sont élaborées depuis différentes sources, incluant les recensements nationaux, les statistiques de l'emploi, les registres nationaux de la population et d'autres sources. A ce sujet, voir: *Migration and Remittances Factbook 2011* (second edition), World Bank (publication accessible dans différentes langues sur le site de la Banque mondiale: sur www.worldbank.org).

42 Bilateral Remittance Estimates for 2012 using Migrant Stocks, Host Country Incomes, and Origin Country Incomes (millions of US\$), World Bank – May 2013 version.

Encadré 13: Les rendez-vous annuels du club «Behaar» et des ressortissants de Ključ

Comme chaque année, le club «Behaar» a organisé, en février 2013, une grande soirée dans une salle de Lausen (Bâle-Campagne), avec, au programme, des spectacles et de la musique folklorique de BiH. Environ 1000 personnes, de différents groupes ethniques venues de tous les cantons de Suisse mais aussi du Bade-Wurtemberg allemand, ont répondu présents. Parrainé par des hommes d'affaires bosniens, l'évènement a été ainsi sponsorisé par des entreprises qui à cette occasion peuvent promouvoir leur activité économique. Cet évènement festif annuel est organisé sur une base bénévole afin de venir en aide à la localité bosnienne de Cazin. Ainsi, ils ont recueilli pour 2013 un montant net de plus de 20000 francs, une somme qui constitue le fonds social de la commune bénéficiaire. Comme le veut maintenant la tradition,

le maire de Cazin vient en personne pour saluer et remercier participants et organisateurs. Il leur délivre aussi un certificat attestant leur action en faveur du fonds communal.

L'esprit transnational bosnien en Suisse se fait également remarquer dans le cadre des rencontres annuelles des immigrés de BiH. Par exemple, les ressortissants de BiH originaires de la région de Ključ rencontrent chaque année les autorités locales. Ces évènements ont lieu pratiquement chaque année dans le pays d'origine, mais aussi en Suisse, notamment à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Etat bosnien. En 2012, dans la localité d'Emmenbrücke, la célébration de l'indépendance bosnienne a réuni, en un seul lieu et dans un esprit convivial, plusieurs centaines de bosniens.

reconstruction du pays après la guerre a aussi été réalisée grâce à l'argent des migrants. Ces transferts de fonds ont des effets économiques positifs, en contribuant au maintien de la demande intérieure, notamment dans le secteur immobilier. Les diasporas de BiH entretiennent également des activités commerciales depuis et vers la BiH et leurs différents pays d'accueil. Par exemple, grâce à des entrepreneurs issus de la migration, la BiH exporte des matériaux de construction en Suisse. Néanmoins, les envois de fonds

peuvent aussi générer des inégalités et d'autres effets collatéraux défavorables sur le plan du développement durable du pays. Ainsi, les personnes bénéficiant d'une meilleure formation, mais aussi celles disposant de moyens ont tendance à émigrer davantage. L'argent des migrants est donc aussi utilisé pour quitter le pays.⁴³

Selon un acteur communautaire proche des diasporas bosniennes en Suisse, ce qui manque n'est pas tant la présence de ressor-

tissants de BiH dans des activités transnationales⁴⁴, mais plutôt leur engagement effectif dans la gestion et l'achèvement des projets en faveur du développement de la BiH. En effet, au fur et à mesure de leur établissement durable en Suisse, ses ressortissants ont, par contraste avec la période de reconstruction d'après-guerre, réorienté leur engagement vers des préoccupations quotidiennes dans leur pays d'accueil (voir 3.7). Cette situation est comparable à celle des autres populations immigrées, en particulier albanophones, ayant d'abord gardé un lien fort, presque exclusif avec leur pays d'origine, avant de s'engager graduellement dans leur pays d'accueil.⁴⁵ Les activités transnationales des ressortissants de BiH se traduisent davantage sur le plan individuel qu'associatif. Au niveau individuel, ces migrants en Suisse restent dans leur majorité très attachés à la BiH à travers leur famille et leur région, ville ou village d'origine ou communauté ethnique respective (voir 4.7 b). Leur faible engagement associatif transnational est notamment dû à la situation socio-économique et politique difficile perdurant en BiH. L'attachement de la population à ses origines n'en reste pas moins important, que ce soit par des voyages en BiH pendant les vacances, ou par la participation à des évènements culturels (musicaux et folkloriques). Ces liens affectifs aux régions d'origine sont un élément important à prendre en compte en termes de politiques publiques. Aujourd'hui encore, les ressortissants bosniens se mobilisent ponctuellement en faveur d'actions de bienfaisance, à l'image des associations

«Behaar» et des ressortissants originaires de la région de Ključ (nord-ouest de la BiH). Dans l'imaginaire collectif en BiH, que ce soit du côté de la population ou des institutions, les migrants originaires de BiH sont considérés comme faisant encore partie de la communauté nationale bosnienne. Ils ne sont donc pas perçus comme des étrangers, du moins c'est ce qui ressort de notre recherche réalisée en BiH. L'impression exprimée par certains interlocuteurs de se voir traités de «fugitifs» ou même rejetés sur place pourrait découler d'un malentendu lié à des attentes et attitudes divergentes. Les multiples acteurs et personnes interrogés au pays d'origine se disent ouverts et reconnaissants envers les membres des diasporas. Cela ne signifie pas qu'ils acceptent toute initiative provenant des migrants. Ces derniers méconnaissent parfois la situation sur place et tendent à vouloir imposer des manières de faire acquises à l'étranger. Il est dès lors important d'être conscient des différentes attentes des uns et des autres, afin de favoriser un dialogue, chercher des solutions et à terme dépasser ce clivage. L'existence et le développement de réseaux, au niveau local notamment, entre la diaspora et le pays d'origine conditionnent l'étendue des initiatives transnationales des Bosniens en Suisse. Il s'avère que les réseaux interpersonnels (donc directs) entre des représentants locaux et des membres de la diaspora jouent un rôle de premier plan dans les liens transnationaux, par ailleurs tissés différemment en fonction des générations de migrants.

43 Dimova, Ralitzta et François-Charles Wolff (2009), Remittances and Chain Migration: Longitudinal Evidence from Bosnia and Herzegovina, IZA, Discussion Paper N. 4083, März 2009, S. 24.

44 Par transnationalisme, on entend les espaces dans lesquels les migrants créent des liens réels ou imaginaires entre le pays d'origine et le pays d'accueil.
45 Bashkim Iseni, Albanian-speaking transnational populations in Switzerland: continuities and shifts. *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 13, N° 2, 2013, 227-243.



Les migrants de la première génération sont restés très connectés avec leur pays d'origine (voir 2.3). Les témoignages recueillis s'accordent à dire qu'ils ont activement participé à la reconstruction du pays, dévasté par le conflit. La première génération continue à représenter une ressource financière précieuse, voire indispensable, pour les familles en BiH. Les représentants de la deuxième génération envoient aussi de l'argent à leurs familles, parfois de manière indirecte, à l'image d'une jeune Bosno-Suisse qui témoigne:

«J'aide financièrement ma mère en Suisse, mais je sais pertinemment qu'avec cet argent, elle aide son frère et sa sœur en BiH.»

La première génération reste souvent confinée dans des cercles familiaux et communautaires, ne se mélangeant que peu avec la société d'accueil, excepté dans la sphère professionnelle. Le contexte migratoire a influencé l'intensité des liens avec le pays d'origine et celui d'accueil. L'engagement humanitaire collectif, ayant prévalu durant le conflit, s'est

progressivement effrité, en raison de la situation politico-économique stagnante au pays. Dans ce contexte, un retour en BiH de ses ressortissants émigrés, en âge de travailler, semble peu probable à court et moyen terme, sans qu'il soit possible de l'exclure à long terme. Un tel retour demeure difficile pour plusieurs raisons. La profonde métamorphose de la répartition socioculturelle du pays, avec la guerre, ayant minorisé certains groupes ethniques, en est une. Par conséquent, il n'est pas rare de voir des migrants construire des maisons neuves dans leur village ou ville d'origine, sans nécessairement s'y projeter à plus long terme. Bien que certains choisissent d'y rester ou comptent y revenir pour passer leur retraite, ces pratiques s'inscrivent aussi dans une logique de conflit interethnique latent. La modification de la répartition de la population, suite au conflit, n'a pas mis fin aux luttes symboliques entre les différentes populations sur le terrain. Ainsi, il est courant de construire une maison dans l'objectif de marquer la présence de son groupe ethnique auquel on est attaché dans un lieu. Cela montre la nécessité d'entretenir un dialogue intercommunautaire, tant les blessures de la guerre sont profondes et encore vives.

En ce qui concerne la deuxième génération, son intégration socioprofessionnelle et culturelle en Suisse est de plus en plus accomplie et diversifiée. Sur le plan identitaire, une partie de ces jeunes a tendance à occulter son origine de BiH vis-à-vis de l'extérieur. Ils affirment avoir moins de points d'ancrage identitaires avec leur pays qu'avec leur groupe ethnique spécifique ou leur village d'origine. Lors de nos entretiens, une jeune femme issue d'un couple bosnien mixte (bosniaque et croate)

avançait: «Je suis jalouse de mon ami, qui est espagnol et fier de son drapeau qu'on voit partout, même sur les sandwiches. Moi j'ai tendance à cacher celui de la BiH et à mettre en avant celui de la Croatie.» Cette image dévalorisée de l'identité nationale bosnienne a une incidence directe sur le faible apprentissage des langues d'origine et l'implication limitée dans le développement de projets socioprofessionnels ou dans des investissements avec le pays d'origine.

Au-delà de ces difficultés, un intérêt pour le pays ou du moins la région d'origine reste vivace au sein de la deuxième génération, même s'il ne se traduit pas nécessairement par des actes concrets. L'intégration «réussie» en Suisse et les liens affectifs caractérisant la deuxième génération avec sa culture d'origine constituent une importante ressource qui pourrait être mobilisée en faveur de projets de développement en BiH. Ces jeunes peuvent y contribuer grâce au transfert de savoir-faire ou la création de réseaux socioprofessionnels transnationaux. Hormis ses liens familiaux, la deuxième génération n'a pour l'instant que peu d'activités associatives, socioculturelles ou professionnelles avec son pays d'origine. Même si elle est émotionnellement liée à la région d'origine de ses parents, elle a perdu ou n'a pas eu l'opportunité de développer de réseaux personnels, éléments indispensables à son engagement en faveur de la BiH. Dès lors, il est important qu'elle puisse se constituer des réseaux avec les acteurs locaux du pays ou de la région d'origine.

Encourager ces jeunes à jouer le rôle d'agent de développement, que ces jeunes peuvent jouer, passe d'une part par un soutien à des

événements rassembleurs ou autres occasions permettant de créer des contacts et d'autre part par une valorisation de l'apport que leurs concours implications pourraient constituer en termes de transfert de connaissances ou de développement d'activités novatrices. Plusieurs études montrent que les migrants n'ont pas toujours conscience des ressources et compétences qu'ils pourraient faire valoir, a fortiori lorsqu'ils ne sont pas des spécialistes hautement qualifiés et reconnus. Cela est le cas d'une grande partie de la population de BiH en Suisse. Par exemple, face au manque de personnel qualifié dans le tourisme en BiH, des migrants bénéficiant d'un solide apprentissage dans l'hôtellerie-restauration pourraient jouer un rôle de formateurs en employant des stagiaires sur place ou en servant d'intermédiaires entre les établissements de formation en Suisse et en BiH. Dans ce cadre, les politiques publiques de développement et de migration peuvent contribuer à créer des conditions-cadres permettant de favoriser l'établissement de contacts dans un climat de confiance (relative) et de mettre en place des mesures facilitant l'implication des collectivités migrantes. Au vu des témoignages en Suisse et des résultats de l'enquête en BiH, la prise en compte de la dimension locale est particulièrement importante, sans pour autant négliger le niveau national. Il s'agirait, par ce type de mesures, d'améliorer l'image que la deuxième génération a d'elle-même et de valoriser l'apprentissage de la langue d'origine.

Quelques références clés

AKKAYA, Gülcan et Bernhard SOLAND (2009). *The impact of the emigration of Albanian migrants on their home region of Tetovo. A Qualitative Exploratory Research Study in the Region of Tetovo*, Macedonia. Lucerne: Hochschule Luzern.

BAG (2010). *Gesundheit der Migrantinnen und Migranten in der Schweiz. Wichtigste Ergebnisse des zweiten Gesundheitsmonitorings der Migrationsbevölkerung in der Schweiz*. Berne: Bundesamt für Gesundheit.

BODENMANN, Patrick et al. (2010). A Health Behaviour Cross-Sectional Study of Immigrants and Non-immigrants in a Swiss Urban General-Practice Setting, *Journal of Immigrant and Minority Health*, 12: 24–32.

BOUGAREL, Xavier et Bashkim ISENI (2007). «Islam et Politique dans les Balkans occidentaux: Kosovo, Macédoine, Bosnie et Herzégovine, Serbie et Monténégro.» *Politorbis*, Spezialdossier, Nr. 2. Berne: Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten.

BRUBAKER, R., (2005). The 'diaspora' diaspora. *Ethnic and racial studies*, 28(1), 1–19.

BURRI-SHARANI, Barbara et al. (2010). *Die kosovarische Bevölkerung in der Schweiz*, Bern-Wabern: Bundesamt für Migration (BFM).

COURVOISIER, Bernard (2012). «Guerres en ex-Yougoslavie et classes d'accueil», in DURUSSEL, Chris, CORBAZ, Etienne, RAIMONDI, Emilie, und Marisa SCHALLER (éd.), *Pages d'accueil. Vingt ans de classes d'accueil postobligatoires dans le canton de Vaud*, Lausanne: Edition Antipodes.

D'AMATO, Gianni et Christian SUTER (2012). «Monitoring immigrant integration in Switzerland». In Rob BIJL und Arjen VERWEIJ

(Hg.), *Measuring and monitoring immigrant integration in Europe*. The Hague: The Netherlands institute for social research: 326– 341.

DIMOVA, Ralitz et François-Charles WOLFF (2009), *Remittances and Chain Migration: Longitudinal Evidence from Bosnia and Herzegovina*, IZA, Discussion Paper N. 4083, März 2009, S. 24.

EMIRHAFIZOVIĆ, Mirza ĆOSIĆ, Emina OSMIĆ, Amer et Valida REPOVAC-PAŠIĆ (éd.) (2013). *Migrations from Bosnia and Herzegovina*. Sarajevo: University of Sarajevo & MHHR. (Publikation auch online abrufbar: <http://www.mhrr.gov.ba/iseljenstvo/Istrazivanja/default.aspx?id=3695&langTag=bs-BA>, Stand am 15. Juli 2013).

FIBBI, Rosita et Marinette MATTHEY (2010). «Relations familiales et pratiques langagières des petits-enfants de migrants italiens et espagnols en Suisse.» *Hommes & migrations*, N. 1288, November–Dezember, Langues et migration: 58–70.

GILGEN, Denise et al. (2005). «Impact of migration on illness experience and help-seeking strategies of patients from Turkey and Bosnia in primary health care in Basel.» *Health & Place*, 11: 261–273.

Guggisberg, Jürg (2010) «MigrantInnen aus der Türkei und dem ehemaligen Jugoslawien in der Invalidenversicherung» *CHSS*, 1/2010.

MAISENBACHER, Julia et Rachel STUCKY (2011). *Die Migrationspartnerschaften zwischen der Schweiz und Serbien/Bosnien-Herzegowina. Entstehungskontext und Entwicklungsperspektiven. Bericht an die Verwaltung*. Universität Luzern.

MÉTRAUX, Jean-Claude (2005). «Psychotherapists for Refugees or Refugee from Psychotherapy?» *Swiss Red Cross*: 112–145.

ORUC, Nermin (2012), «Reversing the Bosnian Brain Drain: Opportunities and Challenges», LSEE-FREN Workshop «Skills and the Labour Market in the Western Balkans», Belgrad, 2012 (unveröffentlicht).

PIGUET, Etienne (2005). *L'immigration en Suisse depuis 1948. Une analyse des flux migratoires*. Zurich: Seismo.

PIGUET, Etienne (2013, 3. éd.).

L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture. Lausanne: PPUR – Le savoir Suisse.

SDC (2013) Swiss Cooperation Strategy: Bosnia and Herzegovina 2013–2016 (2013). Berne: DEZA-SECO, Berne (November).

SWISS RED CROSS (éd.) (2005). *In the Aftermath of War and Torture. Coping with long-term traumatization, suffering and loss*, Zurich: Seismo.

TF1 (2010). *La diaspora bosniaque à la rescousse*. Video-Reportage: <http://videos.tf1.fr/infos/2010/la-diaspora-bosniaque-a-la-rescousse-5-7-5907590.html>; Stand am 1. Oktober 2012.

VALENTA, Marko et Sabrina Petra RAMET (éd.) (2011). *The Bosnian Diaspora: Integration in Transnational Communities*. Ashgate Publishing, Ltd.

WALSER, Katja (2006). *Bosnien-Herzegowina. Aktuelle Situation, insbesondere die Situation verletzlicher Gruppen*. Berne: SFH.



5 Synthèse et perspectives

Etudier la population originaire de BiH, composée aujourd'hui d'environ 60 000 individus en Suisse, c'est se confronter à des réalités hétéroclites: celles des migrants d'avant et d'après-guerre, d'une part, et celles de chacune des principales communautés ethniques qui composent la BiH, d'autre part. En effet, chacun de ces groupes se distingue par son parcours migratoire et une intégration singulière dans le pays d'accueil, au point qu'il est difficile de formuler des conclusions générales sur ces migrants, même s'ils proviennent du même pays. Nous essayerons néanmoins, dans ce dernier chapitre, de rappeler les spécificités qui caractérisent la migration de BiH.

Une collectivité aux visages multiples...

Les migrants économiques des premières et deuxième vagues (respectivement les années 1960 et 1980) arrivent en Suisse pour travailler, suite aux accords entre le pays hôte, en manque de main-d'œuvre, et l'ancienne Yougoslavie, en proie à une crise structurelle économique et une absence de perspectives professionnelles pour ses ressortissants. Aussi, de nombreux travailleurs peu qualifiés répondent à l'appel de la Suisse, tout comme quelques cadres, recrutés afin de combler les demandes du marché du travail helvétique.

A l'évidence, la main-d'œuvre originaire de BiH ou celle des pays de l'ancienne Yougoslavie de manière générale, constitue un apport économique indéniable pour la Suisse, que ce soit dans les secteurs de la construction, de l'hôtellerie ou des services. Cette main-d'œuvre en Suisse constitue un facteur économique non négligeable pour les régions les moins développées de la BiH. Du fait de leur

statut de saisonniers, les immigrés non qualifiés de BiH restent quelques mois sur le sol helvétique, avant de prendre le chemin du retour. Seule la cinquième année de travail consécutive leur donne la possibilité de s'établir en Suisse plus longuement et d'imaginer enfin un regroupement familial et un début d'intégration socioculturelle dans la société d'accueil.

Les travailleurs saisonniers de la BiH et des autres parties et républiques de la Yougoslavie sont directement affectés par la mise en vigueur du modèle des «trois cercles» de 1991, qui les exclut de la possibilité de continuer à venir travailler en Suisse. Cette mesure intervient aussi dans un contexte instable, soit celui de l'éclatement des guerres en Slovénie, en Croatie, et ensuite en BiH, et des déplacements en masse de populations civiles. Les réfugiés qui ont fui la guerre de BiH entre 1992 et 1995 ont fait face à des conditions difficiles. Cette guerre a eu des répercussions directes en Suisse en raison de l'augmentation exponentielle des demandes d'asile en provenance de la BiH. Ainsi, en 1991, 41 000 demandes sont déposées en Suisse, nombre qui suscite un débat politique tendu. Cependant, face au drame humain qui frappe la BiH et une opinion publique suisse sensibilisée aux images difficiles de la guerre, le Conseil fédéral autorise l'admission collective provisoire (permis F) des déplacés de la guerre en BiH. Certains d'entre eux viennent en Suisse sur la base d'une répartition de contingents de réfugiés entre différents pays occidentaux, d'autres se dirigent vers la Suisse en raison de liens familiaux ou de compatriotes déjà établis en Suisse.

Les originaires de BiH en Suisse qui ont fui la guerre ont été marqués dans leur santé psychique et parfois physique. Plusieurs experts affirment que nombre d'entre eux ont été rattrapés, bien des années après leur arrivée en Suisse, par des troubles de dépression ou de stress post-traumatiques. La plupart d'entre eux ont ignoré ces symptômes et tous n'ont pas pu être suivis. En fait, les personnes venues se réfugier en Suisse ont été confrontées, directement ou indirectement, aux conséquences de la guerre: elles ont vécu, elles-mêmes ou des membres de leur famille, des situations d'une violence extrême, telles qu'un déracinement abrupt, des passages par des camps de détention ou des proches disparus ou assassinés. Les répercussions des traumatismes de guerre se reflètent également par la manifestation de douleurs somatiques chroniques que rencontrent les ressortissants de BiH. Il va sans dire que ces traumatismes ont également des conséquences sur le processus d'intégration de la première et de la deuxième génération.

La population originaire de BiH est reconnaissante envers la Suisse pour son accueil des réfugiés et pour son engagement en faveur de la reconstruction de la BiH. La plupart des réfugiés sont rentrés en BiH à la fin du conflit, dans le cadre des programmes de la Confédération en faveur de leur retour et de leur réintégration en BiH. D'autres ont bénéficié d'un statut de réfugié ou d'une admission provisoire. Certains sont restés avec un statut précaire limitant leur accès au marché du travail, parfois de longues années. Cela a contribué à créer parfois des situations de vulnérabilité accrue de certains ressortissants de BiH.

... et aux parcours variés

Comme il est possible de le voir aussi avec d'autres groupes de migrants, le motif et les conditions d'immigration ont une influence considérable sur le contexte d'arrivée dans le pays d'accueil. Toutefois, la situation est plus complexe que cela et ne peut donc se résumer à ces facteurs. Pour une importante part de personnes issues de la première génération, l'apprentissage des langues du pays d'accueil n'a pas été une priorité. Les ressortissants venus en Suisse lors de la première vague et qui occupaient des emplois dans le secteur primaire ne se sont pas investis dans l'apprentissage oral, et surtout écrit, des langues helvétiques. En fait, leur profession n'exigeait pas une connaissance poussée des langues, et leur projet migratoire s'inscrivait dans une optique de retour. Ils avaient donc les yeux rivés vers leur village ou région d'origine et restaient au sein de la communauté immigrée d'origine. Quant à ceux qui sont venus en Suisse en tant que réfugiés de guerre, ils ont cherché à répondre à des impératifs de court et moyen terme, c'est-à-dire à commencer à se reconstruire, à stabiliser leur situation socioéconomique et juridique, cela parfois au détriment de l'apprentissage des langues du pays d'accueil et de la formation continue.

L'aspiration des migrants à une vie meilleure est souvent accomplie par leurs enfants, un fait observé dans de nombreux groupes de migrants. La population de BiH n'y fait pas exception. En effet, c'est par la deuxième génération que l'ascension sociale (ou la réappropriation du statut prémigratoire) se concrétise réellement et rapidement: apprentissage linguistique, insertion socioprofession-

nelle, poursuite des études jusqu'aux bancs de l'université pour certains et acquisition de la citoyenneté suisse. Contrairement aux difficultés d'intégration auxquelles se sont confrontés leurs parents, les enfants issus de familles immigrées de BiH se sentent appartenir pleinement à leur terre d'accueil. Selon nos experts, ce fait s'explique en partie par l'école en Suisse et sa prise en charge rapide et efficace des enfants issus de familles immigrées ou réfugiées de BiH.

Il est à souligner que les jeunes générations gardent parfois un souvenir amer de leur pays d'origine. De nombreux jeunes maîtrisent mal la langue de leurs parents, et la naturalisation est souvent perçue comme la reconnaissance

de leur intégration socioculturelle en Suisse. En revanche, pour leurs parents, l'obtention de la citoyenneté représente davantage l'assurance d'un droit de séjour durable dans le pays d'accueil et la renaissance d'un sentiment d'appartenance nationale, perdue avec la disparition de la Yougoslavie.

Qu'ils soient issus des premières ou deuxièmes générations, les originaires de BiH sont attachés à leur pays ou leur région d'origine. Cependant, force est de constater que le sentiment d'identité chez les migrants de BiH est brisé, à cause du conflit qu'a connu le pays. Certains continuent de rêver à un pays réuni, tandis que d'autres peinent à accepter l'idée d'une identité nationale, préférant s'en





tenir à une identité construite autour de leur appartenance ethnique. Comme le résume l'un de nos experts, les originaires de BiH ont une «identité de survivants». Les témoignages recueillis durant cette étude ont révélé la fracture de cette population: il n'y a pas une diaspora de BiH en Suisse, mais bel et bien des diasporas bosniaque, croate et serbe (voir 4.7). En effet, chaque communauté ethnique se différencie des deux autres, qu'il s'agisse de la confession (musulmane, catholique ou orthodoxe), de la langue d'origine (bosnienne, croate ou serbe) ou des lieux de réunion (*Džemats*, églises catholiques ou orthodoxes). Et cette organisation intra-ethnique est dernièrement renforcée par une tendance à l'endogamie. Alors que les mariages mixtes

étaient courants dans la BiH d'avant-guerre, le conflit fratricide et le repli communautaire ont eu raison de l'esprit d'ouverture d'antan: l'exogamie est socialement mieux acceptée si le partenaire choisi n'appartient pas aux deux autres communautés ethniques de BiH.

Pourtant, certains tentent de faire tomber les barrières et de réunir leurs compatriotes autour d'une cause commune, qu'il s'agisse de la reconstruction de la BiH et de la revalorisation de son patrimoine (associations *Matica BiH*; *Behaar*) ou de la musique balkanique (*Kultur Schock*). Ces structures se veulent bosniennes, essaient, non sans mal, de donner corps à une âme citoyenne bosnienne en Suisse qui persiste, voire qui croît pro-

gressivement ces dernières années, celle de la «4^e Bosnie». Cette dernière tente, à contre-courant, de se faire une place entre les trois blocs ethno-religieux et leurs structures correspondantes. La difficulté pour cette «4^e Bosnie» consiste précisément à ériger des associations dynamiques qui reflètent, dans la durée, cet esprit unificateur. Ces efforts citoyens interethniques se traduisent néanmoins périodiquement par des initiatives exemplaires, notamment dans le domaine culturel et humanitaire.

Quel potentiel en matière de développement?

En raison des liens tissés par la migration de travail, la BiH – tout comme les autres états des Balkans occidentaux – a d'emblée constitué un pays prioritaire pour la politique extérieure de la Suisse, suite à la désintégration de l'ancienne Yougoslavie. Dès 1996, un programme pilote d'aide au retour pour les citoyens de BiH ayant fui le conflit a été lancé et a donné lieu à une stratégie coordonnée entre politique migratoire, aide humanitaire et, par la suite, coopération au développement. Le partenariat migratoire signé entre la Suisse et BiH en 2009 est à replacer dans la continuité de cette recherche de cohérence accrue entre champs politiques et acteurs compétents (intégration, migration, coopération au développement, etc.), mettant l'accent sur une approche partenariale, au niveau bilatéral d'abord et multilatéral ensuite. Consécutivement, la volonté émerge d'encourager, en Suisse comme à l'échelle mondiale (avec le Forum mondial sur la migration et le développement), l'implication active de la population migrante et de la société civile dans la reconstruction de la BiH. Cette nou-

velle perspective a ainsi généré le besoin d'apprécier le potentiel des diasporas de BiH et leur intérêt à participer au développement socio-économique du pays d'origine.

Conjointement avec une étude menée en BiH, la présente publication a donc eu pour dessein de dresser un portrait de la population migrante originaire de BiH, tout en explorant son intégration en Suisse et ses liens avec le pays d'origine. Il en résulte que la volonté d'investir dans le développement de la BiH a quelque peu perdu de son attrait, bien que la culture du pays d'origine et en particulier la musique réunissent de plus en plus de gens, de tous âges et de tous horizons. En fait, la fragilité ethnopolitique prévalant en BiH, la paralysie institutionnelle due aux différents échelons institutionnels de l'Etat, la précarité socio-économique, la corruption, la prédominance des partis politiques nationalistes ont en effet nourri un sentiment de fatalisme au sein des communautés immigrées, lesquelles se sont tournées vers la Suisse pour penser leur avenir. De plus, avec la disparition de la Yougoslavie, la BiH, en sa qualité de nouvel Etat, peine à convaincre ses ressortissants de son potentiel. La complexité historique et identitaire de la BiH influence finalement beaucoup le comportement des immigrés envers leur pays d'origine, notamment en ce qui concerne les investissements, mais aussi la possibilité de retour. Dans le contexte actuel, qui résulte notamment des conséquences des Accords de Dayton, certains ressortissants de BiH ont des difficultés à développer une conscience collective nationale qui œuvre pour la prospérité d'un Etat stable et multiculturel, d'un point de vue autant économique que social. Certes, la première génération de

migrants continue de donner une partie de son revenu à sa famille restée au pays ou à participer à des projets s'inscrivant dans une optique de reconstruction de la maison familiale ou du village d'origine. Toutefois, la solidarité se cantonne souvent à une échelle familiale, voire régionale, rarement à un niveau national. Malgré tout, l'aide financière envoyée par les migrants de BiH contribue indirectement au développement du pays tout entier, si l'on considère que le soutien au niveau local s'additionne sur l'ensemble du territoire national.

L'implication des premières générations de migrants de BiH dans l'aide à leur pays d'origine est donc avérée. Néanmoins, une interrogation demeure: qu'en est-il des enfants ou des petits-enfants de migrants, à savoir les deuxièmes et troisièmes générations, en lien avec leur pays d'origine? Il est vrai que nombreux sont ceux qui grandissent avec un passeport rouge à croix blanche et disparaissent de ce fait des statistiques recueillies au sujet des citoyens de BiH. Mais cette nouvelle appartenance citoyenne n'est pas incompatible avec un intérêt porté à ses propres racines. Après la nostalgie d'un passé heureux

en BiH et la construction d'une identité suisse de leurs parents, il est possible que le transnationalisme soit vivifié par les deuxièmes, voire troisièmes générations, lesquelles peuvent faire partager leurs connaissances helvétiques en faveur du développement de la BiH. En d'autres termes, l'apport des enfants et petits-enfants des migrants de BiH peut aussi être non pécuniaire, sous la forme de transfert ou de partage du savoir-faire et des expériences acquises en Suisse, ou alors par la mise en relation du réseau professionnel au service de la BiH. Cependant, de telles dynamiques impliquent un engagement des institutions à la fois du pays d'origine et du pays d'accueil dans le but de créer des structures et des conditions-cadres favorables à ce type d'initiatives. En ce qui concerne la Suisse, elle a une longue présence en BiH et une tradition de recrutement migratoire, ce qui lui a permis de définir les problèmes en matière de migration et de développement. De tels projets peuvent aussi déboucher, à moyen ou long terme, sur des investissements et de réelles coopérations économiques entre les deux pays.

Enfin, il est à relever que les populations immigrées de BiH ont également leurs propres spécificités en comparaison avec les autres populations migrantes originaires des Balkans, qu'elles soient kosovares, serbes ou macédoniennes. Parmi les particularités de la population migrante de BiH, on peut rappeler son caractère associatif hétéroclite, son parcours migratoire éprouvant, sa fragilité identitaire nationale et ses difficultés à se rassembler au sein d'une association commune. Toutefois, les ressortissants originaires de BiH ont aussi des points communs avec les autres populations migrantes des Balkans, et ce sur le plan aussi bien de l'intégration socioculturelle et professionnelle dans le pays d'accueil (formation, travail, langue, santé, religion, statut de séjour) que du maintien des liens avec la culture et le pays d'origine (rémittances, reconstruction, perspectives de retour, etc.). Relevons enfin que, malgré les traumatismes de la guerre et un contexte migratoire difficile, les migrants de BiH ont su garder leur traditionnelle ouverture d'esprit et leur tolérance.

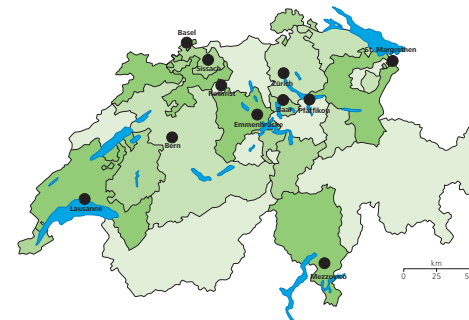




Annexe I: Liste des associations et clubs de rencontres

Les personnes désirant obtenir des informations spécifiques concernant la population de Bosnie et Herzégovine en Suisse trouveront ci-après une liste d'adresses utiles. Comme le paysage associatif est en mutation permanente, il est possible qu'au moment de la lecture certaines adresses ne soient plus valables. Par ailleurs, la liste s'appuie sur les informations disponibles au moment de la rédaction et approuvées par les responsables. Elle ne prétend aucunement à l'exhaustivité. La liste comprend deux catégories principales: les associations ou organismes nationaux de BiH et les associations ou clubs organisés sur une base ethnique, religieuse ou linguistique.

Associations nationales



Associazione culturale bosniaca Bosona

Via Cantonale
6805 Mezzovico

Bosanski klub Jedinstvo

Walzenhausenstrasse 9
9430 St. Margrethen

Bosansko-hercegovacki kulturni centar Lausanne

<http://bhkc-lausanne.ch>

Club Behar Sissach

4450 Sissach

Club Kultur Shock

c/o Mario Perić
Lerchenweg 33
3012 Berne
<http://www.kulturshock.ch/>

Ključka Diaspora

Postfach 103
4852 Rothrist
<http://kljuckadijaspora.ch/>

KUD Bosanski Ljiljani

Emmenweidstrasse 4
6020 Emmenbrücke

Mak Dizdar

Bâle
<http://www.bosanskaskola.ch>

Matica Bosne i Hercegovine

Bleicherweg 64a
8002 Zurich
<http://matica-bih.org/>

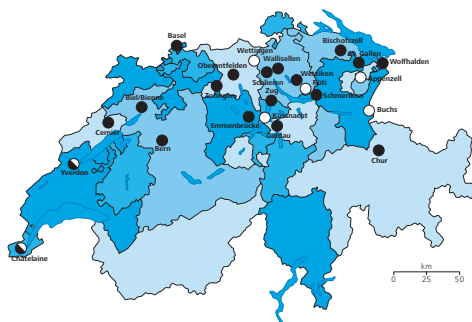
Meša Selimović

Primarschule Felsenburgmatte
8808 Pfäffikon SZ

Associations religieuses, linguistiques et ethniques

Nous avons identifié les institutions religieuses (en noir) et clubs ethniques (en blanc) ci-après. Dans certaines régions, il existe plusieurs associations. La présence conjointe d'institutions religieuses et de clubs ethniques est indiquée par une division diagonale (noir et blanc). Sont uniquement présentés les institutions et clubs ayant un lien établi avec la Bosnie et Herzégovine (de nombreuses autres associations croates ou serbes peuvent également fournir des prestations à des ressortissants bosniaques).

Associations bosniaques



Association des survivants de la Drina-Srebrenica ASDS

p.a. Permanence Srebrenica
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Bosnišce Verein Bosnjak Biel

Florastrasse 30 a
2502 Bienne

Bošnjačka islamska zajednica St. Gallen

Geisenwaldstrasse 16
9015 Saint-Gall

Bosniaken Verein, Sandzak Bosnien

Gewerbezone Aeschi
6410 Goldau

Bosniakisches Kultur Zentrum Sandzak

Hofstrasse 98
8620 Wetzikon

Bosnischer Kultur Verein

Seegartenstrasse 4
8716 Schmerikon

Bosnischer Verein Klublokal Bukvar Ahmet

Unterer Gansbach 2
9050 Appenzell

Bosnischer Frauenverein

WaySearch
J.-J.-Ryffel-Strasse 6
5430 Wettingen

Džemat islamske zajednice Bošnjaka

Schlieren
Grabenstrasse 7
8952 Schlieren

Džemat islamske zajednice Lucern

Emmenweidstrasse 4
6020 Emmenbrücke
<http://www.dzematluzern.ch/>

Džemat «SABUR»

Steigerhubelstrasse 94
3008 Berne

Džemat Kosovskih Bosnjaka Wallisellen

Industriestrasse 28
Postfach
8304 Wallisellen

GAM – Džemat SG

Werkstrasse 5a
9000 Saint-Gall

Islamska Zajednica u Kantonu Zugu

Sumpfstrasse 1
6300 Zoug
<http://dzematzug.ch/>

Islamske zajednice Bošnjaka

kantona Aargau (IZBA)
Aarauerstrasse 57
5036 Oberentfelden

Islamische Gemeinschaft Bischofszell

Oberdorf 13
9220 Bischofszell

Islamska zajednica Bošnjaka u Švajcarsko

Postfach 924
4800 Zofingue

Islamska zajednica Heiden

Hinterergarten 110
9427 Wolfhalden

Islamska asocijacija Yverdon

Rue Uttines 36
1400 Yverdon-les-Bains

Islamska zajednica Zug

Sumpfstrasse 1
6300 Zoug

Islamsko bosanski kulturni centar džemat Chur

Islamische Glaubensgemeinschaft und Bosnischer Kulturverein
Kasernenstrasse 77
Postfach 284
7007 Coire

Islamska zajednica Bazel

Kleinhünigerstrasse 55
4057 Bâle

Kulturni Centar Bošnjaka

Crêt Débely 13
2053 Cernier
<http://www.dzematne.ch/>

Kulturno udruženje Bošnjaka Ženeva

Rue Jean Simonet 14-16
1219 Châtelaine

Osmanovic Izet

Trümmlenweg 1
8630 Rüti

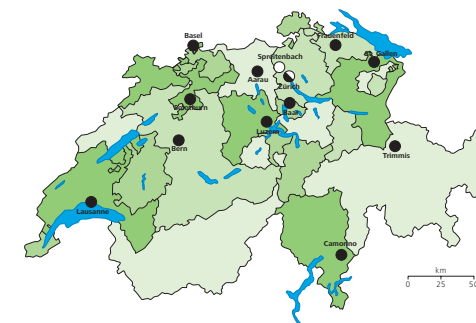
Slijivar Sabahudin

Sternstrasse 5
9470 Buchs

SVK BiH Kula

Fannringstrasse 4
6403 Küssnacht am Rigi

Associations croates



Remarque: des cours de croate financés par le gouvernement croate sont dispensés dans 94 endroits en Suisse. Ces cours ne sont pas mentionnés dans la liste ci-dessous, bien que des ressortissants de Bosnie et Herzégovine puissent y assister. Voir <http://www.mvep.hr/hr/hmiu/iseljenistvo/svicarska/>.

Hrvatska katolička misija

Zähringerstrasse 40
3012 Berne

Hrvatska katolička misija Zurich

Schlossgasse 32
Postfach 9057
8036 Zurich

Hrvatska katolička misija Basel

Kleinriehenstrasse 53
4058 Bâle

Hrvatska katolička misija St. Gallen

Paradiesstrasse 38
9000 Saint-Gall

Hrvatska katolička misija Luzern

Matthofring 2/4
6005 Lucerne

Hrvatska katolička misija Grubunder/Gonzen

Gartaweg 15
Postfach 95
7203 Trimmis

Hrvatska katolička misija Frauenfeld

Zürcherstrasse 179
8500 Frauenfeld

Hrvatska katolička misija Aarau

Laurenzenvorstadt 71
5000 Aarau

Hrvatska katolička misija Lausanne-Wallis

Rue de la Borde 25
1018 Lausanne

Hrvatska misija Zug

Mühlegasse 35b
6340 Baar

Hrvatska katolička misija Ticino

Al Mai 18
6528 Camorino

Hrvatska katolička misija Solothurn

Unterer Winkel 7
4500 Soleure

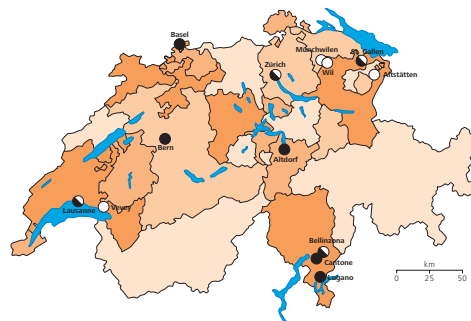
Hrvatski klub Plehan

Postfach 731
8957 Spreitenbach

Udruzenje Hercegovaca

Altstetterstrasse 130
8040 Zurich

Associations serbes



Diocèse orthodoxe for central Europe central

Av. Charies-Secretan 2
1005 Lausanne

Ecole serbe en Suisse romande

Association des parents d'élèves Ecole serbe
en Suisse romande
www.skss.ch / www.svetionik.ch

Folklore Musikverein Quelle Izvor

Postfach 11
Haggenstrasse 44
9014 Saint-Gall

Hram Sv.Trojice U Zürich

Zollikerstrasse 76
8008 Zurich

Humanitarno udruženje Sveti Sava

Via del Moro 9
6500 Bellinzona

Regionalna zajednica srpskih klubova

Gallusstrasse 44
9500 Will

Orthodox Church Lugano

Chiesa San Roco
Piazza San Roco
6900 Lugano

Orthodox Church Bellinzona

Chiesa Madona della neve
Via Sasso Corbaro
6500 Bellinzona

Srpski kulturni savez u Švajcarskoj

Postfach 1960
8021 Zurich

Srpski Demokratski Klub

Postfach 181
9542 Münchwilen

Serbisch-Orthodoxe Kirchgemeinde in Zürich

Pfarramt Maria Himmelfahrt
Glattstegweg 91
8051 Zurich
<http://www.pravoslavnacrkva.ch>
www.pravoslavlje.ch

Serbisch-Orthodoxe Kirchgemeinde in Basel

Gellertstrasse 45
4052 Bâle

Serbisch-Orthodoxe Kirchgemeinde Bern

Postfach 7846
Seidenweg 19
3001 Berne
<http://www.spcobern.ch>

Serbisch-Orthodoxe Kirchgemeinde in St. Gallen

Langgasse 161
9008 Saint-Gall

Serbisch-Orthodoxe Kirchgemeinde in Luzern

Hauptstrasse
6033 Buchrein
spc.portal.ch

Srpski kulturni centar Sveti Sava

Tiefenackerstrasse 49
9450 Altstätten

Srpska Pravoslavna Crkvena Opstina U Lugano

Via Ciossaccio
6594 Contone

Club de Football «Slavija»

<http://www.fcslavia.ch/>

Srpski Klub «Trebava»,

Case postale 1616
Avenue du Général-Guisan 58
1800 Vevey

Udruzenje prnjavorcana

Alfred-Escher-Strasse 26
8002 Zurich

Udruzenje majevicana

Landstrasse 36
5430 Wettingen



Annexe II: Bibliographie élargie

Adams, Richard H. Jr., et John Page (2003). *International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries*. Washington: World Bank.

Akkaya, Gülcan et Bernhard Soland (2009). *The impact of the emigration of Albanian migrants on their home region of Tetovo. A Qualitative Exploratory Research Study in the Region of Tetovo, Macedonia*. Lucerne: University of applied science and arts.

Al-Ali, Nadje (2002). «Loss of status or new opportunities? Gender relations and transnational ties among Bosnian refugees», in Bryceston, Deborah et Ulla Vuorela (éd.), *The transnational family: new European frontiers and global networks*. New York: Berg.

Al-Ali, Nadje, Richard Black et Khalid Koser (2001a). «The limits to transnationalism: Bosnian and Eritrean refugees in Europe as emerging transnational communities.» *Ethnic and Racial Studies*, 24(4): 578–600.

Al-Ali, Nadje, Richard Black et Khalid Koser (2001b). "Refugees and transnationalism: The experience of Bosnians and Eritreans in Europe." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27(4): 615–634.

Al-Ali, Nadje (2002). "Gender relations, transnational ties and rituals among Bosnian refugees." *Global Networks*, 2(3): 249–262.

Albert, Sophie (1995). *Les Réfugiés bosniaques en Europe*. Paris: Montchrestien.

Allain, Marie-Françoise et al. (1997). *L'ex-Yougoslavie en Europe: de la faillite des démocraties au processus de paix*. Paris: L'Harmattan.

Anderson, Benedict (2006). *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris: La Découverte.

Arni, Fabienne, et Véronique Corthay (1994). *La Suisse terre d'accueil? Les réfugiés bosniaques*. Genève: Institut d'études sociales.

Babuna, Aydin (2005). «National identity, Islam and politics in post-communist Bosnia-Herzegovina.» *East European Quarterly*, 39(4): 405-447.

Banac, Ivo (1984). *The national question in Yugoslavia: origins, history, politics*. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press.

Barnes, Sasha et Nermin Oruc (2012). «Reversing the Bosnian "brain drain": opportunities and challenges», in Arandarenko, Mihail und Will Bartlett (éd.), *Labour market and skills in the Western Balkans*. Belgrade: FREN: LSEE, S. 177-198.

Bauböck, Rainer et Thomas Faist, éd. (2010). *Diaspora and transnationalism: concepts, theories and methods*. Amsterdam: Amsterdam University Press.

Behloul, Samuel M. (2007). "From 'problematic' foreigners to 'unproblematic' Muslims: Bosnians in the Swiss Islam-discourse." *Refugee Survey Quarterly*, 26(2): 22–35.

Behne, Stefanie (2011). *Psychische Langzeitfolgen bei kriegstraumatisierten Bosniern in Deutschland. Inwiefern spielt Integration eine protektive Rolle bezüglich der PTBS-Symptomatik?* Hamburg: Kova.

Bertotti, Renata (2008). *Migratory decision-making in post civil war Bosnia: a case study of Banja Luka City*.

Black, Richard (2002). "Conceptions of 'home' and the political geography of refugee repatriation: between assumption and contested reality in Bosnia-Herzegovina." *Applied Geography*, 22(2): 123–138.

- Bodenmann, Patrick** et al. (2010). «A health behaviour cross-sectional study of immigrants and non-immigrants in a Swiss urban general-practice setting.» *Journal of Immigrant and Minority Health*, 12(1): 24-32.
- Bongetta-Boric, Silvia** (1997). *Folter- und kriegstraumatisierte Flüchtlinge aus Bosnien-Herzegowina im Kanton Thurgau: gefolterte Menschen im Asylverfahren, Betreuungs- und Behandlungsangebote*. Zürich.
- Born, Lisbeth** (2004). *Bosnische Flüchtlinge in der Schweiz: eine Untersuchung zum Stand der Integration 10 Jahre nach Einreise in den Kanton Zürich*. Zürich.
- Boskovska, Nada** (2000). «Jugoslawen» in der Schweiz. Soziale, kulturelle und ethnische Herkunft, Integrationsprobleme.» *Schweizerische Ärztezeitung* 81(47): 2647-2651.
- Bougarel, Xavier** (2005). "Balkan Muslim Diaspora and the Idea of a European Islam", in Tomislav, Dulic (éd.), *Balkan Currents: Essays in Honour of Kjell Magnusson*. Uppsala.
- Bougarel, Xavier** (2005). «Balkan Muslim Diaspora and the Idea of a European Islam», in Tomislav, Dulic (éd.), *Balkan Currents: Essays in Honour of Kjell Magnusson*. Uppsala.
- Bougarel, Xavier** (2007). *The new Bosnian Mosaic: identities, memories and moral claims in a post-war society*. London: Ashgate.
- Braude, Benjamin** et Bernard Lewis, éd. (1982). *Christians and Jews in the Ottoman empire: the functioning of a plural society*. New York: Holmes & Meier Publishers.
- Bremer, Thomas**, éd. (1996). *Religion und Nation im Krieg auf dem Balkan: Beiträge des Treffens deutscher, kroatischer und serbischer Wissenschaftler vom 5.–9. April 1995 im Freising*. Bonn: Deutsche Kommission Justitia et Pax.
- Brubaker, Rogers** (2005). «The 'diaspora' diaspora.» *Ethnic and Racial Studies*, 28(1): 1-19.
- Bundesamt für Gesundheit (BAG)** (2012). *Gesundheit der Migrantinnen und Migranten in der Schweiz: wichtigste Ergebnisse des zweiten Gesundheitsmonitoring der Migrationsbevölkerung in der Schweiz, 2010*. Bern: Bundesamt für Gesundheit (BAG).
- Burri Sharani, Barbara** et al., (2010). *La population kosovare en Suisse*. Berne-Wabern: Office fédéral des migrations (ODM).
- Buyse, Antoine C.** (2008). *Post-conflict housing restitution: the European human rights perspective with a case study on Bosnia and Herzegovina*. Antwerpen: Intersentia.
- Cabanel, Patrick** (1997). *La question nationale au XIXe siècle*. Paris: La Découverte.
- Calic, Marie-Janine** (1995). *Der Krieg in Bosnien-Herzegowina: Ursachen, Konfliktstrukturen, internationale Lösungsversuche*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Castellan, Georges** (1991). *Histoire des Balkans: XIVe-XXe siècle*. Paris: Fayard.
- Cavin, Alexandre** (1998). *Les réfugiés bosniaques à Lausanne: pratiques, perceptions et représentations de la société et de l'espace d'accueil*. Mémoire, Institut de géographie, Université de Lausanne, 1998.
- Chindea, Alin** et al. (2007). *Bosnia and Herzegovina migration profile*. Ljubljana, Slovenia: International Organization for Migration.
- Ciriviri-Gjuric, Vera** (2003). *Constructing and reconstructing identities: transnational practices of Bosnian young adult immigrants in Winnipeg*. University of Manitoba.
- Colic-Peisker, Val** (2002). "The process of community and identity building among recently arrived Bosnian Muslim refugees in Western Australia." *Mots Pluriels*, (21).
- Colic-Peisker, Val** (2005). "'At Least You're the Right Colour': Identity and Social Inclusion of Bosnian Refugees in Australia." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(4): 615–638.
- Colic-Peisker, Val** et Iain Walker (2003). "Human capital, acculturation and social identity: Bosnian refugees in Australia." *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 13(5): 337–360.
- Coughlan, R.** et J. Owens-Manley (2005). "Surviving War, Starting Over: Adaptation of Bosnian Refugees in Upstate New York", in Waxman, P., et V., Colic-Peisker (éd.), *Homeland Wanted: Interdisciplinary Perspectives on Refugee Resettlement in the West*. New York: Nova Science Publishers.
- Courvoisier, Bernard** (2012). «Guerres en ex-Yougoslavie et classes d'accueil», in Durusel, Chris et al. (éd.), *Pages d'accueil: vingt ans de classes d'accueil postobligatoires dans le canton de Vaud*. Lausanne: Antipodes.
- Croegaert, Ana** (2010). "Global Dramas in the Midwest Metropolis: Representations, Dilemmas, and Decisions about Violence among Bosnian Refugees in Chicago." *Identities – Global Studies in Culture and Power*, 17(2–3): 131–153.
- D'Amato, Gianni** et Christian Suter (2012). «Monitoring immigrant integration in Switzerland», in Bijl, Rob et Arjen Verweij (éd.), *Measuring and monitoring immigrant integration in Europe: integration policies and monitoring efforts in 17 European countries*. The Hague: The Netherlands Institute for Social Research.
- Dahlman, Carl** et Gearóid Ó Tuathail (2005). "Broken Bosnia: The Localized Geopolitics of Displacement and Return in Two Bosnian Places." *Annals of the Association of American Geographers*, 95(3): 644–662.
- Delannoi, Gil** et Pierre-André Taguieff, éd. (1991). *Théories du nationalisme*. Paris: Editions Kimé.
- Denmark**, Indenrigsministeriet, Udenrigsministeriet Denmark et udviklingsbistand Denmark. Ministeren for (1994). *Bosniske krigsflygtninge i Danmark: redegørelse afgivet af Indenrigsministeren, Udenrigsministeren og Ministeren for udviklingsbistand*. [Copenhagen]: Indenrigsministeriet: Statens information, INFO-service [distributor].
- Department of Migration Swiss Red Cross**, éd. (2005). *In the aftermath of war and torture: coping with long-term traumatization, suffering, and loss*. Zürich: Seismo.
- Dervisevic, Alaga** (2006). *Bosnjaci u diaspori: historijat, problemi, analize i perspektive Knj. 1*. Sarajevo: Bosanska rijec.
- Dimova, Ralitzka D.** et Francois-Charles Wolff (2009). *Remittances and chain migration: longitudinal evidence from Bosnia and Herzegovina*.
- Eastmond, Marita** (1998). "Nationalist Discourses and the Construction of Difference: Bosnian Muslim Refugees in Sweden." *Journal of Refugee Studies*, 11(2): 161–181.
- Eastmond, Marita** (2006). "Transnational Returns and Reconstruction in Post-war Bosnia and Herzegovina." *International Migration*, 44(3): 141–166.
- Eicher, Erich** (1996). *Rückkehr von BosnierInnen nach dem Bundesratsbeschluss: Argumentationspapier: juristische Möglichkeiten*. Bern: Schweizerische Flüchtlingshilfe.

- Emirhafizović, Mirza et al.** (2013). *Migracije iz Bosne i Hercegovine*. Sarajevo: Fakultet političkih nauka Univerziteta u Sarajevu: Ministarstvo za ljudska prava i izbjeglice BiH.
- Evertsson, Marie** (2012). "A History of Welfare State and Family/Kin Support." *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 41(1): 28–30.
- Falhun, Corinne et Elisabeth Jahn** (2010). La diaspora bosniaque à la rescousse, TF1.
- Fibbi, Rosita et Marinette Matthey** (2010). «Relations familiales et pratiques langagières des petits-enfants de migrants italiens et espagnols en Suisse.» *Hommes & migrations*, novembre-décembre(1288): 58-70.
- Filipović, Muhamed** (1997). *Bosna i Hercegovina: najvažnije geografske, demografske, historijske, kulturne i političke činjenice*. Sarajevo: Compact.
- Fleming, Katherine Elizabeth** (2000). "Orientalism, the Balkans, and Balkan historiography." *American historical review*, 105(4): 1218–1233.
- Florence, Kondylis** (2010). "Conflict displacement and labor market outcomes in post-war Bosnia and Herzegovina." *Journal of Development Economics*, 93(2): 235–248.
- Fluri, Pascale** (2000). *Aus der Sicht der Mediziner – Migranten im Schweizer Gesundheitssystem: ein Vergleich zwischen der Ansicht über Krankheitsbilder von Ärzten und der von Patienten am Beispiel türkischer und bosnischer Migranten*.
- Fozdar, Farida** (2009). "'The Golden Country': Ex-Yugoslav and African Refugee Experiences of Settlement and 'Depression'." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35(8): 1335–1352.
- Franz, Barbara** (2000). "Ethnic Identity and Gender Roles in Flux: The Adaptation of Bosnian Refugees to Austrian Programs of Humanitarian Relief and Economic Integration: 1992–1999." *Emerge: A Student Journal of International Affairs*, 1.
- Franz, Barbara** (2003a). "Bosnian refugees and socio-economic realities: changes in refugee and settlement policies in Austria and the United States." *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 29(1): 5–25.
- Franz, Barbara** (2003b). "Transplanted or uprooted? Integration efforts of Bosnian refugees based upon gender, class and ethnic differences in New York City and Vienna." *European Journal of Women's Studies*, 10(2): 135–157.
- Franz, Barbara** (2005). *Uprooted and Unwanted: Bosnian Refugees in Austria and the United States*. Texas A&M University Press.
- Frykman, Maja Povrzanović** (2012). "Struggle for Recognition: Bosnian Refugees' Employment Experiences in Sweden." *Refugee Survey Quarterly*.
- Gangloff, Sylvie, éd.** (2005). *La perception de l'héritage ottoman dans les Balkans*. Paris: Harmattan.
- Geiger, Martin** (2011). Europäische Migrationspolitik und Raumproduktion: internationale Regierungsorganisationen im Management von Migration in Albanien, Bosnien-Herzegowina und der Ukraine. Baden-Baden, Nomos.
- Gilgen, Denise** (2000). *Clinical cultural epidemiology of outpatient health problems among migrants from Turkey and Bosnia*.
- Gilgen, Denise** (2002). "Impact of organized violence on illness experience of Turkish/ Kurdish and Bosnian migrant patients in primary care." *Journal of travel medicine*, 9(5): 236–243.
- Gilgen, Denise** (2003). «Epidémiologie clinique et culturelle des problèmes sanitaires ambulatoires rencontrés par les migrants de Turquie et de Bosnie», in Wicker, Hans-Rudolf, Rosita Fibbi et Werner Haug (éd.), *Les migrations et la Suisse: résultats du Programme national de recherche «Migrations et relations interculturelles»*. Zurich: Seismo.
- Gilgen, Denise** (2005). "Impact of migration on illness experience and help-seeking strategies of patients from Turkey and Bosnia in primary health care in Basel." *Health & place*, (11): 261–73.
- Grass, Barbara** (2003). «Jetzt warte ich, was das noch wird, besser oder schlimmer»: die Situation von vorläufig aufgenommenen BosnierInnen in der Schweiz. Uster.
- Gross, Dominique M.** (2006). *Immigration to Switzerland: the case of the former Republic of Yugoslavia*
- Grünenberg, Kristina** (2006). *Is home where the heart is, or where I hang my hat? Constructing senses of belonging among Bosnian refugees in Denmark*. København: Københavns Universitet.
- Guggisberg, Jürg** (2010). «MigrantInnen aus der Türkei und dem ehemaligen Jugoslawien in der Invalidenversicherung.» *Soziale Sicherheit CHSS*, (1/2010): 34-38.
- Halilović, Hariz** (2006). «Bosanskohercegovačka dijaspora u vrtlogu globalnih migracija: izazovii šanse za Bosnu i Hercegovinu.» *Pregleda Periodical for Social Issues Univerzitet u Sarajevu*, (3): 193–220.
- Halilovich, Hariz** (2006a). "Aussie Bosnians from Germany: Reconstructing Identity." *Local Global*, 2.
- Halilovich, Hariz** (2006b). "Bosnian-Herzegovinian diaspora in the flow of global migrations: challenges and opportunities for Bosnia-Herzegovina." *Pregled*, LXXXVI(3): 193-221.
- Halilovich, Hariz** (2012). "Trans-Local Communities in the Age of Transnationalism: Bosnians in Diaspora." *International Migration*, 50(1): 162–178.
- Halilovich, Hariz** (2013). *Places of pain: forced displacement, popular memory, and trans-local identities in Bosnian war-torn communities*. New York: Berghahn Books.
- Hall, Jonathan et Roland Kostic** (2008). *Hostland Integration and Homeland Reconciliation: Bosnian Serb Diaspora in Sweden*. Paper prepared for the ISA Annual Convention, San Francisco, 26–29 March 2008.
- Harindranath, Ramaswami** (2012). "Diasporas in the New Media Age: Identity, Politics, and Community." *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 41(1): 59–61.
- Harnessing the Diaspora for Development in Europe and Central Asia, Migration and Remittances Peer Assisted Learning*. (2011). Washington: World Bank.
- Haxhikadrija, Amir** (2009). *Diaspora as a driving force for development in Kosovo: myth or reality?* Giakove, Kosovo: SDC Swiss Cooperation.
- Heršak, Emil et Milan Mesić** (1990). «L'espace migratoire de Yougoslavie: historique des migrations yougoslaves.» *Revue européenne de migrations internationales*, 6(2): 27-64.

Hunt, Nigel et Maha Gakenyi (2005).

“Comparing refugees and nonrefugees: the Bosnian experience.” *Journal of Anxiety Disorders*, 19(6): 717–723.

Huttunen, Laura (2005). “Home and ethnicity in the context of war – hesitant diasporas of Bosnian refugees: new Europe, new cultural studies?” *European Journal of Cultural Studies*, 8(2): 177–195.

Huttunen, Laura (2007). “Between ‘the world’ and a pear tree: memory and belonging in Bosnian diaspora”, in Ruckenstein, M. (éd.), *On foreign ground: moving between countries and categories*. Helsinki: Suomalaisen Kirjallisuuden Seura.

Huttunen, Laura (2009a). “Historical legacies and neo-colonial forms of power?

A postcolonial reading of the Bosnian Diaspora”, in Keskinen, Suvi, Salla Tuori und Sari Irni (éd.), *Complying with colonialism: gender, race and ethnicity in the nordic region*. Ashgate.

Huttunen, Laura (2009b). “Undoing and redoing homes: the Bosnian war and diasporic home-making”, in Saarikangas, Kirsi, und Hanna Johansson (éd.), *Homes in transformation: dwelling, moving, belonging*. Helsinki: Suomalaisen Kirjallisuuden Seura.

Huttunen, Laura (2010). “Sedentary Policies and Transnational Relations: A ‘Non-sustainable’ Case of Return to Bosnia.” *Journal of Refugee Studies*, 23(1): 41–61.

Imamovic, Mustafa (1996). *Bosnjaci u emigraciji: monografija bosanskih pogleda, 1955–1967*. Sarajevo: Bosnjacki institut-Zürich, Odjel Sarajevo.

Interdepartamentale Leitungsgruppe

Rückkehrhilfe (ILR) (2007). *Beitrag der ILR zu den Migrationspartnerschaften Schweiz-Westbalkan: Strategie 2007-2009, Kosovo Bosnien und Herzegowina, Serbien*. Bern: Bundesamt für Migration (BFM).

Iseni, Bashkim et Xavier Bougarel (2007). «Islam et politique dans les Balkans occidentaux: Kosovo, Macédoine, Bosnie et Herzégovine, Serbie et Monténégro.» *Politorbis*, 0(43): 1-70.

Jäger, Torsten et Jasna Rezo ([20-]). *Zur sozialen Struktur der bosnischen Kriegsflüchtlinge in der Bundesrepublik Deutschland*. UNHCR.

Jansen, Stef (2005). “Who’s afraid of white socks? Towards a critical understanding of post Yugoslav urban self-perceptions.” *Ethnologia Balkanica*, (09): 151–167.

Jansen, Stef (2006). “The Privatisation of Home and Hope: Return, Reforms and the Foreign Intervention in Bosnia-Herzegovina.” *Dialectical Anthropology*, 30(3): 177–199.

Jansen, Stef (2008). “Misplaced masculinities: status loss and the location of gendered subjectivities amongst ‘non-transnational’ Bosnian refugees.” *Anthropological Theory*, 8(2): 181–200.

Jansen, Stef (2011). “Refuchess: locating Bosniac repatriates after the war in Bosnia-Herzegovina.” *Population, Space and Place*, 17(2): 140–152.

Kadić, Asmir (2011). *Les cinq piliers de la Yougonostalgie en Bosnie et Herzégovine: une étude de la Yougoslavie communiste de 1945 à 1990: quel héritage pour la Bosnie et Herzégovine?* [S.l.]: [s.n.].

Kapur Chishti, Devesh et John McHale (2012). “Economic effects of emigration on sending countries.” *Oxford Handbook of the Politics of International Migration*.

Karahasan, Dzevad (1994). *Sarajevo, Exodus of a City*. London: Kodansha International.

Kaser, Eric et Saskia Schenker (2008). «Rückkehrhilfe der Schweiz: Bilanz und Perspektiven.» *Schweizerisches Jahrbuch für Entwicklungspolitik*, 27(2): 207-220.

Kelly, Lynnette (2003). “Bosnian Refugees in Britain.” *Sociology*, 37(1): 35–49.

Kent, Gregory (2006). “Organised diaspora networks and homeland peacebuilding: the Bosnian world diaspora network as a potential development actor.” *Conflict, Security & Development*, 6(3): 449–469.

Kovacevic, Dragana (2013). “Young people from Bosnia and Herzegovina in Norway: Migration and Identity.” *Revista Română de Studii Baltice și Nordice*, 5 (1), S. 69-85.

Kukulj, Katja (2010). *Die Südslawen und ihre Identität(en): eine Untersuchung in Deutschland lebender Bosnier, Kroaten und Serben*. München: GRIN-Verl.

Kupiszewski, Marek (2009). *Labour migration patterns, policies and migration propensity in the Western Balkans*. The Central European Forum for Migration and Population Research (CEFMR).

Loncarevic, Maja (1996). «MIR – den Frieden und die innere Ruhe wiederfinden: Erfahrungsbericht über die Aufbauarbeit für ein sozio-kulturelles Integrationsprojekt und psychosoziale Betreuung für bosnische Flüchtlinge im Kanton Aargau: (...)», in Loncarevic, Maja et Urs Kenny (éd.), *Heimatlos: zwei Studien zu Migration und Integration*. Zürich: Argonaut-Verlag.

Loncarevic, Maja, Corina Salis Gross und Daniel Mäusezahl (2001). «Der Kopf tut weh, und noch mehr die Seele»: Gewalt-erfahrungen und Bewältigungsstrategien bosnischer Kriegsflüchtlinge in der Schweiz.» *Curare*, 24(1/2): 117–136.

Mahmutovic, Mirsad (2003). *Džemati bosnjaka u dijaspori*. Sarajevo: El-Kalem.

Maisenbacher, Julia et Rachel Nellen-Stucky (2011). *Die Migrationspartnerschaften zwischen der Schweiz und Serbien/Bosnien-Herzegowina: Entstehungskontext und Entwicklungsperspektiven: Bericht an die Verwaltung*. Luzern: Universität Luzern.

Malcolm, Noel (2002). *Bosnia: a short history*. [S.l.]: Pan Books.

Mann, Michael (2012). “Liberalism Triumphant – But Where is the World System?” *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 41(1): 20–23.

Markovic, Jacqueline (2000). «L’instrumentalisation du rapatriement des personnes déplacées et des réfugiés de Bosnie-Herzégovine», en française, Association internationale des démographes de langue (éd.), *Régimes démographiques et territoires*. Paris: Presses universitaires de France.

Markowitz, Fran (1996). “Living in Limbo: Bosnian Muslim Refugees in Israel.” *Human Organisation*, 55(2): 127–132.

Matsuo, Hisako (2005). “Bosnian refugee resettlement in St Louis, Missouri”, in Waxman, P., und V. Colic-Peisker (éd.), *Homeland Wanted: Interdisciplinary Perspectives on Refugee Resettlement in the West*. New York: Nova Science Publishers.

- Mäusezahl**, Daniel (1997). "Abdominal illness concepts of Bosnian and Turkish asylum seekers and refugees in Switzerland: an emic assessment of health strategies under migrant conditions." *Health in transition: opportunities and challenges: selected proceedings from the Eighth International Congress World Federation of Public Health Associations, wfpaha, 12–17 October 1997*.
- Mertus**, Julie et Jasmina Tesanovic (1997). *The suitcase: refugee voices from Bosnia and Croatia, with contributions from over seventy-five refugees and displaced people*. Berkeley: University of California Press.
- Migration and Remittances Factbook 2011*. (2011). Washington: World Bank.
- Métraux**, Jean-Claude (2005). «Psychotherapist for refugees or refugee from psychotherapy?», in Swiss Red Cross (éd.), *In the aftermath of war and torture: coping with long-term traumatization, suffering and loss*. Zürich: Seismo, S. 112-145.
- Mosselson**, Jacqueline (2009). "From the Margins to the Center: A Critical Examination of the Identity Constructions of Bosnian Adolescent Refugees in New York City." *Diaspora, Indigenous, and Minority Education*, 3(4): 260–275.
- Münzel**, Frank et Lidija Pehar (1998). *Auf 12 Uhr wird euch der Krieg erklärt: Berichte bosnischer Flüchtlinge in Hamburg*. Osnabrück: Fibre.
- Nawyn**, Stephanie J. (2012). "Managing the Undesirables: Refugee Camps and Humanitarian Government." *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 41(1): 57–58.
- OCDE** (2012a). *Harnessing the skills of migrants and diasporas to foster development: policy options*.
- OCDE** (2012b). *Resserrer les liens avec les diasporas – Panorama des compétences des migrants*.
- Organisation internationale pour les migrations** (1996). *Enquête sur la population bosniaque résidant en Suisse*. Berne: Organisation internationale pour les migrations.
- Oruc**, Nermin (2011a). *Do Social Transfers "Crowd-Out" Remittances: Evidence from Bosnia*. Vienna: WIIW Balkan Observatory.
- Oruc**, Nermin (2011b). *Remittances and development: The case of Bosnia*. migration-education.org.
- Pekić**, Milan (2007). «Sarajevo – Dani bosanskohercegovačke dijaspora: suzama se ne vjeruje, a ne zna se ni ko plaće!» *Europa Magazine*, (VIII): 8–9.
- Piguet**, Etienne (2005). *L'immigration en Suisse depuis 1948: une analyse des flux migratoires*. Zürich: Seismo.
- Piguet**, Etienne (2013). *L'immigration en Suisse: soixante ans d'entrouverture*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Ragazzi**, Francesco (2009). *The Invention of the Croatian Diaspora: Unpacking the Politics of "Diaspora" During the War in Yugoslavia*. Center for Global Studies, George Mason University.
- Reust-Sauter**, Gery (1996). *Bosnische Kriegsflüchtlinge: Flüchtlingsarbeit des Schweizerischen Roten Kreuzes im Thurgau: Diplomarbeit*. Weinfelden.
- Rössel-Cunovic**, Marie (1999). «Kurz-Therapien für Flüchtlinge mit befristeter Duldung? Probleme und ausländerrechtliche Restriktionen der psychotherapeutischen Grundversorgung traumatisierter Flüchtlinge: Erfahrungen mit bosnischen Flüchtlingen.» *Zeitschrift für Politische Psychologie*, 7(1+2): 143–150.
- Salis Gross**, Corina et Maja Loncarevic (1999). *Gesundheitsstrategien in den türkisch/kurdischen und bosnischen Communities: Zusammenfassung der Ergebnisse aus der türkisch/kurdischen und bosnischen Haushaltbegleitung (community study)*. Basel: Schweizerisches Tropeninstitut.
- Schweizerisches Rotes Kreuz** (1993). *Betreuung bosnischer Flüchtlinge*. Luzern: Caritas Schweiz.
- Sert**, Deniz (2011). "Reversing Segregation? The Property Restitution Process in Post-war Bosnia." *Ethnopolitics*, 10(2): 219–233.
- Sieber**, Anja et Martine Scholer (2001). *Vom Umgang mit zwei Lebenswelten: Die Rückkehr in ein zerstörtes Land: bosnische Jugendliche im Spannungsfeld zwischen Rückkehr und Reintegration*. Bern: Edition Soziothek.
- Skربیš**, Zlatko (1997). "The distant observers? Towards the politics of diasporic identification." *Nationalities Papers*, 25(3): 601–610.
- Stefansson**, Anders H. (2006). "Homes in the Making: Property Restitution, Refugee Return, and Senses of Belonging in a Post-war Bosnian Town." *International Migration*, 44(3): 115–139.
- Stefansson**, Anders H. (2007). "Urban exile: locals, newcomers and the cultural transformation of Sarajevo", in Bougarel, X., E. Helms et G. Duijzings (éd.), *The New Bosnian Mosaic: Social Identities, Collective Memories and Moral Claims in a Post-war Society*. Aldershot: Ashgate.
- Steiner**, Elisabeth (1996). «Krisenintervention bei zwei bosnischen Flüchtlingen = Crisis intervention with two Bosnian refugees.» *Zeitschrift für psychoanalytische Theorie und Praxis*, 11(1): 81–104.
- Stinchcombe**, Arthur L. (2012). "'Field of Forces' and World Culture." *Contemporary Sociology: A Journal of Reviews*, 41(1): 26–27.
- Stucki**, Iris (1999). *Lokale und transnationale Beziehungen als Ressource zur gesundheitlichen Integration: eine Analyse sozialer Netzwerke bosnischer Haushalte in Basel*.
- Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)** (2012). *Swiss cooperation strategy: Bosnia and Herzegovina 2013 – 2016*. Berne: Swiss Agency for Development and Cooperation SDC.
- UNHCR**, office of the Chief of Mission for Bosnia et al. (2001). *The interface between migration and asylum in Bosnia and Herzegovina*. Geneva: UNHCR.
- United Nations** High Commissioner for Refugees (2005). *Update on Conditions for Return to Bosnia-Herzegovina*. Geneva: UNHCR.
- Valenta**, Marko et Sabrina P. Ramet (2011). *The Bosnian diaspora: integration in Transnational Communities*. Aldershot: Ashgate.
- Voloder**, Lejla (2012). "Secularism, Society, and Symbols of Religion: Bosnian Muslim Australians Encounter Christmas Flows of Faith", in Manderson, Lenore, Wendy Smith und Matt Tomlinson (éd.): *Springer Netherlands*, S. 71–86.
- Vujcich**, Daniel (2007). "Faith, Flight and Foreign Policy: Effects of war and migration on Western Australian Bosnian Muslims." *Australian Journal of Social Issues*, 42(1).
- Waldren**, Jacqueline (2006). "Bosnian women in Mallorca: migration as a precarious balancing act", in Stacul, Jaro (éd.), *Crossing European boundaries: beyond conventional geographical categories*. Berghahn Books.

Walser, Katja (2006). *Bosnien-Herzegowina: aktuelle Situation, insbesondere die Situation verletzlicher Gruppen*. Bern: Schweizerische Flüchtlingshilfe.

Wanner, Philippe et Ilka Steiner (2012). *Einbürgerungslandschaft Schweiz: Entwicklungen 1992–2010*. Bern: Eidgenössische Kommission für Migrationsfragen (EKM).

Wicker, Hans-Rudolf, Catherine Moser et Thomas Gass (1998). *Evaluation des Rückkehrhilfe- und Wiedereingliederungsprogrammes für bosnische Staatsangehörige*. Bern: Institut für Ethnologie der Universität Bern.

Wicki, Maja (1993). *Wie wirken sich Krieg, Flucht und Aufenthalt in der Schweiz auf die Kinder und Frauen aus Bosnien aus?* Zürich: Schweizerische Flüchtlingshilfe (SFH).

World Bank, (2011). *Harnessing the Diaspora for Development in Europe and Central Asia, Migration and Remittances Peer Assisted Learning*. Washington: World Bank.





Annexe III: Liste des interlocuteurs ou interlocutrices

Taner Alicehić, fondateur Re Investment solutions, Zoug & Sarajevo

Osman Besić, chef du Département santé, Croix rouge suisse, Berne

Mirsada B., réfugiée de BiH (originaire de Srebrenica); Fribourg;

Violeta Brakuš, Association des parents serbes, Lausanne

Bernard Courvoisier, Association envol, ancien Doyen des Classe d'accueil, Vaud

Edin Dacic, Dacommet SA, Zurich

Emina Erdić, psychiatre, Lausanne

Elma Hadzikadunić, chargée de projet, «Age et Migration», EPER, Lausanne

Elvis Jakupović, Ecole de langues bosniennes, Lucerne

Tarik Kapić, NGO Terra Nostra, spécialiste des Brevets, Soleure

Hamdija Kocić, Association «Matica BiH», Zurich

Haris Lokvančić, ancien réfugié en Suisse, retourné à Sarajevo, Buco DDC, Sarajevo

Dajana Mahinić, psychiatre, Lausanne

Jean-Claude Metraux, psychiatre et fondateur de «Nous autres», Lausanne

Omer Micijević, vice-président de «Matica» (interviewé quand il était Président), Zurich

Mirsad Mujadžić, président des Džemats suisse, Lucerne

Slavisa Obrenović, Association «Majevićani», Yverdon-les-Bains

Jasmina Opardija, responsable de projet RRPWB, Université de Fribourg

Vlata Pavlinović, Eglise catholique croate, Lausanne

Mario Perić, responsable de «Kultur Shock», Berne

Ivica Petrušić, Second@s-Plus, Aarau

Sabina Rondić, Rectorat, Université de Lausanne

Bogoljub Popović, prêtre orthodoxe, Lausanne

Pavle S., migrant bosno-serbe, domicilié à Vevey

Rustem Simitović, Consul honoraire de BiH, Zurich

Nenad Stojanović, Universités de Zürich et de Lausanne



